



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>

Eur.

511

8

1777,5

Eur.

Mercur

511³

- 1777,5

<36618170740016

<36618170740016

Bayer. Staatsbibliothek

S

Eur.

Mercur

511⁵

- 1777,5

<36618170740016

<36618170740016

Bayer. Staatsbibliothek

S

MERCURE
DE FRANCE,
DÉDIÉ AU ROI,

PAR UNE SOCIÉTÉ DE GENS DE LETTRES:

M A I, 1777.

Mobilitate viget. N. I. L. B.



R I S,

Chez LACOMBE, Libraire, rue de Tournon,
près le Luxembourg.

Avec Approbation & Privilège du Roi

AVERTISSEMENT.

C'EST AU SIEUR LACOMBE libraire, à Paris, rue de Tournon, que l'on prie d'adresser, francs de port, les paquets & lettres, ainsi que les livres, les estampes, les pièces de vers ou de prose, la musique, les annonces, avis, observations, anecdotes, événemens singuliers, remarques sur les sciences & arts libéraux & mécaniques, & généralement tout ce qu'on veut faire connoître au Public, & tout ce qui peut instruire ou amuser le Lecteur. On prie aussi de marquer le prix des livres, estampes & pièces de musique.

Ce Journal devant être principalement l'ouvrage des amateurs des lettres & de ceux qui les cultivent, ils sont invités à concourir à sa perfection; on recevra avec reconnoissance ce qu'ils enverront au Libraire; on les nommera quand ils voudront bien le permettre, & leurs travaux, utiles au Journal, deviendront même un titre de préférence pour obtenir des récompenses sur le produit du Mercure.

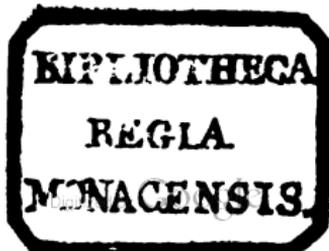
L'abonnement du Mercure à Paris est de 24 livres que l'on paiera d'avance pour seize volumes rendus francs de port.

L'abonnement pour la province est de 32 livres pareillement pour seize volumes rendus francs de port par la poste.

On s'abonne en tout temps.

Le prix de chaque volume est de 36 sols pour ceux qui n'ont pas souscrit, au lieu de 30 sols pour ceux qui sont abonnés.

On supplie Messieurs les Abonnés d'envoyer d'avance le prix de leur abonnement franc de port par la poste, ou autrement, au Sieur LACOMBE, libraire, à Paris, rue de Tournon.



*On trouve aussi chez le même Libraire les Journaux
suivans, port franc par la Poste.*

JOURNAL DES SAVANS, in-4°. ou in-12, 14 vol. à Paris,	16 liv.
Franc de port en Province,	20 l. 4 s.
JOURNAL DES BEAUX-ARTS ET DES SCIENCES, 24 cahiers par an, à Paris,	12 l.
En Province,	15 l.
BIBLIOTHEQUE UNIVERSELLE DES ROMANS, Ouvrage périodique, 16 vol. in-12. à Paris,	24 l.
En Province,	32 l.
ANNÉE LITTÉRAIRE, 40 cah. par an, à Paris,	24 l.
Et pour la Province,	32 l.
GAZETTE UNIVERSELLE DE LITTÉRATURE, à Paris, port franc par la poste,	18 l.
JOURNAL ÉCCLÉSIASTIQUE, par M. l'Abbé Dinouart, 14 vol. par an, à Paris,	9 l. 16 s.
Et pour la Province, port franc par la poste,	14 l.
JOURNAL DES CAUSES CÉLÈBRES, 12 vol in-12 par an, à Paris,	18 l.
Et pour la Province,	24 l.
JOURNAL HISTORIQUE ET POLITIQUE DE GENÈVE, 36 cahiers par an, à Paris & en Province,	18 l.
LA NATURE CONSIDÉRÉE, 52 feuilles par an, pour Paris & pour la Province,	12 l.
JOURNAL ANGLOIS, 24 cahiers par an; à Paris & en Province,	24 l.
TABLE GÉNÉRALE DES JOURNAUX anciens & modernes, 12 vol. in-12. à Paris, 24 l. en Province,	30 l.
LE COURIER D'AVIGNON; prix,	18 l.

Nouveautés qui se trouvent chez le même Libraire.

Œuvres complètes de Démosthène & d'Eschine, traduites en françois, 5 vol. gr. in-8°. rel.	25 l.
Les Incas, 2 vol. avec fig. in-8°. br.	18 l.
Dictionnaire Dramatique, 3 vol. gr. in-8°. rel.	15 l.
Di&. de l'Industrie, 3 gros vol. in-8°. rel.	18 l.
• Histoire des progrès de l'esprit humain dans les sciences naturelles, in-8°. rel.	5 liv.
Autre dans les sciences exactes, in-8°. rel.	5 l.
Au&e dans les sciences intellectuelles, in-8°. rel.	5 l.
Médecine moderne, in-8°. br.	2 l. 10 s.
Traité économique & physique des Oiseaux de basse-cour, in-12 br.	2 l.
Di&. Diplomatique, in-8°. 2 vol. avec fig. br.	12 l.
Revolutions de Russie, in-8°. rel.	2 l. 10 s.
Sp&ctacle des Beaux-Arts, rel.	2 l. 10 s.
Di&. des Beaux-Arts, in-8°. rel.	4 l. 10 s.
Théâtre de M. de Sivry, vol. in-8°. br.	2 l.
Po&me sur l'Inoculation, vol. in-8°. br.	3 l.
Monumens érigés en France à la gloire de Louis XV, &c. in-fol. avec planches br. en carton,	24 l.
Mémoires sur les objets les plus importans de l'Architecture, in-4°. avec fig. br. en carton,	12 l.
L'Esprit de Molière, 2 vol. in-12 br.	4 l.
Tableau politique & littér. de l'Europe, an. 1775, br. 2 l.	
Di&. des mots latins de la Géographie ancienne, in-8°, broché	3 l.
Les trois Théâtres de Paris, in-8°. br.	2 l. 10 s.
L'Égyptienne, po&me épique, br.	1 l. 10 s.
Hymne au Soleil, br.	1 l. 4 s.



M E R C U R E
D E F R A N C E .

M A I , 1777.

P I È C E S F U G I T I V E S .
E N V E R S E T E N P R O S E .

*Suite de L'AUTOMNE , Chant troisième
du Poëme des Saisons ; imitation libre
de Tompson.*

A P P R O C H E S D E L ' H I V E R .

MAIS dans les airs les vapeurs s'épaississent ;
L'année enfin commence à décliner :

A ij

6 MERCURE DE FRANCE.

Sous les brouillards les collines gémissent ;
L'hiver s'annonce & va bientôt régner.
Tout se confond : ces montagnes énormes,
Qui de leur sein vomissent des torrens ,
Perdent l'éclat qu'elles ont au printemps ,
Et n'offrent plus que des masses informes.
La nuit s'étend & s'empare des bois ;
Elle engloutit , elle absorbe la plaine :
Le fleuve altier , que l'on distingue à peine ,
Roule à pas lents ses flots bruyans & froids :
Des feux du jour la lumière incertaine ,
En plein midi , verse un foible rayon ;
Un rouge obscur embrasse l'horison :
Le Voyageur , égaré dans sa route ,
Erre , sans guide , à travers les côteaux :
La nuit le gagne , & la terreur ajoute
A ses tourmens & redouble ses maux.
L'obscurité se condense & se serre ;
Le jour pâlit ; un gris informe , épais ,
Dans ses replis enveloppant la terre ,
Confond enfin & mêle les objets :
Tel le cahos , avant que la lumière
Sur la nature eut versé ses bienfaits.

FORMATION DES RIVIÈRES.

Ces noirs brouillards entassés dans les plaines ,

Des plus hauts monts pénètrent les caveaux :
 C'est du milieu des roches souterraines ,
 Qu'on voit jaillir les sources des ruisseaux ,
 De ces ruisseaux , qui , des tributs de l'onde
 Enrichissant leur course vagabonde ,
 Vont à la Mer précipiter leurs flots :
 C'est-là , c'est-là que cette source immense ,
 Dont l'origine est cachée à nos yeux ,
 Accumulant ses trésors précieux ,
 Sur l'Univers épanche l'abondance.

O toi , dont l'œil pénètre les secrets
 Qu'à nos regards déroba la Nature ,
 Viens , ô Génie ! & des plus hauts sommets
 Dévoile-moi l'étonnante structure !
 Offre à ma vue & l'Olympe & l'Hémus :
 Viens , de ses bois , qui couronnent l'Asie ,
 Viens avec moi dépouiller le Taurus ;
 Découvre-moi le sein de l'Imaüs ,
 Dont les forêts bornent la Tartarie :
 Les Monts d'Offrin , qui , des sombres climats
 Où l'Aquilon déchaîne les frimats ,
 Voyent languir la triste Laponie ,
 A ton aspect s'ouvriront sous mes pas.
 Escaladons les roches de Riphée ,
 Dont les sommets , hérissés de glaçons ,
 De la Russie embrasse les vallons ;

A iv

8 MERCURE DE FRANCE.

Et que des Monts orgueilleux Coryphée *,
 Nous laisse voir ses abysses profonds.
 Passons ensuite au-delà des campagnes
 Où l'Abyssin élève ses troupeaux,
 Et de la Lune observons les montagnes:
 Que l'Apennin, le Caucase & l'Athos,
 Que tous ces monts, fiers enfans de la terre,
 Dont le sommet est voisin du tonnerre,
 S'ouvrent ensemble à ta voix... Avançons...
 Tout obéit... Quelle immense carrière
 A parcourir ! quel coup-d'œil !... Contemplons
 Ici je vois le berceau des rivières,
 Je les entends chercher leur liberté,
 Et, s'épurant par d'immenses filières,
 Puiser la vie & la fécondité.
 Là j'apperçois ces sources transparentes,
 Ces réservoirs, ces trésors crystillins,
 Qui, s'échappant par les côteaux voisins,
 Offrent à l'œil cent cascades charmantes.
 L'astre du jour les élève en vapeurs ;
 L'air les condense & les résout en pluies,
 Chaque colline en recueille les pleurs,
 Et les disperse au milieu des prairies.
 Ainsi le bras qui régit l'Univers,

* L'Atlas, célèbre montagne d'Afrique, qui, suivant les Poètes, soutenoit le Ciel.

Fait circuler l'onde qu'il vivifie,
 L'enfvelit dans l'abyfine des mers,
 A gros flocons la répand dans les airs,
 Et, de ses loix maintenant l'harmonie,
 La laisse libre ou lui donne des fers.

ÉMIGRATION DES HIRONDELLES.

Quand le Soleil, du haut de sa carrière,
 Ne jette plus qu'une foible lumière ;
 Quand les côteaux, menacés des frimats ;
 Voyent jaunir leur parure éphémère,
 Progné, dans l'air, prend ses derniers ébats,
 Et va chercher, sous un autre hémisphère,
 Un ciel plus pur & de plus doux climats.
 Là, dans la paix, sous de riens ombrages,
 Elle voltige ; & lorsque le printems
 A de sa sœur ranimé les accens,
 Elle revient habiter nos rivages.

OISEAUX DE PASSAGE.

Dans la contrée où le Rhin moins fougueux
 Perd son courroux ; dans les plaines Belghiques,
 Où, dissipant les ligues tyranniques,
 La liberté lève un front glorieux,
 Combien, combien de nations ailées

A v

10 MERCURE DE FRANCE.

Pour voyager en troupes rassemblées,
En s'élevant obscurcissent les cieux !
C'est à regret, qu'elles quittent ces plages ;
Pendant long-tems leur vol est incertain :
Le froid les chasse ; elles partent enfin ,
Et dans les airs se mêlent aux nuages.

ÉLOGE DE LA PROVENCE.

Climat où règne un éternel printems ,
Séjour charmant qu'embellit la Nature ,
Quand les frimats descendent sur nos champs ,
Tes Habitans , sur la fraîche verdure ,
Soignent encor leurs troupeaux bondissans :
Lorsque nos bois , privés de leur feuillage ,
Du triste hiver offrent l'affreuse image ,
De toutes parts tes forêts d'orangers
Au Voyageur présentent leur ombrage ,
Et mille fleurs embaument tes vergers !

Par M. Willemain d'Abancour.



V E R S

Mis au pied d'un Buste de LOUIS XVI.

CESSE de nous vanter ces Héros sanguinaires,
 Dont le bras meurtrier recula tes frontières,
 O Rome, que leur gloire a fait de malheureux
 Que leurs tristes exploits ont fatigué la terre !
 Louis est bien plus grand & bien plus glorieux ;
 Louis, de ses Sujets est moins Maître que Père.

Par le même.

LA VISITE DU MATIN.

Conte.

LE galant Fontenelle, au déclin de ses ans,
 (Il pouvoit avoir vu quatre-vingt-dix printems)
 Un beau matin fut voir une Comtesse
 Qui dormoit encore ; il attend
 Qu'il soit jour : la jeune Déesse
 se réveille en sursaut : elle sonne, elle apprend
 Que c'est Fontenelle, & s'empresse

A vj

12 MERCURE DE FRANCE.

De se lever. « Au moins, lui dit-elle en entrant ;

» Vous excuserez ma paresse :

» Je me lève pour vous. — Je sens

» *Le prix de vos bontés*, reprend le bon Apôtre ;

» *Vous honorez mes cheveux blancs ;*

» *Mais vous vous couchez pour un autre ,*

» *Que n'ais-je que quatre-vingt ans !* »

Par le même.

Q U E S U R L A R E L I G I O N .

OUI, je ne peux le méconnoître
Sans un funeste aveuglement !
Il existe sans doute un Être
Qui n'a point de commencement.
Auteur de tout , être suprême :
Grand Dieu ! je t'adore & je t'aime ;
Je sens que c'est-là mon devoir :
Mais mon hommage est-il stérile ?
N'ai-je qu'un desir inutile ?
Dois-je périr sans nul espoir ?

Né dans un état déplorable ,
Et sans cesse en butte à la mort,
Hélas ! que l'homme est misérable

S'il n'attend pas un autre sort !
Incertain sur sa destinée,
De sa raison foible & bornée
Que peut-il apprendre de sûr ?
Ah ! dans la nuit qui l'environne,
Le flambeau de la foi raïone ;
Sans la foi tout seroit obscur.

Non, Dieu n'a point dans les ténèbres
Exposé l'homme à s'égarer :
Par des instructions célestes
Il a pris soin de l'éclairer.
Dès le moment qu'il le fit naître,
Dès ce tems il s'en fit connoître ;
Il le fait encore aujourd'hui.
Malgré ses crimes, d'âge en âge,
Il a transmis le témoignage
De son alliance avec lui.

Le plus ancien Peuple du monde,
Errant parmi les Nations,
D'un livre où la sagesse abonde
Leur porte les traditions.
Ce livre par-tout l'humilie,
Et cependant il le public,
Il le reconnoît pour divin :
Mais, si long-tems après le terme,

14 MERCURE DE FRANCE.

Des prédictions qu'il renferme
Qu'attend-il donc toujours en vain.

Juifs ingrats, l'état où vous êtes
Ne l'a que trop vérifié !
Ce Chef, prédit par vos Prophètes,
Vos Pères l'ont crucifié !
Dans l'Europe entière on l'adore,
L'Asie elle-même l'honore
Comme l'Envoyé du vrai Dieu ;
Il est servi dans l'Amérique,
Il a des Temples en Afrique,
Des Adorateurs en tout lieu.

Sur un gibet Jésus expire ;
Ses Disciples sont consternés :
Il ressuscite & leur inspire
Un zèle, un courage obstinés ;
Il n'est plus rien qui les arrête ;
Ils sont prêts à donner leur tête
Pour affirmer la vérité.
On les croit, on renonce aux vices,
On brave comme eux les supplices,
On force l'incrédulité.

Par quelle connivence infigne,
Sur ce seul point d'accord entre-eux,
Tant de Peuples ont-ils pour signe

L'instrument d'un supplice honteux ?
 Par quelle bassesse infinie
 Cet instrument d'ignominie
 Couronne-t-il le front des Rois ?
 Que vois-je ? quel spectacle étrange ?
 Se peut-il qu'à ce point l'on change
 Des hommes embrassant la croix !

Ce qui répugne à la nature,
 Ce qui la révolte à l'excès,
 Peut-il devoir à l'imposture
 De si prodigieux succès ?
 Détracteur du Christianisme,
 Dis-moi comment du Paganisme
 Il a renversé les autels ?
 Avec les loix les plus austères,
 Avec les plus sombres mystères,
 Il soumet l'orgueil des mortels.

Tout paroît prendre une autre forme ;
 Le vrai Dieu par-tout est connu :
 Le monde apprend, par sa réforme,
 Que son Rédempteur est venu.
 En vain contre lui tout conspire,
 Tout se soumet à son empire ;
 Tout se rend aux loix qu'il prescrit.
 Rome, fière de ses conquêtes,

16 MERCURE DE FRANCE.

Né semble enfin les avoir faites ,
Que pour les rendre à Jésus-Christ.

Ils sont accomplis les oracles
Qui prédirent ce changement !
L'Évangile , de tous les obstacles
Triomphe universellement :
Que son auteur est magnanime !
Ah ! que sa morale est sublime !
Que de leçons en peu de mots !
L'inventeur d'une telle histoire ,
Si l'on refusoit de la croire ,
Surprendroit plus que le Héros.

*A Messieurs GRAND-JEAN, Oculistes du
Roi.*

LA CATARACTE.

Fable Allégorique.

UN jour Jupiter en fureur
Contre la téméraire audace
De notre criminelle race ,

De ses ressentimens peignit ainsi l'aigreur :

Jusques à quand ce Peuple de coupables,
Ennemis de tout bien , & de tout mal capables,
Dont je règle à mon choix & la vie & la mort,
Oseront-ils braver l'arbitre de leur sort ?

Peu satisfaits de régner sur la terre ,

Rivaux du ciel , ils lancent le tonnerre.

Les métaux , par ma main presque aux Enfers
cachés ,

De ces gouffres profonds par eux son arrachés.

De mon frère * encourroux les ondes mugissantes
Leur opposent envain des bornes menaçantes,
Leurs profanes efforts ont su dompter ses flots ,
Et des vents mutinés méprisant les complots ,
Franchissent sans pâler les écueils , les abysses.

Tant d'insolens succès n'ont pu borner leurs
crimes.

Aidé du frêle appui d'un verre audacieux **,
Leur œil , nouveau géant , escalade les cieus ,
Envahit mes Etats, veille & suit dans leur route
Les habitans nombreux de ma brillante voûte.

* Neptune , Dieu de la Mer.

** Le Téléscope.

18 MERCURE DE FRANCE.

Distance, ordre, grandeurs, phases, orbites, poids,
L'homme a tout calculé, tout soumis à ses loix ;
Et ni moi, ni les Dieux (si l'on croit ses paroles)
N'oserions faire un pas contre ses loix frivoles.
C'en est trop, vils mortels, votre témérité
Hâte les coups vengeurs de mon bras irrité.

Il dit : & d'une voix qu'entend le noir Tartare,
Il fait sortir la Nuit des antres du Ténare.

A son ordre elle accourt sur son char étoilé,
D'un crépe à plis flottans elle a le front voilé.

Mère du jour, lui dit l'arbitre du tonnerre,
L'homme sous vos drapeaux nous déclare la guerre,
Sous vos voiles il lit ce qui se passe aux cieus,
Et prend de-là le droit de maîtriser les Dieux.
Si vous n'aspirez point au nom de sa complice,
Croyez-moi, chargez-vous du soin de son sup-
plice ;

Il n'est que ce moyen qui puisse nous prouver
Que c'est sans votre aveu qu'il ose nous braver.
Ce n'est qu'aux effets seuls qu'on connoît le vrai
zèle :

Si vous n'osez punir, vous êtes infidelle.
Mais n'allez pas lancer de ces vulgaires coups
Que l'homme fait guérir ou se rendre plus doux ;
Frappez, mais en des lieux où les suc de la terre

Ne puissent faire agir leur vertu salutaire ;
Et qu'au sein de ses maux, sans espoir, sans
secours,

L'homme n'ait que la mort pour en rompre le
cours.

Vous voyez l'attentat, vous tenez la victime,
Lavez-vous du soupçon & vengez-nous du crime ;
Déesse, ces humains (s'ils vous sont odieux)
Ne sont que des mortels, & nous sommes des Dieux.

Il la quitte à ces mots. La Déesse outragée,
Rougit, pleure ; & jurant d'être bientôt vengée,
Se retire en courroux dans ses antres obscurs.

Mille monstres hideux en infectent les murs :
La Crainte au pâle front, l'Envie au teint livide,
Le Meurtre au bras sanglant, la Fraude à l'œil
perfide,

Le Vol, la Trahison, les Complots, les Fureurs,
Et tout ce que la Nuit peut enfanter d'horreurs.

Seule assise au milieu de cette race impure,
Elle observe leurs traits, leur regard, leur figure,
Recherche en chacun d'eux ce qu'il a de noirceur,
Et songe à leur donner une nouvelle sœur.
Pensive, elle imagine, approuve, hésite, ajoute,
Son sang bouillonne & s'ouvre une nouvelle route ;

Elle frappe son front , pâlit , fait un effort ,
De son front entrouvert la *Cataracte* sort.

La Mère à peine voit ce fruit de sa tendresse ,
Que laissant éclater sa maligne alégresse :
O ma fille ! dit-elle , en ton étroit contour ,
Que tu porte de maux aux habitans du jour !
Mortels , redoutez moins les fléaux & la guerre ,
Une vivante mort va régner sur la terre.
Quel sera votre effroi , lorsqu'à vos yeux surpris ,
Les cieux & l'Univers vont être anéantis ;
Qu'au sein de la lumière , errans dans les ténèbres ,
Vous envierez le sort de mes oiseaux funèbres ! *
Ai-je enfin , Dieux cruels , rempli tous vos projets ?
A vos lâches soupçons laissai-je des sujets ?

Mais , hélas ! chère enfant , je tarde tes conquêtes :
Pars , frappe de tes coups les plus superbes têtes ;
Que le trouble & l'horreur accompagnent tes pas ,
Qu'on te craigne en tous lieux à l'égal du trépas.

La fille , dans l'ardeur de se montrer fidelle ,
Lorsqu'elle parle encor , a déjà fui loin d'elle.
Elle vole par-tout , & par-tout à la fois
Les humains , à milliers , gémissent sous ses loix.
Le laboureur , sans pain , languit dans sa chaumière ;

* Les Hiboux & autres Oiseaux nocturnes.

L'artisan consterné cherche envain la lumière ;
 Et jetant de dépit l'instrument de son art,
 Se rend à son foyer, qu'il regagne au hasard,
 Le Savant, pour jamais loin de sa chère étude,
 Croit que de tous les sorts son sort est le plus rude,
 Et le Monarque en pleurs au milieu de sa Cour,
 Paieroit de ses Etats le don de voir le jour,

Cependant Esculape arrive d'Epidaure*.

Frappé des cris plaintifs d'un Peuple qui l'implore,
 Voit le mal, l'examine, observe, réfléchit:
 De ses soins inquiets sa rivale se rit.

Tu crois donc, dit le Dieu, qu'en ta sombre
 retraite

Tes mobiles remparts suspendront ta défaite ;
 Que tes sensibles murs, ne pouvant rien souffrir,
 A tout remède humain sont exempts de s'ouvrir ?
 A l'abri, je le fais, des liqueurs & des plantes,
 Tu triomphes ; mais crains des armes plus puis-
 santes :

On saura te ravir ces voiles meurtriers. . .
 A de plus jeunes mains je laisse ces lauriers.

Les deux fils d'Esculape accompagnoient leur père ;
 Leurs yeux étinceloient d'une juste colère ;

* Ville du Péloponèse où ce Dieu avoit un Temple,

22 MERCURE DE FRANCE.

Dignes fils d'Apollon, leur dit-il, c'est à vous
A faire succomber cette hydre sous vos coups;
Craignez peu son audace, & préparez des armes
Capables de changer ses mépris en alarmes;
Votre art près de Pallas vous donne un libre accès,
Si vous la consultez, soyez sûrs du succès.
Quant à moi, j'ai fait voir à la terre étonnée,
Qu'on peut entrer en lice avec la destinée; *
Mais le ciel me défend de provoquer deux fois
La vengeance d'un Dieu dont la mort suit les loix.

Les fils partent. Minerve à leurs vœux s'intéresse,
Anime leurs efforts, dirige leur adresse;
Et déjà nos Héros, certains de leur pouvoir,
Pour vaincre l'ennemi n'aspirent qu'à le voir.
Leur rival ténébreux les voit venir sans crainte,
Dans son étroit asyle il se croit hors d'atteindre;
Mais bientôt le mur s'ouvre, & le monstre étonné
De menaçantes faulx se voit environné.
De ses voiles obscurs c'est en vain qu'il se cache,
Sous ses pas chancelans son antre se détache;
L'intelligent acier tranche de toutes parts
Les membraneux appuis de ses moites remparts;
Ici tombe un lien, là se brise une chaîne,
Le Tyran pâle suit son trône qui l'entraîne,

* Il avoit ressuscité Hyppolite.

Il sort chargé de fers , & voit avec dépit
 Briller à ses côtés l'astre du jour qu'il fuit,
 La lumière triomphe, & s'ouvrant une issue,
 Frappe même des yeux qui ne l'ont jamais vue ; *
 Saïsi d'étonnement & l'œil baigné de pleurs,
 Le Peuple élève au ciel ces nouveaux créateurs.

Tu crois peut-être ici, Lecteur, lire une fable
 Faite pour divertir ta curiosité ;
 Des illustres Grand-Jean vois l'art inimitable,
 Et tes yeux te diront : C'est une vérité.

*Par M. Poitevin Dulimon, Semipreb.
 de la Cathéd. de Sens.*

LUCIUS & ÉMILIE,

Ou l'Innocence persécutée & couronnée.

Conte moral.

ÉMILIE, la charmante Émilie, étoit
 seule admirée dans Rome. Son esprit,
 sa jeunesse, ses grâces, sa beauté, tous
 ses charmes enfin, joints à la vertu la

* Les Aveugles-nés, dont on lève la cataracte.

mieux éprouvée , jetoient dans l'ame de tous ceux qui l'envifageoient , cette vive & douce émotion qui flatte & qui prévient. Celles de fon âge , qui pouvoient le moins réfifter aux traits de l'envie , lui rendoient justice. Caton , ce Philofophe orgueilleux , ce Cenfeur impitoyable , dont la févérité outrée n'admettoit d'autre vertu que la fienne , louoit hautement la fageffe d'Émilie.

Une perfonne auffi aimable , faire pour captiver tous les cœurs , entraînoit à fa fuite , comme on fe le figure bien , une foule de foupirans , qui tous s'en difputoient avec ardeur la poffeffion. Il y en avoit deux entr'autres qui affectoient Émilie d'une manière bien différente : l'un nommé Rufus , jeune homme riche & de bonne naiffance , méprifoit tous fes rivaux , & faisoit croire , par fes procédés fiers & infoutenables , que c'étoit le bonheur d'Émilie qu'il cherchoit , & non le fien. L'autre , plus modeste & plus tranquille , avoit le plus excellent des caractères. Lucius , en un mot , aimoit Émilie , & il étoit aimé. Ces deux cœurs s'étoient laiffés unir par je ne fais quel lien fecret dont le nœud indiffoluble eft formé par une douce sympathie , une analogie

analogie dans le caractère, une uniformité d'humeurs, d'inclinations, de volontés, &, ce qui contribuoit à le resserrer encore plus étroitement, par la vertu qui résidoit dans une couple aussi heureusement assortie.

Quand deux cœurs sont rapprochés de cette sorte, rien pour eux de plus délicieux que de se découvrir mutuellement les effets qu'ils éprouvent d'une union aussi intime : mais il s'en falloit bien qu'ils en fussent à ce point. Voici le fait. Favius, père d'Émilie, étoit l'homme le plus dur, le plus austère, le plus farouche qui fût jamais : il avoit un bon fonds dans le caractère, mais les mœurs étoient sauvages ; il aimoit la vertu ; & il eût été parfaitement vertueux, s'il avoit sçu prendre pour modèle celle de sa fille. Il étoit dans l'ordre des Chevaliers Romains ; &, quoique son nom ne fasse pas grand bruit dans l'histoire, il avoit du courage. Il postuloit la charge de Prêteur : mais Caius, le père de Lucius, qui étoit son Compétiteur, l'obtint. Depuis, la jalousie excita entre ces deux rivaux une haine implacable, & telle qu'ils en vinrent un jour aux mains : le combat fut sanglant ;

B

Caius reçut une blessure qui le mit en danger de perdre la vie ; mais pour Favius , il n'en eut qu'une très-légère.

Favius interdit pour jamais l'entrée de sa maison à Lucius , le fils de son ennemi juré. Jugez de l'état d'Émilie , & de celui de son amant ! Ils s'aimoient ; mais ils n'avoient pu parvenir à se le dire , tant la modeste timidité les avoit retenu. Maintenant ils en perdent pour jamais l'espérance. Ce n'est pas tout ; quand l'adversité appesantit sa main sur nous , elle ne la relève pas que nous ne soyons entièrement terrassés.

Le père d'Émilie se lassoit de voir tous les jours sa maison assaillie d'une foule d'importuns qui l'obsédoient de toutes parts : le remède , disoit-il , de les écarter , c'est de procurer un établissement à ma fille , & il avoit raison ; mais celui qu'il choisit pour cet effet , n'étoit pas le possesseur du cœur d'Émilie. Il la fit venir un jour dans sa chambre , pour lui en faire part. — Je veux , ma fille , vous procurer un parti avantageux ; c'est un jeune homme riche , de grande famille , dont le père est mon plus grand ami ; en un mot , Rufus. Qu'en pensez-vous , ma fille ? répondez. Émilie à ces mots reste

interdite : elle ne s'étoit jamais attendu à un coup aussi accablant : ce n'est pas Lucius qu'on lui donne ; elle s'en doutoit : ce n'est pas un de ceux qui lui étoient indifférens ; mais c'est Rufus , celui qu'elle détestoit , celui dont la fierté & la présomption lui étoient insupportables. Quoi , ma fille , dit Favius avec emportement , vous paroissez mécontente ; est-ce que ce parti ne vous conviendrait pas ? Quelle est donc votre ambition ? — Mon tendre père , vous qui m'êtes cher , je suivrai en tout vos volontés ; mais permettez-moi de vous faire observer que je suis encore trop jeune pour contracter cet engagement ; attendez , je vous en conjure , encore quelque temps , afin de pouvoir me consulter dans une affaire aussi sérieuse. — J'entends , ma fille , que cela soit conclu au plutôt ; j'entends que Rufus soit le résultat de cette décision. Ne pensez pas à d'autre qu'à lui : vous savez que j'ai défendu à Lucius de paroître davantage chez moi ; je me suis déjà apperçu qu'il avoit fait impression sur votre cœur ; mais si vous avez encore l'audace de garder la moindre affection pour lui , soyez sûre de toute mon in-

B ij

dignation. Émilie ne répondit rien à une proposition & à une menace aussi accablantes : elle prend congé de son père, monte en gémissant dans sa chambre ; les forces lui manquent ; elle est prête à succomber sous le poids de la douleur qui l'abat ; elle gagne sa retraite avec peine : il étoit temps qu'elle y arrivât ; ses genoux tremblans succombent enfin : elle se laisse tomber sur son fauteuil ; une pâleur mortelle se répand sur son visage ; toutes les facultés de son ame l'abandonnent, tant la crise étoit effroyable. Immobile, elle fut quelque temps sans donner aucun signe de vie. Corilla, sa suivante, & en même-temps sa confidente, qui étoit au fait de ce qui s'étoit passé entre le père & sa fille, entre dans la chambre d'Émilie, pour la rassurer : mais quelle fut sa surprise, quelle fut sa douleur, lorsqu'elle vit l'infortunée Émilie respirante à peine ! Elle accourt précipitamment, tire avec empressement un flacon de sa poche, & fit tant par ses soins, qu'elle revint peu-à-peu. Émilie, sortie du sommeil léthargique où elle étoit plongée, fixe Corilla d'un œil irrité. — Pourquoi, cruelle, m'as-tu apporté un secours dont je n'avois pas besoin ? Que ne me laissois-tu

dans la situation paisible où j'étois ? Tu m'aurois épargné bien des soucis cuisans qui vont me ronger le-cœur. Oui, par tes soins inutiles, tu m'as préparé une mort lente. Elle n'en put dire davantage.

Corilla, pour compâtrir à sa douleur, & pour la partager avec elle, tantôt la plaignoit, tantôt, pour lui donner de l'espérance, lui faisoit entrevoir un avenir plus heureux. J'ai bien éprouvé des traverses, lui dit-elle, & j'en éprouve encore beaucoup. Je suis persécutée, je suis harcelée par un brutal qui me poursuit vivement : je lui ai témoigné mille fois que j'avois pour lui une répugnance invincible. En un mot, Émilie, plaignez-moi à votre tour : je déteste plus Roccius que vous ne détestez votre Rufus. Ce récit de Corilla appaisa un peu la douleur d'Émilie, qui lui ouvrit à son tour son cœur, qui demandoit à être épanché dans celui d'une personne qui éprouvoit les mêmes revers qu'elle.

Que vais-je donc devenir, disoit Émilie à sa confidente ? Que va devenir Lucius ? Où est-il ? Je ne puis vivre sans lui, & mon père veut que je renonce à lui : il desireroit, s'il étoit possible, que je le haïsse autant qu'il a en horreur son

30 MERCURE DE FRANCE.

père. Si deux pères ont entr'eux une aversion la plus décidée, est-il dit pour cela que les enfans de l'un & de l'autre, qui ont un penchant mutuel qui les rapproche, & que la vertu ne désapprouve pas; est-il dit pour cela qu'ils doivent, à leur imitation, rompre les liens étroits qui les tenoient attachés? J'aime mon père: j'ai pour lui la soumission la plus entière; mais s'il veut, dans cette circonstance, que je lui en donne des marques; s'il veut disposer de mon cœur en faveur de celui à qui il n'est pas destiné, qu'il me donne la force de lui obéir. Ce qui me désespère, c'est que, m'a-t-il dit, il prétend que cela soit conclu au plutôt. La seule espérance qui me reste, c'est sa bonté, que je ferai en sorte de fléchir. Ainsi parloit Émilie; & Corilla, après l'avoir engagé à prendre courage & à ne se pas ainsi laisser abattre par la douleur, se retira dans sa chambre, qui étoit contiguë à celle de sa maîtresse. Tel étoit l'état d'une ame tendre & vertueuse qui étoit faite pour avoir un sort plus doux & plus tranquille.

Cependant Favius & le père de Rufus étoient déjà d'accord entr'eux sur l'alliance de Rufus avec Émilie, & préten-

doient , par cet établissement , cimenter davantage leur union. Il donne ses ordres pour les préparatifs de la noce , qui devoit se célébrer au bout de quelques jours.

La nuit suivante , dans le temps le plus calme & le plus paisible , un bruit sourd vint frapper les oreilles de Favius : il se lève avec précipitation , & marche au bruit qui l'appelle. L'obscurité étoit trop grande pour pouvoir discerner les objets. Il court à la lumière ; & , s'en saisissant toujours avec la même ardeur , toujours avec la même impatience , il vole dans le lieu d'où il pensoit que le bruit pouvoit provenir : il s'approche ; il apperçoit une échelle qui gagnoit le balcon d'Émilie , lequel balcon donnoit sur la partie postérieure de l'appartement ; & , plus loin , un homme qui prenoit la fuite : mais il ne put le joindre ; car la crainte avoit donné des aîles au fuyard , qu'il ne put reconnoître. Favius abandonne donc le dessein de le poursuivre : il retourne de nouveau dans l'endroit où étoient les marques funestes de son ignominie ; il examine ; il voit du sang répandu sur la terre : ce qui lui fit juger que la chute de ce malheureux étoit la véritable cause du bruit qui l'avoit frappé. Favius ne se

32 MERCURE DE FRANCE.

possédoit pas , tant ces objets l'avoient rempli de fureur & de colère. Il n'a rien de plus pressé que de monter dans la chambre de sa fille , qui ne dormoit déjà plus , parce que le bruit de la chute avoit aussi interrompu son sommeil : il la fixe avec des regards foudroyans. Émilie , déconcertée , lui demande la cause de son agitation. Quoi , malheureuse , lui dit-il , as-tu bien l'effronterie de me faire une question aussi injurieuse ? Lève-toi , approche & viens voir les marques certaines de ton opprobre & de ton infamie. Émilie , persuadée de son innocence , se lève & marche au lieu que lui avoit indiqué son père. — Sont-ce là , ma fille , dit le père d'un ton ironique , des marques équivoques de votre honneur & de votre vertu ? Où prétendiez-vous donc aller avec votre Lucius ? Que n'ai-je un poignard pour te le plonger dans le sein , fille indigne d'un père qui a tant pris de soins pour ton éducation. Émilie , à cette vue & à ces mots , pensa mourir d'effroi ; ses membres sont glacés de crainte : elle auroit expiré sur le champ , si son ame n'eût pas essuyé déjà de pareilles révolutions , & si son innocence n'eût pas tempéré l'horreur d'une telle circon-

rance. Favius prit ce silence de sa fille pour un aveu sincère de son crime : il se retire , & la laisse seule abandonnée à elle-même.

Émilie fut long-temps sans faire aucune réflexion sur la situation critique où elle se trouvoit. Enfin , lorsque les ténèbres épaisses qui couvroient son ame , se furent dissipées , elle ne put jamais trouver le nœud d'un tel événement. Je suis innocente , disoit-elle ; quel est donc le coupable ? Ce n'est pas Rufus , puisque mon père , par une barbare destinée , avoit donné les mains à sa demande : cependant je ne connois que lui seul capable d'un dessein aussi téméraire. Serroit-ce donc Lucius ? Non , je m'abuse ; je lui fais injure , en doutant ainsi de sa vertu. Non , jamais il ne fut capable de penser à un tel moyen , qui blesse sa sagesse & son innocence , & encore moins de l'exécuter. Quel est donc ce malheureux , disoit elle , en répandant des larmes , qui attente ainsi à mon repos & à mon honneur ? C'est moi qui suis l'infortunée , sur qui l'adversité se plaît à décharger tous ses coups. Que n'avoit-il , mon père , un poignard dans le temps qu'il en desiroit un pour me le plonger

B v

34 MERCURE DE FRANCE.

dans le sein ! Non , je ne pourrai jamais survivre à une telle disgrâce.

Favius , irrité du crime de sa fille , avoit déjà donné ses ordres à ses gens pour préparer tout ce qui étoit nécessaire , afin de transporter sa fille dans une maison qu'il avoit à deux lieues de Rome , où il vouloit l'enfermer pour le reste de ses jours. Il étoit dans une colère & dans une fureur étrange ; il exhaloit mille injures atroces contre Lucius & son père. L'aurore commençoit à peine à paroître , qu'il demanda à ses gens si tout étoit prêt , comme il leur avoit ordonné ; & voyant qu'ils ne s'étoient pas mis en devoir de lui obéir , il vouloit les congédier tous. Alors ils répandirent des larmes , & le conjurèrent de différer un ordre aussi sévère. Favius fut pourtant attendri ; mais il ne laissa pas de réitérer ses ordres pour le départ de sa fille. Ils disposent donc tout avec regret ; les chevaux sont attelés , & semblent , par leurs hennissemens , témoigner leur répugnance. La voiture est prête , la porte s'ouvre : Favius fait descendre Émilie , & la fait monter dans l'équipage : il en fait autant ; il commande ensuite au Cocher de les emmener en diligence.

Cependant le bruit de cet événement avoit transpiré, je ne fais comment, & la renommée à cent bouches, avoit déjà publié cette nouvelle dans tous les quartiers de Rome. A peine la voiture avoit-elle avancé, qu'un homme vint se jeter avec impétuosité devant les chevaux, pour s'opposer à leur passage : la voiture s'arrête. Alors adressant la parole à Favius, lui dit : C'est moi, c'est moi qui suis coupable, & non pas Émilie : c'est à Corilla que j'en voulois, & non à votre fille. Roccus que vous voyez, est le plus criminel des hommes : vous devez punir en lui un ravisseur, un cruel qui trouble votre repos, & fait éprouver tant de peine & d'amertume à une personne vertueuse qui le méritoit le moins. Corilla m'avoit témoigné tant de dédains & de rigueur, que je résolus d'employer la ruse & la violence. Je tramai ce dessein ; mais le ciel m'arrêta dans l'exécution, en permettant que je me laissasse tomber, parce que je montois avec trop de précipitation. C'est dans ce moment, Monsieur, que vous accourûtes au bruit de ma chute, & que je m'échappai de vos mains ; mais mes forfaits sont trop grands pour être impunis ; frappez, je

36 MERCURE DE FRANCE.

ne mérite plus de vivre. L'ame de Favius, pendant ce récit, étoit partagée entre la joie & la douleur : les ténèbres épaisses qui couvroient son esprit, se dissipèrent, & ses terreurs s'éclipsèrent aussi-tôt. La préoccupation ne lui avoit pas fait envisager, jusqu'ici, que le balcon où tenoit l'échelle du ravisseur, étoit commun à la chambre d'Émilie & à celle de Corilla.

Il ordonne donc à ses gens de rebrousser chemin & de le remmener chez lui, & dit à Roccius de le suivre, afin que, confrontant ce qu'il venoit de dire avec ce que diroit Corilla, il pût éclaircir entièrement ses doutes.

A peine Favius fut-il arrivé, qu'il fit venir Corilla qui étoit au désespoir, lorsqu'elle eut appris les revers de sa maîtresse, convaincue qu'elle étoit de son innocence. Favius lui demande donc quelle étoit la correspondance qu'elle avoit avec un homme nommé Roccius : les réponses de Corilla le satisfirent à un tel point, qu'il renvoie sur le champ Roccius en lui pardonnant sa faute, qu'il avoit déjà expié par l'aveu qu'il en avoit fait, & le repentir sincère qu'il avoit témoigné.

Favius, pleinement convaincu de l'innocence de sa fille, étoit dans la plus grande agitation. Il la va trouver ; & , les larmes aux yeux , lui témoigne le désespoir où il étoit d'avoir taxé injustement son innocence. Je suis , lui disoit-il , le plus coupable des pères : oui , je suis un père indigne de posséder une fille aussi vertueuse. Émilie se jetant à ses pieds pour les embrasser , le conjure de ne point tenir un discours qui l'offense. Elle essuie ses larmes. — Je sens, mon père, en cet instant redoubler l'amour que j'ai toujours eu pour vous : c'est à vous à qui je dois le soin que vous avez pris de ma vertu. La punition que vous m'imposiez étoit encore trop légère , & votre rigueur étoit fort au-dessous du crime dont vous me croyiez coupable. Les larmes de Favius & d'Émilie coulèrent en cet instant avec plus d'abondance , & ils se les effuyoient mutuellement.

Pendant ces entrefaites , on vint annoncer à Favius qu'un jeune homme demandoit à lui parler en particulier. Il ordonne qu'on le fasse venir dans sa chambre : il fut bien étonné de voir Lucius se jeter à ses pieds. C'est Lucius, dit ce jeune homme en posture de sup-

38 MERCURE DE FRANCE.

pliant ; c'est Lucius que vous allez rendre tout-à-l'heure le plus heureux ou le plus infortuné des hommes. Lisez ceci , en lui remettant un papier , & prononcez ma sentence. Favius se sentant l'ame attendrie , dit à Lucius de se relever. Il le fixe avec un œil moins menaçant qu'auparavant , & lui demande ce que c'est que cet écrit. C'est , dit Lucius humblement , c'est la charge de Prêteur que mon père remet entre vos mains , pourvu qu'il soit le prix de notre réconciliation mutuelle. A ces mots , Favius se sent l'ame soulagée. Le fiel qu'il avoit gardé jusqu'ici contre Caius , fait place tout-à-coup à l'affection la plus tendre. Où est votre père , dit-il à Lucius , en l'embrassant ? Où est-il que je l'embrasse aussi ?

Caius , qui étoit dans l'antichambre , & qui avoit tout entendu , paroît aussi-tôt. Favius vole au-devant de lui , & ils se donnent réciproquement les marques les plus sensibles de l'amitié la plus tendre. Oublions , dit Caius , nos inimitiés , & qu'elles ne servent qu'à nous attacher plus fortement l'un à l'autre. Je consens à cela , répliqua Favius , sous les conditions que vous reprendrez la prêture que vous m'avez offerte par votre fils. Ce

trait d'un cœur généreux m'a accablé. Reprenez votre charge, c'est votre ami qui vous en supplie : mon honneur, joint à l'amitié qui nous lie, y est intéressé ; je ne veux pas qu'il soit dit que l'ambition ait eu part à notre réunion. Pendant ces débats tendres & affectueux, on apporte une lettre à Favius de la part du père de Rufus : il la lit à part ; & , après l'avoir lu, il jette un cri de joie : me voilà, dit-il, aujourd'hui au comble de mes desirs. Il appelle aussi tôt Émilie. Qu'on juge de son étonnement, en voyant son cher Lucius ! Qu'on juge de son ravissement, en le voyant lui & son père amis de Favius, autant qu'ils avoient été ennemis auparavant ! Rufus, dit Favius à sa fille, Rufus ne fera point votre époux : non, il est indigne de vous posséder. C'étoit par une basse jalousie contre Lucius qu'il vous rendoit des soins, & non par amour pour vous ; car son père me marque qu'il avoit cherché un établissement ailleurs, dès qu'il eut appris la disgrâce de Lucius que vous voyez : mais je veux le mortifier & me satisfaire moi-même ; je veux réparer aujourd'hui tous les torts dont je suis coupable envers Lucius & ma fille : & puis-je mieux le faire qu'en les unissant à jamais.

40 MERCURE DE FRANCE.
par des liens solennels ! Le cœur de ces
époux futurs se dilata autant que l'angoisse
l'avoit resserré auparavant. Caius ne pou-
voit répondre à toutes ces démonstrations
de bonté de la part de Favius , que par le
silence énergique de l'extase. Favius fait
faire aussi-tôt les préparatifs de la noce
pour le lendemain. L'innocence & le bon-
heur de ces époux causèrent dans Rome
une joie universelle. Ainsi fut persécutée
& couronnée l'innocence d'Émilie.

Par M. S. C. à Auxerre.

O D E.

Prima quæ vitam dedit hora , carpit.

SÉNEC.

QUEL spectre menaçant sort de la nuit profonde,
Et, le bras teint de sang, donne des loix au monde !
Son trône est un cercueil , son sceptre est une faux.

O Mort ! c'est toi... De tes ravages
Traçons les funèbres images ;
De tes noires couleurs viens charger mes pinceaux.

L'homme , par l'Éternel créé dans l'innocence ,
Du malheur & du teins eût bravé la puissance ,

Si, formé vertueux, il l'eût été toujours.

O douleur ! il connoît le crime ;

Sous ses pas s'entrouvre l'abyfme ,

Et la mort a coupé le tissu de fes jours.

Dès-lors tout dut périr : l'enfant , sous l'anathême ,

Fils d'un père profcrit , hélas ! profcrit lui-même ,

Vient , fousmis au trépas, pleurer dans fon berceau.

Avant qu'il ait vu la lumière ,

Il touche au bout de fa carrière ,

Et le fein de fa mère eft fon premier tombeau.

Nous mourons tous les jours : périffables atômes ,

Le Très-Haut devant lui voit paffer nos fantômes.

Sous le chaume ou le dais tout fuit la même loi.

La mort frappe , le fceptre tombe ;

Et , dans les horreurs de la tombe ,

Le Sujet qui n'eft rien eft l'égal de fon Roi.

L'homme à tous les infans éprouve fa foibleffe.

Les maux , de fon deftin l'avertiffent fans cefle.

La douleur le conduit où le trépas l'attend.

Notre vie eft un jour d'orage ,

Où le foleil , dans le nuage ,

De l'aurore à la nuit brille à peine un inftant.

Ces biens que l'on pourfuit toujours fans les
connoître ,

42 MERCURE DE FRANCE.

L'on n'en jouit jamais qu'aux dépens de son être.
Tout est mortel pour nous, tout hâte notre sort.

Par quel aveuglement extrême
L'homme, en abusant de lui-même,
Jusques dans ses plaisirs s'apprête-t-il la mort?

Les fièvres de son cœur, que de faux biens
allument,

De ses goûts corrompus les besoins le consomment ;
Du poison destructeur ils attirent le cours.

Ainsi la folle Créature
Force elle-même la Nature
A briser les ressorts de ses fragiles jours.

Où voles-tu, cruel? Quelle noire Euménide
Vient d'armer ta fureur d'un glaive parricide?
Quoi! dans le sang d'un frère oser tremper les
mains!

Va, la mort punira tes crimes ;
Ses instrumens sont des victimes
Qu'elle immole bientôt au repos des humains.

L'homme assassin de l'homme!... Eh quoi!... que
vois-je encore?

Un peuple contre un peuple... Et quel monstre
dévore

Ces féroces mortels l'un par l'autre écrasés?
Sa voix a l'éclat du tonnerre.

Ses traits ensanglantent la terre ;
Il vomit mille morts de ses flancs embrasés.

O démon de la guerre ! ainsi , sous ta loi dure ,
Comme l'affreux hiver dépouille la Nature ,
Le carnage brûlant dévaste les États.

Ces humains , qu'on ne peut comprendre ,
S'étoient unis pour se défendre ,
Et pour s'entregorger ils vont liguer leurs bras.

Le ciel noir des vapeurs d'une flamme sanglante ,
Sur un champ qui frémit l'humanité souffrante ;
Des trônes engloutis dans le sang des sujets ,

Dieux ! quels objets épouvantables ?

Ah ! que de maux inexprimables

Fondront sur les auteurs de ces affreux forfaits !

Non , non , la renommée , en erreurs si féconde ,
Pour prix de ces forfaits offre l'encens du monde
Au coupable Héros , aveuglé par l'orgueil.

Mais , sous les ailes de la gloire ,

Du char même de la victoire ,

La mort , la juste mort va lui faire un cercueil.

Ce valeureux guerrier , quel que soit son langage ,
En volant aux écueils , redoute le naufrage
Dans son cœur qu'étourdit l'ivresse des transports.

Et qu'aucun péril ne l'étonne ,

44 MERCURE DE FRANCE.

Que la fortune le couronne ,
Entendra-t-il son nom dans l'empire des morts?

Qu'il entre dans ces lieux où l'horreur des ténèbres
Nous voile des humains les dépouilles funèbres ,
Dans l'abyfme profond qu'ont creufé les exploits...

Tu frémis !... c'est-là ton ouvrage,
Ce fera là ton apanage.

Voilà l'homme & fa gloire, & fes biens & fes droits.

De membres feparés un afsemblage informe,
Le filence régnañt dans un chaos énorme ,
Des offemens poudreux étonnent mes efprits...

J'arrofois ces cendres de larmes...

Ma pitié fe change en alarmes.

Je les vois fe lever & m'adrefler leurs cris.

« Cendre animée ! ici le Roi de la Nature

» A la corruption vient fervir de pâture.

» Vivans , fur ces tombeaux nous marchions fiè-
» ment.

» Sous nos pas ces tombeaux s'ouvrirent ;

» Les flots du tems nous engloutirent.

» Nul bras ne nous foutient hors de cet élément.

» Coloffes de grandeur, vous qui lancez la foudre,

» Un fouffle du trépas va vous réduire en poudre ;

» Dieux de la terre , osez réfifter à fes coups.

» Monarque , gardes & barrière ,
 » Tout cède à la faux meurtrière.
 » Qui rend les Rois si fiers , s'ils meurent comme
 » nous ? »

J'admirerois les noms & de Rome & d'Athènes ,
 Et l'ame d'Aristide , & l'art de Démosthènes ,
 Et le bras de César , & le cœur de Titus !...

J'irois encenser leurs vains bustes !

Non , non , mais sous leurs noms augustes ,
 Célébrer les talens , honorer les vertus.

Ne dites point , mortels insensés que vous êtes ,
 Bons ou méchans , la mort doit fondre sur nos
 têtes ;

La volupté nous rit , cédonz à ses attraits.

Ignorez-vous donc que la vie ,

Du prix de nos œuvres suivie ,

Est l'aurore d'un jour qui ne finit jamais ?

Quand de nos jours mortels le trépas rompt la
 trame ,

Il ne fait que briser la prison de notre ame ;

Le corps meurt , l'ame vit , libre de ses liens.

Criminelle dans les supplices ,

Vertueuse dans les délices ,

L'éternité mesure ou ses maux ou ses biens.

46 MERCURE DE FRANCE.

Connoissons notre sort : la terre est une arène
Où les foibles humains luttent contre la peine.
Le prix suit le combat que la mort vient finir.
C'est pour l'avenir qu'il faut vivre ;
La règle que l'homme doit suivre ,
Est que, pour son bonheur, il n'ait plus qu'à
mourir.

Par M. de Tresséol.

LE PROCUREUR QUI TIENT PAROLE.

UN Plaideur se plaignoit de sa Partie adverse ;
Cet homme, disoit-il, en tous lieux me traverse :
Il a de la malice ; il voudroit mon malheur ;
Je le crains ; je ne puis exprimer ma douleur.
Son Procureur honnête aussi-tôt le console :
Il ne faut pas, dit-il, que cela vous désole.
Il veut votre malheur ; mais je veux votre bien.
Il fut tenir parole, & ne lui laissa rien.

Par M. Jacques Piron.



LE DONNEUR DE CONSEIL ou LE NEZ
DE CIRE.

Fable imitée de l'Allemand.

DE la main d'un Housard, un Bras Militaire,
Le jour d'une bataille eut le nez abattu ;

On peut être fort bien reçu
Sans un bras, sans son œil ; on peut même encor
plaître :

Mais, sans nez, comment se montrer ?
Heureusement que l'art en créa de postiches.

Notre homme y recourut : il alla visiter

Les Marchands de nez les plus riches ;

Il en vit de toute façon,

En bois, en ivoire, en carton,

En or, en argent, en porphyre ;

Car l'homme industrieux semble avoir mis ses
soins

A prévenir tous les besoins ;

L'Enfant de Mars, par goût, choisit un nez de
cire :

Un Peintre fut chargé d'imiter la couleur

De l'ancien, tranché d'un coup de cimeterre ;

On s'en souvenoit peu ; mais certaine Commère ;

48. MERCURE DE FRANCE.

Qui savoit tous les nez par cœur ,
Et jusqu'à leur moindre nuance ,
Décida du défunt l'exacte ressemblance...
De cette pièce de rapport
Notre homme ainsi muni , se présente d'abord
Aux yeux de toute sa famille :
« Tout se porte-t-il bien céans ?
» Comment me trouves-tu , ma fille ?
» Que vous en semble , mes enfans ?
» Ce nez me va-t-il bien ? » Au mieux , je vous
assure ,
Répond l'Aîné ; mais on dirait
Qu'il n'est pas absolument droit ;
Attendez... Le voilà placé d'après nature.
Ah ! mon frère , arrêtez , s'écria le Cadet ,
Il penche trop à gauche... allez, laissez-moi faire...
Consultez le miroir , & convenez , mon Père ,
Que votre nez ainsi fait un meilleur effet.
Que les garçons ont peu d'adresse !
Poursuivit , en riant , la Sœur ,
Dont l'œil fin observoit la main du contrôleur ;
Permettez que je le redresse ;
Je vous proteste , mon Papa ,
Qu'il n'est pas bien comme cela...
Officieuse , elle s'avance ,
Le prend , le tourne , fait si bien ,
Que , malgré toute sa science ,

Le

Le pauvre nez, en moins de rien,
En vingt morceaux tombe par terre.

Peste des redresseurs & des avis divers ;
Au lieu de le briser, dit notre Militaire,
Ne valoit-il pas mieux le laisser de travers ?

Par M. Houllier de Saint-Remy.

LES CRIMES & LE CHATIMENT.

Apologue.

Les Crimes échappés de leurs sombres cachots,
Fondirent un jour sur la terre,
Dont ils troublèrent le repos ;
Avec moins de fracas s'annonce le tonnerre :
Sous leurs pas empestés on vit l'herbe jaunir,
De funestes vapeurs les Villes se remplir,
Les forêts se réduire en cendres ;
Et ce que, sans frémir, on ne sauroit entendre,
Plus méchans qu'au siècle d'airain,
On vit les mortels fanatiques,
Le fer homicide à la main,
Se livrer aux fureurs des discordes publiques...
Les monstres enhardis par ces premiers succès,
Méditent de nouveaux forfaits :

C

50 MERCURE DE FRANCE.

Dans leurs yeux effrontés la méchanceté brille :

Joyeux, se tenant par la main,

Ils marchaient triomphans, lorsqu'ils virent
soudain,

Appuyé sur une béquille,

Un Dieu, d'un pied boiteux, se traîner sur leurs
pas;

C'étoit le Châtiment : tu seras bientôt las,

Dix la troupe infernale en éclatant de rire;

Quel vain espoir vient te séduire ?

En marchant aussi lentement,

De ton foible courroux nous n'avons rien à
craindre;

Jamais, pauvre Eclopé, tu ne peux nous atteindre.

Oh ! tant qu'il vous plaira, reprit le Châtiment,

Que votre cohorte me raille;

Courrez ; pour quelque tems vous pourrez
m'échapper ;

Mais tôt ou tard, vile canaille,

Je saurai bien vous attraper.

Par le même.



L'AMOUROISEAU.

Imitation de Bion.

DANS le fond d'un bocage épais,
 Un enfant jouissant des plaisirs du bel âge,
 Perçoit les oiseaux de ses traits
 A travers le sombre feuillage,
 Il voit voltiger sous l'ombrage,
 L'Amour sans carquois, sans flambeau.
 Simple encor, sans expérience,
 Dans l'âge heureux de l'innocence,
 Le pauvre enfant le prit pour un oiseau:
 Qu'il est charmant! dit-il, quel plaisir! quelle
 gloire
 Si je puis le percer! Ne faisons point de bruit.
 Il approche, & déjà comptant sur la victoire,
 De son bonheur il s'applaudit:
 Mais lorsqu'à tirer il s'apprête,
 Le Dieu malin tourne la tête,
 Le voit, prend l'essor & s'enfuit.
 L'enfant gémit, pleure, se désespère,
 Jette son arc, ses traits, & courant à son père,
 Lui montre en soupirant, l'auteur de son chagrin,
 Qui, fuyant d'une aile légère,

C ij

52 . MERCURE DE FRANCE.

S'étoit allé percher sur un ormeau voisin.

Le Vieillard reconnut sans peine

Le Dieu cruel. Ton espérance est vaine ,

Mon fils , dit-il en l'embrassant ,

Vas , cesse de poursuivre un ennemi puissant.

Crains toi-même plutôt , crains cet oiseau perfide :

Il t'évite aujourd'hui que tu n'es qu'un enfant ;

Hélas ! le tems approche où , loin d'être timide

Et de fuir devant toi , comme il fait maintenant ,

Il fondra sur ta tête & sera ton Tyran.

Par M. F. A.

Remerciement à Mademoiselle B. . . .

AMOUR , j'ai quelquefois recherché tes faveurs ;

En tes bontés je n'ai plus d'espérance :

L'amitié me console , & ses dons plus flatteurs

Vont me venger de ton indifférence.

De la jeune Zulmé je reçois chaque jour

De nouveaux traits de bienfaisance ;

Mais , pour lui témoigner mon sensible retour ,

J'implore encor ton assistance :

Sois moi propice une fois , tendre Amour ,

Et daigne te charger de la reconnoissance.

Par M. Dureau.

ÉPI TRE à Monsieur ***.

AIMABLE Ami, Philosophe, vrai Sage,
 Vous qui joignez les graces du bel âge
 A l'austère sagesse, aux vertus, à l'amour ;
 Apprenez-moi dans quel heureux séjour
 L'amitié sainte ira suivre vos traces ;
 Et tandis que sa voix vous dira mes disgraces,
 Et que vos yeux se mouilleront de pleurs,
 Sa main vous couvrira de fleurs.

Conduit par la philosophie,
 J'erre de climats en climats.
 Je cherche la raison ; mais c'est une folie.
 Dans ce siècle on ne la trouve pas ;
 De fots encor la terre est trop remplie,
 C'est aujourd'hui perdre ses pas.
 Tout Philosophe est en butte à l'envie :
 Une insolente & lâche calomnie
 Le poursuit par ses hurlemens.
 L'hideuse & basse jalousie,
 Derrière lui grince les dents ;
 Et leur fille, l'hypocrisie,
 Sur son cœur pointe une arme à deux tranchans.
 Auprès de lui, d'un œil louche & stupide,

C iij

34 MERCURE DE FRANCE.

L'orgueil vient lorgner ses écrits,
Veut le juger; & , sans l'avoir compris,
Lui jure au fond de l'ame une haine perfide.
Sans doute de son cœur il sonda les replis.
Même un essaim de Beaux-Esprits,
Choqués de ses vertus & de sa patience,
Cherchent, par quelque sourde offense,
A se venger un peu de son mépris.
Mais de tant de fots ennemis,
Le dépit & l'aveugle rage
Ne troublent point son cœur ni sa raison.
C'est par la persécution
Qu'un sage malheureux devient encor plus sage.
Il doit rire en secret des efforts du méchant.
Plus on veut l'abaisser, & plus il devient grand.

Par M. Carra.

Imitation de la IV^e Ode d'Horace,

Livre I.

LE souffle du zéphyr a chassé les frimats;
Le printems, de retour, embellit nos climats.
Le Dieu de l'élément perfide,
Après avoir calmé ses flots,

Engage le Marchand avide
A lancer en mer ses vaisseaux.

Les troupeaux renfermés par la rigueur du froid,
D' printems qui renaît sentent la douce loi ;
Et , quittant leur prison obscure,
Vont en bondissant dans les prés
Pour y retrouver la verdure
Doit l'hiver les avoir frustrés.

Le laboureur s'éveille , il quitte son foyer ,
Va sillonner la terre ou tailler son verger ;
Aux champs il devance l'aurore
Pour y commencer ses travaux ;
Et le soir il a peine encore
A venir goûter le repos.

Quand Phébus fatigué , se cachant à nos yeux ,
A permis à sa sœur de réfléchir ses feux ,
Les Nymphes font des chœurs de danse ,
Sous la conduite de Cypris ,
Et frappent la terre en cadence
En foulant les gazons fleuris.

Vulcain en ce moment allumant ses fourneaux ,
Fait retentir Etna du bruit de ses marteaux ;
Il forge l'horrible tonnerre

Civ

56 **MERCURE DE FRANCE.**

Dont Jupiter arme son bras
Quand il veut effrayer la terre
Ou bien punir les scélérats.

Couronnons-nous des fleurs qui viennent de
s'ouvrir,

Ou du myrte amoureux que Vénus fait fleurir.

Immolons, sous le verd feuillage,
Au Dieu Faune un jeune chevreau;
Ou, s'il en aime mieux l'hommage,
Immolons le plus tendre agneau.

L'inexorable mort, sous ses coups assassins,
Fait tomber les Bergers comme les Souverains;
Pour toi, qui, comblé de richesses,
Vit content, heureux Sextius,
Crois-moi, profites des largesses
Et des faveurs du Dieu Plutus.

Bientôt une nuit sombre obscurcira tes yeux;
Bientôt tu reverras tes illustres Aïeux:

Lorsque du ténébreux empire
Tu prendras le triste chemin,
Le sort ne pourra plus nous dire
Quel sera le Roi du festin.

*Par M. de R***, de Péronne.*



*Vers adressés à M. le Lieutenant-Général
du Bailliage de Péronne, à l'occasion
de sa fête de Saint Louis.*

LE Saint dont vous portez le nom
Fut ennemi de l'artifice;
Comme votre auguste Patron,
A tous vous rendez la justice :
Si le ciel exauce nos vœux,
Vous la rendrez encore à nos derniers Neveux.

Par le même.

Q U A T R A I N.

JULIE est jeune & belle, elle sait raisonner;
Nature a fait pour elle autant qu'il est possible;
Elle a tout pour nous plaire, elle a tout pour
charmer,
Que peut-il lui manquer? hélas! un cœur sensible.

Par M. P. à Versailles.



C. P.

L'OISELEUR & LE MOINEAU.

Conte.

UN jour un Oïseleur vint tendre ses filets
 Aux bords fleuris d'une fontaine.
 Gentil Moineau, courant la prétentaine,
 Se laissa prendre dans ses rêts.
 Notre Manant accourt, & déjà se dispose
 A couper le fil de ses jours.
 Pour l'appaîser, l'Oiseau tremblant propose
 Deux Rossignols qui chantoient leurs amours.
 Je suis de ~~mauvaise~~ défaitë ;
 Que ferez-vous de moi, dit-il au Villageois ?
 Laissez-moi, par pitié ! je ne suis bon qu'aux bois ;
 Ne troublez point ma tranquille retraite ;
 Ces Rossignols vous feront mieux profit :
 Ah ! qu'ils seront charmans en cage !
 Oui, la douceur de leur ramage
 Saura vous procurer un plus heureux débit.
 Tâpe, répond le Manant : rusé Moineau s'envole
 A-tire-d'aile en un bosquet charmant,
 Où l'Oiseau de Vénus soupire, se désole.
 Il écoute, il entend un son de voix touchant ;
 C'étoit un Tourteréau qui peignoit sa tendresse.

Son chant à peine étoit fini,
 Moineau s'approche & dit : Votre fort m'intéresse,
 Croyez les conseils d'un ami ;
 Fuyez avec votre compagne,
 Craignez de demeurer dans ces bosquets fleuris ;
 Fuyez, errez dans la campagne :
 Le plus cruel de tous nos ennemis
 Près de ces lieux , pour nous surprendre,
 A tendu ses filets : je viens d'en échapper ;
 Le subtil Oiseleur avoit su m'attraper ;
 Craignez donc , comme moi , de vous y laisser
 prendre.

C'est ainsi que, souvent, pour vouloir trop prétendre :

* On se laisse aisément tromper ;
 Gardons-nous de trop entreprendre,
 Dans le sort du Manant évitons de tomber.
 S'il se fût contenté d'une seule capture,
 Il n'auroit pas perdu tout son profit ;
 L'appas du gain l'a trop séduit ;
 Il n'a pas su prévoir une heureuse imposture.
 Pour éviter un pareil cas,
 Suivons le cours de la nature :
 Untien, dit-on, vaut bien deux tu l'auras,
 Le proverbe nous en assure.

Par M. Dufaufoir.

V E R S

*Mis au bas du Portrait de Mademoiselle
D E C***.*

PLUS brillante que Philomèle,
 C** a d'Orphée & la lyre & la voix ;
 La toile s'embellit sous ses magiques doigts ;
 Son art fait oublier les chef-d'œuvres d'Apelle.
 Que de talens ! c'est trop pour notre hommage,
 Et sa beauté suffit pour la faire adorer.
 Laissons, laissons aux Dieux le soin de la chanter,
 Contentons-nous d'admirer son image.

Par M. d'Elmotte.

*Explication des Enigmes & Logogryphes
du second volume d'Avril.*

LE mot de la première Énigme est la *Puce* ; celui de la seconde est la *Lune* ; celui de la troisième est la *Nuit*. Le mot du premier Logogryphe est *Seringue*, où se trouvent *singe*, *serin*, *siène* ; celui du second est *Couronne*, dans

AIR

Par Mademoiselle Claire Fille de M^r.
Alexandre, Bibliothécaire de M^r le
Duc d'Aumon.

Jeune Flore à l'amour vous a :

6 b 4x 3 * 6 6

: vex donne' la naissan.: : ce ;

4x 6 4 7x * 2 6

Ce jeune Dieu pour recompén:

6 6 8 4x 6 6

: ce Vous em: bel..... lit 'a

* 6 5 4x 6

chaque instant du jour et par le

plus charmant re:tour il par:

:tage a:vec vous Sa plus

douce e:xis:tance sa plus

douce e:xis:tan: :ce

lequel se trouvent *or, urne, cor, cure,*
cône, cœur, rue, cour, Nonce; celui
 du troisième est *Campagne*, où l'on
 trouve *ame, Aman, cap, nape, Mage,*
camp, Page.

É N I G M E.

Nous sommes l'ornement du champ où nous
 naissons,

Champ dont le sein ignore la charrue,

Et qui, quoique jamais le soc ne le remue,

N'en rapporte pas moins d'abondantes moissons ;

Chez qui, bien plus, par un sort tout contraire,

Les sillons sont, pour l'ordinaire,

Avant-coueurs de la stérilité.

Mais qui le maintient donc dans sa fertilité ?

Las ! je crois, un peu la nature.

Léger engrais est toute sa culture ;

Encor... engrais, façons, torture,

Qu'il endure journellement,

N'êtes-vous pas plutôt pour l'ornement ?

*Par M. P**.*



A U T R E.

FAIT de différentes façons,
 Je sers à différens usages :
 Nécessaire dans les maisons,
 Dans les Villes, dans les Villages,
 Chacun a soin de se munir de moi ;
 Mais le sexe toujours me donne double emploi.
 Un élément terrible,
 Pout moi sans animosité,
 Loïn de m'être nuisible,
 Me rend ma première beauté.
 Bientôt placé par les mains d'une Belle,
 Qui cherche encore à s'embellir,
 De mon devoir je m'écarte pour elle,
 Et je fais tout pour la servir.
 Enfin, sans être moins docile,
 Souvent je me nourris des pleurs
 Quelle verse dans ses douleurs,
 Alors ma cruauté lui devient très-utile.

Par M. le Roux.



A U T R E.

MESSIEURS , je ne veux point ici
Jouer la petite Maîtresse ;
Comme elle , comme vous aussi ,
J'ai pourtant des vapeurs , mais de toute autre
espèce.

Lorsque l'accès lui prend , l'Amant le plus chéri ,
Grondé , traité comme un Mari ,
De son humeur a tout à craindre ,
Et de la mienne il n'a point à se plaindre.
Son cœur en est plus attendri
S'il m'entend murmurer , ce qui par fois m'arrive.
Lecteur , concevez-vous comment
Je suis dans le même moment
Et très-flegmatique , & très-vive ?
Des Coquettes qui , par degrés ,
Ammènent à leur but l'Amant encor novice ,
De Tantale lui font éprouver le supplice ,
Messieurs , je n'ai point l'artifice.
D'un desir très-ardent vous sentant dévorés ,
Lorsque sur l'herbette fleurie
Près de moi vous serez à l'ombre d'un ormeau ,
Je n'aurai point la barbarie
De vous tenir le bec à l'eau.

64 MERCURE DE FRANCE.

Pour qui m'aime, je suis & très-douce & très-bonne.

Coquettes (soit dit entre-nous)
Qui n'êtes bonnes que pour vous,
Belle leçon que je vous donne!

*Par M. Dul**.*

LOGOGYPHE.

QUOIQUE je fus jadis le trésor d'Abraham
Et de maint autre Patriarche,
La plupart des Enfans d'Adam,
En s'éloignant des tems du Déluge & de l'Arche,
Ont craint de s'avilir en vivant dans mon sein:
Que feroient-ils sans moi, malgré tout leur dédain?
Lecteur, sans partager leur erreur, leur injure,
Partagez-vous mon nom: je suis une ouverture,
Une carrière, un puits, une retraite, un creux,
Ou bien, si vous voulez, ce qu'il est très-fâcheux
De ne point rapporter d'une déconfiture,
De ces endroits malencontreux.

*Par M. de Bouffanelle, Brigadi.
des Armées du Roi.*

A U T R E.

TOUT le monde, ô Lecteur ! fait mon utilité,
Et mes qualités estimables.

On n'est pas moins instruit de ma frivolité
Et de mes tons souvent désagréables.

Au reste on vit par moi dans la postérité.

Si l'on coupe mon chef, je deviens inutile
A celui qui s'offre à tes yeux.

Hélas, son air est bien d'un imbécile.

De ce mot-ci

Retranche aussi

Le chef, tu va trouver, sans être trop habile,
Des insectes rampans, l'insecte le plus vile.

Et bien qu'il soit l'objet d'un regard dédaigneux,
C'est de mes ennemis le plus pernicieux.

Et sans la sage prévoyance

Du Philosophe instruit qui me tient sous sa loi,
Ce seroit bientôt fait de moi,

Car le bourreau détruiroit ma substance.

Par un bien bon avis finissons ce propos.

Lecteur, qui de m'avoir veu te faire une gloire,

Fais un bon choix ; alors tu peux m'en croire,

Ton ame y trouvera le calme & le repos.

Par M. Vincent, C. de Q.

A U T R E.

UNE alliance intime, un accord merveilleux,
 M'unit avec ma sœur par les plus tendres nœuds,
 Avec elle je suis en tout point fort semblable.
 Ma forme assez bizarre est souvent agréable.
 Je naquis avec toi; en sept pieds seulement
 Décompose mon être, & tu verras sans peine
 Ce Dieu qu'on invoqua sur la liquide plaine;
 Un précieux métal; un ancien instrument;
 Un Prophète annoncé, une plante ordinaire;
 Ce que font les mortels en ce monde pervers;
 Un Monarque honoré dans les Etats divers.
 J'offre un guide à tes pas utile & nécessaire;
 Un oiseau de tous tems que l'on connut; enfin
 Un jeu que tu jouas en ton âge enfantin;
 Un fleuve très-rapide; un ville de Flandre.
 J'en ai bien dit assez, Lecteur, tu peux m'entendre.



NOUVELLES LITTÉRAIRES.

Histoire générale de la Chine, ou Annales de cet Empire, traduites du Tong-Kien-Kang-Mou, par le feu Père Joseph-Anne-Marie de Moyriac de Mailla, Jésuite François, Missionnaire à Pékin, publiées par M. l'Abbé Grosier, & dirigées par M. le Roux des Hautésrayes, Conseiller-Lecteur du Roi, Professeur d'Arabe au Collège Royal de France, Interprète de Sa Majesté pour les Langues Orientales; Ouvrage enrichi de figures & de nouvelles Cartes géographiques de la Chine ancienne & moderne; levées par ordre du feu Empereur Kang-Hi, & gravées pour la première fois. Tomes I & II in-4°. à Paris, chez Ph. D. Pierres & Cloufier, Imprimeurs, rue S. Jacques.

DEPUIS la fin du quinziesme siècle que les Chinois, dérogeant à leurs vues politiques, permirent enfin l'entrée de leur Empire aux Européens, il est sans

68 MERCURE DE FRANCE.

doute surprenant qu'aucun Écrivain ne se soit occupé à nous en donner l'histoire : mais il falloit la puiser dans les annales authentiques de cette Nation ; & les difficultés de la langue chinoise d'un côté, & la longueur de l'entreprise de l'autre, ont été autant d'obstacles qui nous ont privé depuis si long-temps de ce grand corps d'histoire qui manquoit à notre littérature. On s'étoit contenté d'un abrégé fort court, extrait de ces annales par le P. Martini, qui ne descend que jusqu'à notre Ere, & des tables chronologiques du P. Couplet, d'après lesquelles le P. du Halde a composé ses cartes : voilà à quoi se réduisoient nos connoissances sur l'histoire de la Chine. Le P. de Mailla, mort à Pékin en 1748, après un séjour de quarante-cinq ans en Chine, Savant à qui on est redevable en partie de la grande & magnifique carte de cet Empire, & de la Tartarie Chinoise, levées par ordre de Kang-Hi, eut assez de courage pour entreprendre la traduction entière de ces annales authentiques, & assez de connoissance dans les langues Chinoise & Tartare Mantcheoux, pour s'en bien acquitter. C'est cette traduction dont les deux premiers volumes paroissent aujourd'hui.

M. Freret, Secrétaire Perpétuel de l'Académie des Belles-Lettres, dont les savantes dissertations sur la chronologie chinoise doivent leur existence au commerce de lettres que cet Académicien entretenoit avec le P. de Mailla, eut communication de cette traduction des annales. Il fit des démarches pour la faire imprimer au Louvre, & voulut en être l'Éditeur; mais le peu de temps qui lui restoit après ses travaux particuliers, & la direction des Mémoires de son Académie dont il étoit chargé, ne lui permirent pas de s'y livrer en entier.

Le manuscrit de cette traduction, qui avoit été déposé dans la bibliothèque du grand Collège de Lyon, a depuis passé entre les mains de M. l'Abbé Grosier, qui en a acquis la propriété par acte passé par-devant Notaires le 3 Août 1775; & c'est à son zèle que nous devons la publication de cet important Ouvrage. Il en a dressé un *Prospectus* qui a été très-bien accueilli, & dont la substance est réimprimée dans le premier volume de cette histoire, sous le titre de *Discours Préliminaire*. M. G. y réfute les assertions de l'Auteur des *Recherches Philosophiques sur les Égyptiens & les Chinois*;

70 MERCURE DE FRANCE.

assertions qui ne méritoient peut-être pas une réfutation ; à la tête sur-tout d'une histoire authentique qui les détruit toutes. M. G. nous avoit promis, dans ce même *Prospectus*, de commencer cette grande histoire par un tableau général de l'Empire Chinois. Mais il a pensé que cette description préliminaire de la Chine reculeroit trop loin le récit historique, qui n'auroit pu commencer qu'au second volume. Il a donc réformé cette partie de son plan, & rejeté, à la fin de l'Ouvrage, ce tableau qui contiendra une description topographique des quinze Provinces de la Chine, celle de la Tartarie, des Isles & autres pays tributaires qui en dépendent. Le nombre & la situation de ses villes, soit du premier, soit du second & du troisième ordre, y seront indiqués. L'Auteur donnera, dans ce même tableau, un état de la population de la Chine, des tributs de chaque Province, des richesses générales de l'Empire, & il y rassemblera tous les détails qui nous sont parvenus jusqu'ici, sur les trois règnes de son histoire naturelle. Cette description sera suivie d'un précis de nos connoissances sur la Religion, le Gouvernement, la discipline militaire, les

mœurs, les usages, les arts & les sciences des Chinois. Ces différens tableaux, le dernier sur-tout, ne peuvent manquer d'intéresser tous les Lecteurs, ceux principalement qui s'occupent moins des révolutions du Trône, que des découvertes que l'esprit humain a faites pour le bonheur de la société, & pour accroître nos jouissances.

Nous devons aussi à M. G. la publication des lettres du P. de Mailla sur la chronologie chinoise, adressées à M. Freret, pour servir de réponses aux dissertations de cet Académicien, insérées dans les tomes X, XV & XVIII des Mémoires de l'Académie Royale des Inscriptions & Belles-Lettres. Ces réponses, qui n'avoient point encore été rendues publiques, sont imprimées dans le premier volume de cette histoire générale, & peuvent lui servir d'introduction.

Une autre obligation que nous avons encore à M. G., est d'avoir engagé M. des Hautestayes, très-versé dans la littérature orientale, à veiller sur l'édition de ces annales, & à y porter une critique sage & sévère en même-temps, afin que les grands traits de cette histoire ne soient pas défigurés, comme tant d'autres, par

des préventions, des préjugés ou un esprit systématique.

Lorsque le P. de Mailla commença cette traduction, il y avoit déjà près de trente-sept ans qu'il résidoit à Pékin, où, occupé du Chinois & de la langue des Mantcheoux, il avoit, pour ainsi dire, oublié le génie & le goût de la sienne, comme il a la candeur de le marquer lui-même dans ses lettres. M. des Hautesrayes a donc été obligé de retoucher son style en grande partie ; mais il l'a toujours fait avec la plus scrupuleuse discrétion, & de manière à ne jamais altérer le sens. M. D. a cru devoir encore répandre dans le cours de l'Ouvrage un assez grand nombre de notes qui paroissent nécessaires pour l'intelligence du texte. Nous devons de plus, aux recherches du savant Éditeur, des remarques historiques & critiques, imprimées en tête du premier volume sous le titre d'*Observations*.

Ces Observations sont suivies de la Préface du P. de Mailla, qui entre dans un grand détail sur les fondemens de l'histoire chinoise, & appuie beaucoup sur la fidélité & la critique des Historiens qui ont recueilli ce grand corps d'histoire.

Cette

Cette discussion doit être lue dans l'Ouvrage même.

Lorsqu'on jette les yeux sur l'histoire des deux premières dynasties, on y remarque une sorte de sécheresse, mais qui prouve assez la véracité des Historiens qui ont rédigé le *Tong-Kien-Kang-Mou*, ou les annales chinoises. Ces Historiens n'ayant pas trouvé de morceaux authentiques pour remplir les grandes lacunes qui s'y rencontrent, ont mieux aimé garder le silence, que de transcrire des fables ou des faits incertains.

Cette histoire générale fait mention de plusieurs Princes qui régnoient en Chine avant l'Empereur Yao. Mais c'est à cet Empereur, qui monta sur le trône l'an 2357 avant l'Ere Chrétienne, que commence l'histoire authentique des Chinois. C'est aussi le premier Empereur dont il soit parlé dans le Chou-King, le plus ancien & le plus respectable monument de l'antiquité chinoise. Ce monument fut recueilli par Confucius dans des temps de trouble & d'usurpation, où les Princes Tributaires ne cherchoient qu'à faire oublier la sagesse & les maximes de l'ancien Gouvernement. Le but du Philosophe Chinois étoit de leur en rappeler les

D

principes ; aussi a-t-il rapporté dans le Chou-King, plusieurs sages discours de Yao, Chun & Yu ses successeurs. Comme ces discours renferment les maximes sur lesquelles est fondé le Gouvernement paternel dont les Empereurs de la Chine se sont rarement écartés, le Lecteur les verra, avec satisfaction, dans le cours de cette histoire.

Les Historiens Chinois ont toujours évité d'ajouter aux faits historiques de ces détails, ou de ces agrémens qui peuvent les rendre plus intéressans, mais qui donnent lieu de suspecter la bonne-foi de l'Écrivain. Leur narration est grave & sévère. Ce n'est pas cependant qu'on ne rencontre dans ces annales des morceaux très-attachans. L'histoire, par exemple, de Chao-Kang est remplie d'intérêt. On admire la prudence avec laquelle cet orphelin remonta sur le trône usurpé par Han-Tsou, événement qui paroît avoir été mis en Drame par un Auteur Chinois. Sa Tragédie, que l'on ne peut comparer à nos Tragédies modernes, mais qui est bien supérieure aux farces des Troubadours, de la Basoche, des Enfans sans souci, a été traduite par le P. Bremare ; & elle se trouve dans le recueil donné au public par le P. Duhalde,

Les Chinois ne sont pas cruels, comme on en peut juger par le Code de l'Empereur Mou-Ouang. Ce Prince y paroît toujours plus enclin à la clémence qu'à la sévérité. « Tout criminel, dit-il dans un endroit de ce Code, quoiqu'il n'ait pas commis un crime capital, se trouve dans un état triste & pénible : il ne faut point lui donner de ces Juges qui ne savent terminer une affaire qu'en usant de paroles artificieuses ; il faut choisir des gens pleins de droiture, qui ne cherchent que la vérité. Soyez attentifs à ceux qui refusent d'avouer leurs crimes. Souvent ce qu'on n'obtient pas d'abord, on l'obtient ensuite : que la crainte & la bonté soient les fidelles compagnes de vos jugemens ; faites voir à tout le monde que vous vous attachez à l'esprit des loix écrites dans nos livres, & alors vous ne vous écarterez pas des règles de la vraie justice ».

L'Empereur Hiao Ouen-Ti, de la Dynastie des Han, donne aussi, dans cette histoire, un bel exemple de cette tendre compassion pour les malheureux. La loi de mutiler les criminels, selon la nature du délit, établie sous l'Empereur Chun, n'avoit point encore été exécutée sous

Dij

la Dynastie des Han. Hiao-Ouen-Ti la remit en vigueur à l'occasion de Chun-Yu, Gouverneur d'une ville dans la principauté de Tsi, dont il commua la sentence de mort en celle d'avoir les membres mutilés. Ce Gouverneur avoit une fille unique encore jeune, qui ne voulut point l'abandonner, & le suivit jusqu'à Tchang-ngan, où il devoit être mutilé. Cette jeune fille eut le courage d'aller se jeter aux pieds de l'Empereur, & de lui dire, les larmes aux yeux : « Les » peuples de Tsi n'ont jamais porté au- » cune plainte contre mon malheureux » père : ils se louoient au contraire de » sa droiture & de son désintéressement. » Il a long-temps servi Votre Majesté avec » zèle. Le crime dont il a eu le malheur » de se rendre coupable, mérite la mort » suivant les loix : par un bienfait par- » ticulier, vous lui accordez la vie ; » mais vous avez changé son supplice » en une mort continuelle. Dans l'im- » possibilité de s'aider tant qu'il respi- » rera, quel spectacle déchirant pour sa » fille infortunée, de le voir souffrir sans » le pouvoir soulager, ni lui procurer » de nourriture ! Je suis une portion de » lui-même, & par-là je deviens cou-

» pable comme lui : je demande à Votre
» Majesté, comme la plus grande grâce ,
» de faire tomber sur moi la peine , &
» d'être mutilée à sa place ». L'Empe-
reur touché de la générosité de cette
fille , & de sa piété envers son père , lui
accorda sa grâce , & abolit la loi barbare
de mutiler les criminels. Ce Prince ex-
pliqua les motifs qui l'y déterminoient
par l'ordre suivant : « Lorsque quelqu'un
» commet une faute , ou se rend coupa-
» ble d'un crime , on le mutile avant
» que de l'avoir exhorté à se corriger ,
» & sans même lui en donner le temps.
» L'humanité réclame contre une loi
» aussi rigoureuse. Ne devons-nous pas
» avoir de l'indulgence & de la compas-
» sion les uns pour les autres ? L'amour
» de père & de mère qu'un Prince doit
» avoir pour ses Sujets , ne voit qu'avec
» horreur les effets de cette loi révol-
» tante & cruelle. Ma volonté est qu'elle
» demeure à jamais abolie. J'ordonne
» au Tribunal des crimes , de déterminer
» quelque autre peine pour les cas où l'on
» usoit de ces sortes de supplices ». Le
Tribunal s'étant assemblé , arrêta que
cette mutilation seroit changée en peines
pécuniaires , en coups de bâton , ou en

corvées aux travaux publics : le nombre des coups, la somme ou le temps, étoient réglés suivant la nature du crime. L'Empereur ratifia cette nouvelle loi par sa sanction, & la fit promulguer dans tout l'Empire.

L'agriculture, que l'on peut regarder comme une des mammelles de l'État, est en très-grande recommandation en Chine ; &, de temps immémorial, il y a une Coutume qui subsiste encore aujourd'hui, par laquelle l'Empereur, tant pour donner l'exemple au peuple, que pour marquer l'estime que l'on doit faire du labourage, est obligé de travailler lui-même à la terre. Les grains qu'il récolte ne peuvent être employés qu'à honorer le Chang-Ti, ou le Souverain Créateur. Voici comme la description de cette cérémonie est rapportée dans ces annales. Neuf jours avant le premier de la lune où commence le printemps, l'Intendant de l'astronomie avertit le Mandarin qui a l'inspection générale sur les grains, que les froids sont cessés, & que le printemps approche. Ce Mandarin en donne avis aussi-tôt à l'Empereur par un placet, où il lui expose que l'Intendant de l'astronomie lui fait savoir que dans neuf jours on

entre dans la lune où toutes choses vont commencer à prendre une nouvelle face, & qu'ainsi il prie Sa Majesté de disposer tout pour labourer la terre. L'Empereur mande au Tribunal qui a soin des corvées, d'avertir les Grands, les Mandarins & le peuple, de se disposer à cultiver la terre. Il ordonne au Tribunal qui a soin des ouvrages de l'État, de faire préparer le lieu & les instrumens nécessaires. Après quoi, cinq jours avant la cérémonie, l'Empereur se retire dans l'appartement du jeûne, & fait suspendre toute affaire dans les Tribunaux pendant les trois derniers jours que dure le jeûne. Le jour arrivé, l'Empereur se purifie le corps : au sortir du bain, on lui donne, dans une coupe d'or, du vin fait de bled : il le boit, & se rend ensuite, accompagné des Grands, des Mandarins & du peuple, dans le champ qu'il doit labourer. L'Intendant des grains examine si rien ne manque, & le principal Officier de justice place chaque instrument en son lieu. Alors l'Intendant prend la charrue, & la présente à l'Empereur, qui la reçoit avec respect, & laboure d'abord un sillon. Après avoir conduit la charrue aux trois quarts du sillon, l'Intendant gé-

80 MERCURE DE FRANCE

néral des grains le prie de la céder à ses gens, qui achèvent de labourer jusqu'à mille arpens, qui font un terrain de 5400000 pieds quarrés, l'arpent Chinois étant de 5400 pieds quarrés. Quand tout ce terrain est labouré, l'Intendant des grains en avertit l'Intendant de l'astronomie, qui l'examine, & en fait son rapport à l'Empereur. Alors l'Intendant de la bouche présente à ce Prince un repas champêtre, préparé par l'Impératrice même, dont le principal service consiste en un bœuf tué la veille. L'Empereur en mange un morceau, & distribue le reste aux Grands, aux Mandarins & aux gens qui l'ont aidé à labourer. Ce repas fini, l'Intendant général des grains fait un discours au peuple, dans lequel il relève beaucoup la condition du Laboureur, & fait sentir l'importance de s'appliquer à l'agriculture. Il appuie sur l'obligation indispensable d'y veiller, pour tous ceux qui sont en charge, depuis les moindres Officiers des bourgs & des villages, jusqu'à l'Empereur même, dont un des principaux devoirs est de cultiver la terre.

Les annales de la Chine offrent, comme toutes les histoires, des traits de bar-

barie & d'atrocité, & des exemples de vertus patriotiques & sociales qui consolent un peu le Lecteur des crimes dont l'Historien n'a pu se dispenser de l'entretenir. On lira, par exemple avec un tendre intérêt, ce trait d'amitié de deux frères concurrens au trône. Siuen Kong, Prince de Ouei, avoit épousé Y Kiang, dont il eut un fils appelé Ki. Ayant ensuite appris que le Prince de Tsi avoit une fille d'une grande beauté, il la demanda en mariage, & l'obtint. Cette Princesse lui donna deux fils qu'il nomma Cheou & Cho. Ki, comme l'aîné, devoit succéder à la principauté. Mais l'amour que Siuen-Kong avoit pour sa seconde femme, le fit condescendre à déclarer Cheou son héritier; &, pour cet effet, il commença par faire reconnoître la Princesse de Tsi pour sa première & légitime épouse, & Y-Kiang pour la seconde: en conséquence, Cheou fut regardé comme l'héritier immédiat de la couronne, Ki ne pouvant plus y prétendre qu'à son défaut. Y-Kiang, mécontente d'une pareille disposition, se plaignit hautement de l'injustice; mais voyant qu'on n'avoit aucun égard à ses plaintes, elle se pendit de désespoir.

D v

§2 MERCURE DE FRANCE.

Siuen-Kong , pénétré de cet accident , tomba dans une profonde tristesse , & commença à tout craindre de la vengeance du fils qu'il avoit eu de cette infortunée Princesse. Ces pensées funestes ne l'abandonnoient point , & le suivoient par-tout : rien ne pouvoit l'en distraire. Une vie si triste & si sombre , lui inspira à la fin des sentimens criminels & barbares contre Ki. L'amour paternel , & les belles qualités de ce fils , combattirent ces sentimens ; mais ne trouvant aucun repos , & se sentant encore plus troublé à sa vue , il résolut enfin de s'en défaire secrètement. Siuen-Kong prit des précautions pour commettre & couvrir son crime ; il prétexta qu'il avoit une affaire de conséquence à communiquer au Prince de Tsi , son beau-père , dont il chargea le jeune Prince , & posta sur son passage des scélérats qui devoient l'assassiner. Ki & Cheou , quoique concurrents à l'héritage & au trône de leur père , avoient l'un pour l'autre une véritable amitié. Cheou , à la première nouvelle de ce voyage , frémit pour son frère & son ami : il fut le trouver sur le champ , pour lui communiquer ses justes soupçons & ses craintes , & lui persuader de

se sauver. • Siuen-Kong lui répondit ,
 » Ki est mon père & mon Prince : quand
 » il n'auroit que l'une de ces deux qua-
 » lités , je devrois sacrifier ma vie pour
 » son service ; ainsi , il est inutile de m'en
 » détourner : s'il m'envoie à la Cour du
 » Prince de Tsi , soyez sûr que j'irai » .
 Le Prince Cheou ne pouvant venir à
 bout de le dissuader de partir , résolut
 en lui-même de ne pas le quitter. Le jour
 du départ arrivé , Cheou s'empara du
 petit étendard que portent ceux qui sont
 chargés de quelque commission impor-
 tante , & dit à son frère qu'il vouloit
 l'accompagner , du moins , pendant une
 journée ou deux. Les deux Princes se
 mirent en route avec une suite peu nom-
 breuse. Après avoir marché presque tout
 le jour , Ki fut obligé de s'arrêter un
 moment , & son frère Cheou continua
 son chemin ; mais à peine eut-il fait
 quelques pas en avant , que les scélérats
 qui attendoient Ki , voyant le petit éten-
 dard entre les mains de Cheou , ne dou-
 tèrent point que ce ne fût celui qu'ils
 avoient ordre d'assassiner ; & , sans d'au-
 tre examen , ils tombèrent sur lui , &
 le poignardèrent. Son frère , qui s'en
 apperçut , courut aussitôt , mais trop

tard , pour sauver Cheou , en criant de toutes ses forces : « C'est moi que vous » avez ordre de tuer , & non pas lui ; » c'est moi qui suis le Prince Ki ». Ces scélérats reconnoissant alors leur méprise , se jetèrent sur le Prince Ki , & le massacrèrent inhumainement. Cette aventure touchante , qui se répandit par-tout , rendit le Prince de Ouei odieux à tout le monde , & fit admirer la générosité , la candeur & l'amitié de ces deux frères infortunés.

Un trait encore plus frappant , & qui semble particulier à cette histoire , est celui d'un Général qui livra sa tête pour faciliter la vengeance de ses père & mère. Le Prince Tan , héritier de la principauté de Yen , s'étoit rendu à la Cour du Prince de Tsin , qui lui fit peu d'accueil , & ne lui rendit pas les honneurs dûs à son rang. Un jour même il le traita avec mépris. Tan en fut si piqué , qu'il résolut de s'en venger. Dans ce dessein , il se sauva de cette Cour , & se retira dans les États de son père. Fan-Yu-Ki , un des Officiers-Généraux de Tsin , vint l'y joindre , pour se soustraire au châtement que méritoit un crime qu'il avoit commis. Le Prince Tan lui donna une maison , &

lui assigna des revenus. Ce Prince, livré tout entier à son ressentiment, invita King-Kou, de la principauté de Ouei, ennemi juré du Prince de Tsin, à se rendre à la Cour de Yen, & accompagna cette invitation de riches présens. King-Kou ne put s'y refuser. Dans l'entretien qu'ils eurent ensemble, Tan lui peignit la tyrannie & l'ambition de Tsin, qui venoit de détruire deux puissantes principautés, Han & Tchao, dont il avoit fait inhumainement mourir les Souverains avec leurs familles. Il lui dit : « Que le même » sort menaçoit Yen ; qu'on ne pouvoit » éviter ce coup, qu'en trouvant un » homme déterminé à se sacrifier pour » le bien de l'Empire, qui intimidât le » tyran au point de le forcer à laisser les » autres Princes en paix, & à leur resti- » tuer les terres qu'il leur avoit enlevées, » ou bien de le punir en lui donnant la » mort. — Cette commission est digne » de vous, ajouta le Prince ; vous mé- » riterez le titre glorieux de Libérateur » de l'Empire, & vous rendrez votre » nom immortel ». King-Kou, échauffé par l'enthousiasme que le Prince lui communiquoit, accepta cette dangereuse commission ; mais craignant de n'avoir

86 MERCURE DE FRANCE.

pas un libre accès auprès de Tsin ; il imagina que s'il lui portoit la tête de Fan-Yu-Ki , qu'il avoit mise à prix , les portes lui seroient ouvertes. Il proposa cet expédient au Prince Tan , qui ne put consentir à sacrifier un homme qui étoit venu se jeter entre ses bras comme dans un asyle sacré. King-Kou n'insista point ; mais il fut trouver Fan-Yu-Ki lui-même , & lui dit : « Vous voyez combien vous » êtes déchu du crédit & du rang que » vous aviez autrefois. Un homme de » cœur n'est pas fait pour vivre dans la » crainte & dans l'humiliation. Quelles » ressources, quels honneurs pouvez-vous » espérer ici ? Le Prince de Tsin a exter- » miné toute votre famille , & il promet » de donner mille livres pesant d'or , » avec une ville de dix mille familles , » à quiconque lui portera votre tête , & » vous êtes dans l'impuissance de vous » venger » ! Fan - Yu - Ki poussant un grand soupir , King-Kou continua : « Si » je pouvois porter votre tête au Prince » de Tsin , je la lui présenterois d'une » main , & de l'autre je lui enfoncerois » le poignard dans le sein : sa mort vous » vengeroit de la cruauté qu'il a exercé » envers votre père , votre mère & toute

à votre famille , & je sauverois les États
 » de Yen , qui sont en danger de tomber
 » sous sa tyrannie ». Fan-Yu-Ki, le regard
 sombre & farouche , s'écria : « Je ne res-
 » pire que la vengeance , & je n'ai point
 » de repos ! Je ne puis l'obtenir , & je
 » vis encore » ! A ces mots , il se coupa
 la gorge , & tombe aux pieds de King-
 Kou , qui l'achève & emporte sa tête.
 A cette vue , le Prince Tan versa des
 larmes , & rendit à l'infortuné Fan-Yu-
 Ki les derniers devoirs selon le rang qu'il
 avoit tenu. King-Kou partit pour la Cour
 de Tsin avec la tête de ce Général. Il se
 munit d'un poignard à l'épreuve , qu'il
 trempa dans du poison , afin que si le
 coup portoit à faux , la blessure en fût
 mortelle. Il parvint , sans difficulté , au-
 près de Tsin ; & , tout en lui présentant
 la tête de Fan-Yu-Ki , il voulut tirer son
 poignard ; mais au mouvement qu'il fit ,
 le Prince se leva brusquement & s'enfuit.
 King-Kou le poursuivit. Le Prince armé
 de son sabre , lui porta , au hasard , un
 revers qui lui coupa la jambe , & le fit
 tomber. Cet homme , furieux d'avoir
 manqué son coup , lança son poignard
 contre le Prince , qui fut assez heureux
 pour l'éviter. On l'arrêta , & ce malheur

28 MERCURE DE FRANCE.

reux finit sa vie dans les tourmens & les supplices les plus cruels.

On auroit désiré que les Historiens Chinois se fussent plus étendu sur les Généraux d'armées, sur les Ministres & sur les grands hommes dont ils ont occasion de parler. Ces annales néanmoins font mention, en plusieurs endroits, du célèbre Confucius, le Prince des Philosophes de la Haute-Asie. Si l'on en croit les Généalogistes de la Chine, il tiroit son origine de Hoangti, qui régnoit en Chine l'an 2600 avant notre Ere Chrétienne; mais ce qui paroît plus certain, nous dit l'Éditeur dans une note, c'est que depuis l'an 551 avant l'Ere Chrétienne, jusqu'à la présente année 1777, c'est-à-dire, pendant 2328 ans, ses descendans peuvent prouver une filiation non interrompue. L'aîné de sa famille jouit d'un titre honorable (de Comte) & est exempt de tribut. Confucius enseigna la morale la plus pure & la plus sublime, & eut jusqu'à trois mille Disciples, qu'il partagea en quatre classes. Il mourut âgé de soixante & treize ans, l'an 479 avant notre Ere Chrétienne. Les lettrés de la Chine le regardent comme leur maître, & lui font

hommage avec des cérémonies semblables à-peu près à celles que les Empereurs pratiquent à l'égard de leurs ancêtres.

Le Philosophe Meng-Tsé, dont il est aussi parlé dans ces annales, étoit Disciple de Tsé-Ssé, petit-fils de Confucius. L'Éditeur cite de lui cette réponse. Meng-Tsé s'entretenoit un jour avec Suen-Kong, Prince de Tsi, dont le règne commença l'an 455 avant Jesus-Christ. Ce Prince lui dit : « Le parc de Ouen-Ouang avoit
 » soixante & dix *ly* quarrés d'étendue : en convenez-vous ? — On le
 » croit ainsi, selon la tradition, lui répondit Meng-Tsé. — Si cela est, reprit
 » le Roi, il étoit fort grand. — Le peuple
 » cependant le trouvoit trop petit,
 » dit Meng-Tsé. — Comment cela,
 » ajouta le Roi ? Mon parc n'a que quarante
 » *ly*, & mon peuple le trouve encore trop vaste. — Prince, lui dit le
 » Philosophe, le parc de Ouen-Ouang avoit soixante & dix *ly* d'étendue, &
 » ses Sujets le trouvoient trop petit,
 » parce qu'il leur étoit commun avec
 » ce Prince, & qu'ils y alloient faire du
 » fourage, couper du bois, & prendre
 » du gibier. La première fois que je mis
 » le pied dans vos États, je m'informai

90 MERCURE DE FRANCE.

» des principales ordonnances, pour m'y
» conformer. J'appris qu'entre le Kiao
» & le Koan, étoit un parc de quarante
» ly de circuit, & que si quelqu'un s'avi-
» soit d'y tuer un cerf, il seroit puni aussi
» sévèrement que s'il avoit tué un hom-
» me. Je compris de-là que c'étoit com-
» me une grande fosse creusée au mi-
» lieu de votre Royaume, & un piège
» tendu à vos Sujets. Est-il extraordi-
» naire qu'ils le trouvent trop grand » ?.

Le second volume de cette histoire générale, va jusqu'à l'an 141 avant Jesus-Christ. Les deux volumes suivans ne tarderont point à être publiés.

Dictionnaire des Artistes, ou Notice historique & raisonnée des Architectes, Peintres, Graveurs, Sculpteurs, Musiciens, Acteurs & Danseurs; Imprimeurs, Horlogers & Mécaniciens; Ouvrage rédigé par M. l'Abbé de Fontenai. A Paris, chez Knapen, Imprimeur-Libraire, au bas du pont Saint-Michel.

Les esprits foibles & frivoles répètent sans cesse, comme le remarque un Phi-

l'homme moderne, que les beaux Arts ne sont destinés qu'à nos amusemens ; que leur but ne va pas plus loin qu'à récréer nos sens & notre imagination. L'observation de la nature suffit seule pour nous empêcher de resserrer dans des bornes étroites, toute l'étendue de leurs avantages réels, & de leur vrai but. Tous ces merveilleux arrangemens qu'on admire dans la nature, nous indiquent tout ce qui peut élever au plus haut point, le prix & la perfection des beaux Arts. Elle ne fournit tant d'objets propres à procurer les sensations agréables, que pour exciter & fortifier en nous une douce sensibilité, capable de tempérer la fougue des passions & la rudesse de l'amour-propre.

Ce n'est point à des sensations grossières, communes à tous les animaux, que doit se terminer le spectacle des beautés répandues dans l'univers ; il doit servir plutôt à augmenter l'activité de l'esprit & du cœur, & à nous élever jusqu'à la source universelle & unique de tout ce qui est beau. C'est avoir une bien petite idée de l'homme & de sa destination, que d'imaginer que les créatures visibles ne doivent servir qu'à satisf-

92 MERCURE DE FRANCE.

faire ses besoins physiques, comme si l'Auteur suprême n'avoit eu en vue que ce qui a rapport à l'animal. Une plus saine philosophie nous enseigne au contraire que tout ce que nous voyons dans la nature, doit servir à élever notre être à un état plus noble, à conduire à l'auteur de toutes choses, & à produire des jouissances plus délicates.

Les beaux Arts, qui imitent les procédés de la nature, doivent également nous faire arriver au même but. Il faut qu'ils concourent à donner un caractère plus élevé à notre esprit, à notre cœur; & c'est cette activité si noble & si utile à nos facultés, que doivent produire les impressions de tout ce qui est beau, harmonieux, convenable. Les beaux Arts ont été destinés, dès leur naissance, à porter les hommes à la vertu, & à leur présenter les instructions les plus touchantes avec des charmes innocens. Consentir à recevoir, par leur moyen, toutes les sensations agréables, & en bannir l'utilité réelle, c'est séparer deux objets qui doivent y être perpétuellement unis, & tourner à notre perte tout ce qui est fait pour nous perfectionner & nous rendre heureux. Cicéron souhaitoit de pouvoir

présenter à son fils une image de la vertu, persuadé qu'on ne pourroit la voir sans en devenir éperduement amoureux. Voilà le service inestimable que les beaux Arts peuvent nous rendre. Ils n'ont pour cet effet qu'à consacrer la force magique de leurs charmes, aux deux biens les plus nécessaires à l'humanité, la vérité & la vertu. Une si belle destination répond parfaitement à leur origine. Nés presque tous dans le sein de la Religion, ils furent consacrés; dès le commencement, à l'utilité publique; & leur état, dans les premiers temps, est une réclamation perpétuelle contre l'abus qu'on en a pu faire dans la suite des siècles. L'architecture éleva des temples avant de bâtir des palais. C'est dans des assemblées de Religion qu'on entendit les premiers sons de la musique. Nous devons le premier Poëme au premier Historien des œuvres du Seigneur. C'est au Peintre & au Sculpteur que fut confié le soin de transmettre à la postérité les traits des grands hommes, avec le souvenir de leurs belles actions. Le marbre & la toile ne nous parlèrent que pour nous instruire de nos premiers devoirs.

Cette origine des Arts, & leur noble

destination, doivent nous pénétrer d'admiration & de reconnoissance pour tous les Artistes célèbres qui n'ont perdu de vue ni l'une ni l'autre dans leurs ouvrages. Mais, pour leur rendre ce tribut avec connoissance de cause, & profiter de leurs exemples, il faut connoître & leurs ouvrages, & la marche qu'ils ont tenue pour arriver à leur but. Il faut sur-tout se fixer sur les productions de leur génie, qui renferment le plus de traits capables d'élever l'ame, d'enflammer l'imagination, & de donner des aîles au génie. C'est à l'aide de ces exemples lumineux & frappans, que nous perfectionnerons le goût avec lequel nous apprécierons les ouvrages des meilleurs Artistes de l'antiquité, & que ceux d'aujourd'hui nous donneront à leur tour de pareils chefs-d'œuvres, & pourront reculer, s'il se peut, les bornes où leurs maîtres se sont arrêtés. Tels sont les avantages du Dictionnaire des Artistes, où l'on retrace l'histoire de chaque Art en particulier, en le présentant d'abord au berceau, & en indiquant la suite, les progrès successifs qui l'ont conduit au plus haut degré de splendeur. La lecture de cet Ouvrage apprend de quelle manière cette progres-

sion s'est faite ; & , en rapprochant les différentes découvertes des génies de tous les siècles , on pourra toujours connoître aisément quelle a toujours été la marche de l'esprit humain. On ne s'est point borné à parler des Architectes , des Peintres , des Graveurs , des Sculpteurs , des Musiciens , des Acteurs , des Danseurs ; en un mot , de tous ceux qui ont cultivé les Arts agréables. Mais on a réparé l'omission qu'on trouve dans plusieurs ouvrages sur les Artistes , en faisant connoître les Imprimeurs , les Horlogers , les Machinistes ; enfin , tous ceux que l'on entend par le nom de *Mécaniciens*. Sans parler des services réels que ceux-ci rendent à la société , combien de chef-d'œuvres n'ont-ils pas exécutés ? Combien d'ouvrages singuliers , prodigieux même , qui méritent toute la reconnoissance & l'admiration éternelle des hommes ! L'Auteur du Dictionnaire a puisé dans les meilleures sources , tout ce qu'il dit sur les Arts & sur ceux qui les ont cultivés ? Il a semé son Ouvrage d'anecdotes piquantes ; & , par ce moyen , il y a répandu les charmes de la variété. On ne trouve , dans ce Dictionnaire , ni cette brièveté qui n'apprend rien , ni cette prolixité qui ne fait que rebuter.

Essai sur le Récit, ou Entretiens sur la manière de raconter, par M. l'Abbé Bérardier de Bataut, ancien Professeur d'Éloquence en l'Université de Paris. A Paris, chez Berton, Libraire, rue Saint-Victor.

En général, le but de celui qui raconte, est d'instruire & de plaire, c'est-à-dire, de faire bien connoître la chose dont il s'agit, & de le faire avec agrément & intérêt. Il faut, pour cela, représenter exactement l'objet à l'esprit par une peinture fidelle de tout ce qui lui appartient, & employer avec distinction les ornemens dont il est susceptible. Un Historien qui me dit simplement telle Ville fut prise & ruinée, me rapporte, à la vérité, la chose toute entière. Les parties principales du fait, sont renfermées dans le petit nombre de paroles qu'il emploie. Mais je n'en suis pas frappé; ce n'est, dit Quintilien, qu'un Courrier qui, dans la rapidité de sa course, me jette comme en passant cette nouvelle. Mais si cet Historien entre dans des détails & développe toutes les parties principales de

de ce fait. Alors, continue Quintilien, je vois les Temples & les maisons en proie aux flammes ; j'entends le bruit des toits qui s'écroulent, & le mélange confus de mille cris divers. Je vois les uns avec un visage égaré, prenant la fuite sans savoir où ils vont ; les autres entre les bras de leurs proches, se disant mutuellement un éternel adieu. J'entends les gémissemens des femmes, les cris des enfans, les plaintes des vieillards qui reprochent à Dieu de les avoir trop long-temps conservés. Ici se présentent à mes yeux des Soldats avides qui courent au pillage, sans épargner même les Autels des Dieux. Là, ce sont de malheureux Captifs, qui, chargés de chaînes, marchent tristement devant leur vainqueur. Plus loin, c'est une mère désolée qui s'efforce d'arracher son fils des mains de ceux qui le lui enlèvent. Voilà ce que l'on appelle les détails qui sont, pour ainsi dire, l'ame du récit. Mais rien n'est si difficile que de faire ces détails d'une manière agréable & intéressante.

La première qualité que doivent avoir les circonstances que l'on choisit, c'est la justesse & la vraisemblance. On

E

ne doit point donner aux Acteurs qu'on introduit, des sentimens & des actions contraires à leurs mœurs & à leur caractère particulier, à leur âge & à leur dignité. Caton & Néron se tuent l'un & l'autre pour ne point tomber vifs au pouvoir de leurs ennemis ; mais leur mort doit naturellement avoir des circonstances différentes, à raison de leur différent caractère. On ne violeroit pas moins la vraisemblance, en donnant du courage & de la résolution à Néron, lors même qu'il se tue, que si on donnoit de la timidité à Caton.

Il faut que les circonstances que l'on choisit pour remplir le récit, soient utiles, c'est-à-dire, qu'elles doivent toutes contribuer à peindre le fait en question, ou concourir au dessein de celui qui raconte, puisque le récit est une espèce de peinture. Il faut aussi que tous les traits qu'on y emploie, ne fassent qu'un seul & unique tableau, c'est-à-dire, que tout ce qui entre dans le récit, doit avoir un rapport naturel au récit principal. C'est pécher contre cette règle, que d'insérer, dans un récit, des choses qui y sont étrangères, & qui ne servent souvent qu'à faire per-

dre de vue l'objet principal. Plusieurs admirateurs d'Homère avouent que ce grand Poète n'est pas entièrement exempt de ce défaut. Il est essentiel de commencer le récit précisément ; on commence le fait que l'on a dessein de raconter, en supposant le Lecteur ou l'Auditeur instruits de tout ce qui précède. Les jeunes-gens reprennent souvent de trop haut la matière de leur récit, & chargent le début de beaucoup de choses tout-à-fait inutiles. Parmi les choses sensibles qui frappent les yeux, & qui sont comme le corps du récit, on doit ne pas omettre les sentimens & les pensées de ceux qui ont part à l'action principale. Tite-Live, dans le combat des Horaces & des Curiaces, représente d'une manière admirable ; non-seulement l'air de ces Guerriers si généreux, leur démarche, leur contenance, & généralement tout ce qui paroît à la vue ; mais il représente encore leurs sentimens cachés, & ceux des spectateurs.

Parmi les ornemens qui doivent accompagner le récit, les descriptions, & ce qu'on appelle portraits, tiennent la première place. Viennent ensuite les

pensées, & ces traits frappants qui faisaient l'esprit, & qui sont comme les résultats du fait que l'on décrit. C'est sur-tout le style qui rend ces descriptions intéressantes, & qui donne aux pensées cette énergie qui les imprime dans la mémoire. On convient unanimement, que c'est le style coupé qui s'adapte le mieux au récit, que les phrases trop périodiques ne sont propres qu'à y jeter de la confusion, & que la simplicité & le naturel sont préférables à la pompe & à l'enflure. On regarde aussi la variété comme l'ornement le plus nécessaire au récit; & rien ne rend une narration plus insipide & plus languissante, qu'une répétition monotone des mêmes tours de phrases & des mêmes expressions. Le sujet qu'on traite est-il pathétique, il faut que le style le soit aussi. Le sujet est-il riant, le style doit l'être également. En un mot, on doit se monter au ton du sujet, & ne pas employer des expressions sublimes dans un récit familier & naïf.

Voilà quelques-unes des règles que les Rhéteurs nous ont donné sur la manière de raconter. Mais comme tout

ce qui est précepte a toujours un air austère , l'Auteur de l'Essai que nous annonçons , a cru devoir égayer la marche didactique , en employant les agrémens d'une conversation dont le style familier & sans appareil , loin d'avoir rien de rebutant , intéresse & attache. Ce genre entraîne nécessairement des digressions qui donnent de la variété , sans cependant faire perdre de vue le sujet , & fournissent en même-temps l'exemple & le précepte. Toutes les réflexions de l'Auteur sont le résultat d'un goût épuré , plutôt que des observations sèches & didactiques sur les règles. Il appuie tout ce qu'il dit des différens genres de narration, sur un grand nombre d'exemples bien choisis , & qui sont propres à former le goût du Lecteur , sans causer la moindre contention. On arrive au but par un chemin semé de fleurs.

On ne sauroit trop tôt mettre cet Ouvrage entre les mains des jeunes personnes de l'un & de l'autre sexe. On est dans le cas de raconter à tout âge , ou d'entendre les autres faire des récits ; il est essentiel de remplir cette tâche d'une manière utile & agréable,

102 MERCURE DE FRANCE.
& de favoir apprécier au juste le mérite
de ceux que nous écoutons ou que nous
lifons.

*Éloge de Marie de Rabutin - Chantal ,
Marquise de Sévigné ; par M. Sabatier
de Cavaillon , ancien Professeur
d'Éloquence au Collège de Tournon.*

C'est la grace naïve unie au sentiment.

COLARDEAU , *les Hommes de
Prométhée.*

A Avignon , chez François Ager ,
Libraire , Place du Change , au Ma-
gasin littéraire.

M. Sabatier , en composant l'Éloge
de Madame de Sévigné , a partagé son
sujet en deux Parties , qui embrassent
les talens & les vertus de cette femme
célèbre. Elle a , dit l'Orateur , illustré
son sexe par ses talens , & ses talens
par l'accomplissement de tous ses de-
voirs.

Ce plan , beau par lui-même , nous a
paru bien rempli , & le style y répond.
Voici un morceau de la première Partie.
« Tout est si facile dans ses écrits ,

» qu'on diroit que la gloire ait voulu
» la dispenser des peines qu'elle coûte.
» Comment eût-elle désiré ses faveurs?
» elle n'écrivoit que pour soulager son
» ame. . . . Si le génie guide sa plume,
» elle ne fait pas à qui elle en doit le
» mouvement. C'est Pſyché qui vit
» avec Cupidon ſans le connoître. Cette
» ignorance de ſon mérite, elle la por-
» toit dans la ſociété, où les plus beaux
» génies ceſſent ſouvent d'être eux-
» mêmes; pour vouloir trop répondre à
» l'idée que leurs écrits en donnent,
» où ils paroiffent plus attachés à leurs
» titres que les grands à leurs préſéan-
» ces. Elle ſavoit briller dans les cer-
» cles ſans éblouir, y plaire ſans do-
» miner; elle ſ'y montrait avec le ta-
» lent rare de parler à propos, & le
» talent encore plus rare d'écouter avec
» intérêt. Son eſprit qui étoit, pour
» ainſi dire, l'auteur de celui des au-
» tres, abandonnoit le ton de la diſpute
» à ces mortels aigres & préſomptueux,
» qui renverſent les opinions qu'on leur
» objecte, ſans établir les leurs; ſem-
» blables à des aſſiégeans téméraires, qui
» cherchent plutôt à détruire les ouvra-
» ges qu'on leur oppoſe, qu'à garantir.

» ceux qu'ils construisent ». Nous allons passer à un morceau de la seconde Partie.

« Loin de ces femmes dont les jours
 » se perdent à penser à leur parure , à
 » briguer des hommages , & à pro-
 » mener de cercle en cercle les charmes
 » qu'elles se donnent , elle ne tenoit
 » à la société que par l'envie d'y être
 » utile. N'y trouvant que des mortels
 » oppresseurs ou opprimés , elle faisoit
 » rougir les premiers & consoloit les
 » seconds. La haute naissance qui ne
 » devoit être que la vertu décorée &
 » bienfaisante , & qui n'est que trop
 » souvent l'enseigne du vice , de la
 » bassesse & de la tyrannie , n'étoit à
 » ses yeux que l'image de ses obliga-
 » tions , & un appui pour les malheu-
 » reux. Les secours qu'ils attendent ,
 » lui paroissent les dettes des riches.
 » Elle eût , si elle l'avoit pu , ôté les
 » titres à ceux qui les souillent , pour
 » les transporter aux vertueux obscurs
 » qui les auroient honorés. Éloignée
 » d'afficher cet extérieur sévère qui mas-
 » que plutôt la corruption des mœurs ,
 » qu'il n'annonce leur pureté , sa sa-
 » gesse attiroit comme ses appas. C'étoit

» le respect accompagné par l'amour,
 » & qui n'en prend que les grâces
 » naïves. Ne voyant les plus belles qua-
 » lités que dans les autres, elle ne les
 » loua si bien dans Turenne, que
 » parce qu'elle les possédoit toutes; em-
 » brassant les causes & les effets, &
 » n'envifageant ceux-ci que sous leur
 » rapport avec le bien public, elle n'es-
 » timoit le génie que par les services
 » qu'il pouvoit rendre; le génie qui,
 » abandonnant la gloire pour l'intérêt,
 » est comme la noblesse qui se mé-
 » fallie ». Nous ne transcrivons pas le
 récit de la mort de Madame de Sévigné,
 qui est peint avec les couleurs les plus
 touchantes. Ce discours est accompagné
 de notes intéressantes, & précédé d'une
 Épître dédicatoire aux Dames. Elle est
 en vers, que nous allons rapporter.

Le portrait d'un Guerrier fameux

Doit des Héros avoir l'estime :

J'ai tracé le tableau d'une femme sublime,

S'il fixe vos regards, je monte au rang des Dieux.

Le plus foible talent, lorsque votre œil le guide,

De ses efforts atteint le prix ;

La Colombe tendre & timide,

Qui se joue, en volant, sur des côteaux fleuris,

E v

Attachée au char de Cypris,
 S'élève, &, d'une aile rapide,
 Va fixer le soleil aux célestes lambris,
 A côté de l'Aigle intrépide ;
 Le Temple des Beaux-Arts est le Temple de Gnide,
 Et leurs Dieux sont vos favoris.
 Dans ces jours fortunés de la Chevalerie,
 Où l'amour ressembloit à la vertu chérie,
 Les Guerriers n'enfantoient des exploits que pour
 vous :

Un Auteur qui prétend aux palmes du génie,
 Doit se dire à lui-même, en bravant les jaloux :
 Si je puis mériter un sourire des Grâces,
 Apollon m'ouvrira ses plus secrets sentiers,
 Les fleurs qu'on cueille sur leurs traces,
 Soudain se changent en lauriers.

Précis d'Astronomie, à la portée des
 jeunes gens de l'un & de l'autre sexe,
 & de tous ceux qui veulent s'initier
 dans cette science en peu de temps,
 & sans beaucoup de peine, à l'usage
 des Colléges & des Pensions des deux
 sexes ; par M. l'Abbé Sauri, Docteur
 en Médecine, & Correspondant de
 l'Académie Royale des Sciences de
 Montpellier ; avec figures. A Paris,
 chez Valade, Libraire, rue S. Jacques ;

Froullé, Libraire, pont Notre-Dame ;
Laporte, Libraire, rue Saint-Jean-
de-Beauvais, 1777.

Tous les hommes admirent le brillant des étoiles, l'éclat du soleil, ses éclipses, celles de la lune, ses phases, les phénomènes singuliers des comètes, & les scènes si variées de ce tableau mouvant que le ciel offre continuellement à nos yeux. L'astronomie nous fait connoître les causes de ces phénomènes admirables, & le mécanisme qui régit cet univers visible. Convenons cependant que les ouvrages qu'on a publiés jusqu'ici sur cette matière, supposent des connoissances mathématiques plus ou moins profondes ; mais celui de M. l'Abbé Sauri est si clair, que des demoiselles & des garçons de douze à treize ans l'ont compris, sans le secours de personne. Voici le plan qu'il a suivi.

L'Auteur donne d'abord une petite introduction qui contient quelques notions géométriques à la portée de tout le monde. Il entre ensuite en matière, parle des cercles de la sphère & de ses différentes positions, du mouvement du soleil, du moyen de connoître les étoi-

E vj

les , du système du monde , & principalement de celui de Copernic , dans lequel la terre tourne autour du soleil. Il rend raison des phases de la lune , des éclipses de cette planète & de celles du soleil , & prouve , par des raisonnemens très-vraisemblables , que les planètes & les comètes ont des habitans comme la terre , & que les étoiles fixes sont autant de soleils , autour desquels des planettes & des comètes habitées font leur révolution.

L'Auteur du Précis passe enfin à l'astrologie judiciaire , & ne manque pas de se moquer de l'extravagance des Astrologues , qui assurent que les astres ont une grande influence , non-seulement sur les plantes , mais encore sur le corps humain , & sur les actions qui dépendent de la volonté de l'homme. Il remarque que les différens Astrologues ne s'accordent pas entr'eux , l'un regardant comme chaud ce que l'autre regarde comme froid.

« Mais si vous leur demandez , ajoute-t-il , les raisons de leur opinion , vous trouverez qu'ils n'en ont pas d'autres que leur caprice & le délire de leur imagination ». Ce Précis d'astronomie , par sa clarté & par son exactitude ,

mérite d'être bien accueilli de tous ceux qui sont chargés de l'éducation de la jeunesse.

Proverbes Dramatiques, mêlés d'Ariettes connues, dédiés à S. A. S. Madame la Duchesse de Bourbon; par Madame de Laisse, Auteur des nouveaux Contes Moraux, & d'un Ouvrage sans titre, dédié à la Reine. A Amsterdam; & se trouve à Paris, chez la veuve Duchesne, Libraire, rue St-Jacques, au Temple du Goût; & chez l'Auteur, au Luxembourg, cour des Fontaines, 1777. Un volume in-8°.

Ces amusemens dramatiques d'une femme d'esprit, sont au nombre de quatorze, dont voici les titres : *L'Innocence éclairée : A l'Amour tout est possible : Qui possède un ami, n'a rien à désirer : La Grandeur ne fait pas le bonheur : Les Ridicules : Si Jeunesse savoit, si Vieillesse pouvoit : L'Or fait tout : Le Fat puni : La Vanité trompée, ou le François à Paris : Le Bonheur échappe à qui croit le tenir : La Bonne Mère : L'Heureux déguisement : L'Apparencé est trompeuse : Le Hasard sert mieux quelquefois que la Prudence.*

Il y a des détails ingénieux & pleins d'agrémens dans ces petits Drames , qui réunissent presque tous , à ce mérite , celui d'une grande simplicité d'intrigue : le style en général en est çoulant & facile ; on trouvera peut-être seulement que Madame de Laisse se permet trop souvent d'employer dans sa prose les cadences & les inversions de la poésie , ce qui est contraire à la simplicité du Dialogue. D'aussi légères négligences , ne diminuent en rien le mérite de ces Proverbes. L'Auteur y a adapté , avec beaucoup d'art , aux différentes situations , plusieurs Ariettes d'Opéra-Comique & d'Opéra.

On trouve , à la tête de l'Ouvrage , une Épître à Madame la Comtesse de Beauharnois , que nous transcrivons , pour mieux faire connoître le style de Madame de Laisse. « Vous adressez à notre sexe ,
 » Madame , les vers les mieux faits ; on
 » y reconnoît le pinceau des graces : je
 » vous répons , au nom de toutes les
 » femmes , que l'on peut être très-aima-
 » ble , avoir beaucoup d'esprit , & cepen-
 » dant être injuste . . . Pardon , Madame ;
 » mais il faut nous justifier à votre tri-
 » bunal.

» Vous , l'ornement & la gloire de

» notre sexe , vous pouvez imaginer que
» quelquefois , jaloux des avantages fri-
» voles , il ne rende pas justice à tout ce
» qui doit plaire & charmer dans vos
» écrits ; cela prouve , Madame , que la
» personne la plus parfaite tient encore
» à l'humanité par quelques petits coins.
» Vous y tenez par une injuste défiance
» de vous-même & des autres.

» Je défie à l'être le plus envieux , de
» ne pas lire avec admiration , avec un
» plaisir vraiment senti , l'Épître char-
» mante que vous adressez aux hommes.
» Même effet doit produire votre Mar-
» motte parlant raison , tenant dans ses
» mains le grelot de la folie. Pour moi ,
» qui n'ai l'honneur de vous connoître ,
» Madame , que d'après vos écrits , je
» vous vois douée de l'ame la plus sen-
» sible ; & je crois que ce qui fait si bien
» parler votre esprit , *c'est cette vive sen-*
» *sibilité qui nous rapproche de l'être dont*
» *nous sommes les tristes & malheureux*
» *enfants.* Présent funeste , dit-on , pour
» le bonheur , que cette sensibilité ; mais
» je ne crois pas cela : un jour heureux ,
» pour une ame de feu , vaut mieux que
» dix années d'indifférence. Malheur à
» ces ames infortunées , pour ne sentir

112 MERCURE DE FRANCE.

» qu'à demi & la douleur, & le plaisir.
 » Vous, Madame, à qui la nature ac-
 » corda tout, jouissez de ces brillans
 » avantages, jouissez encore de la con-
 » fiance flatteuse & méritée, que qui-
 » conque a lu vos Ouvrages, non-seu-
 » lement les admire, mais se fait de
 » vous, Madame, le portrait le plus en-
 » chanteur. Ce n'est point un compli-
 » ment que je vous adresse: non; car si
 » j'osois, je vous dirois: je me peins vos
 » traits aussi agréables que l'est votre
 » esprit; je dirois qu'ils ont dû pren-
 » dre l'empreinte de vos sentimens
 » habituels. Tout cela est aussi sincère,
 » que si j'écrivois à M. D***, vos
 » vers m'enchantent. Je ne connois point
 » de Versificateur plus brillant: vous
 » cachez si bien votre esprit, que l'on
 » imagineroit votre cœur dictant seul
 » ce que vous écrivez. Il est aussi
 » vrai, Madame, que les femmes vous
 » louent avec enthousiasme: la prude
 » sourit en vous lisant; la coquette ou-
 » blie le soin de sa toilette; la femme rai-
 » sonnable lit, & veut les lire encore, ces
 » peintures fraîches & riantes des ridicules
 » du siècle. Je n'ai jamais regardé l'es-
 » prit comme un don très-heureux, jus-

» qu'à l'instant où je l'ai vu paré par vous
» du coloris du sentiment ».

Histoire du Cardinal de Polignac, Archevêque d'Auch, Commandeur de l'Ordre du Saint-Esprit, Ambassadeur de France en Pologne, en Hollande & à Rome, des Académies des Sciences, Françoisise, & des Inscriptions & Belles-Lettres; par le Père Chrysofôme Faucher, Religieux de Saint-François, Auteur de l'histoire de Photius & des Observations sur le fanatisme, deux volumes in-12. A Paris, chez d'Houry, Imprimeur-Libraire de Monseigneur le Duc d'Orléans & de Monseigneur le Duc de Chartres, rue de la Vieille-Bouclerie, au Saint-Esprit, 1777.

Le Cardinal de Polignac a été incontestablement un des plus grands hommes de son temps. Il a réuni le mérite d'habile Politique & de grand Négociateur, à celui d'un Prélat distingué, d'un Philosophe, & même d'un Poète. Mais ce fut à la défense de la Religion qu'il consacra sa Muse, fonction bien digne d'un Prince de l'Eglise. Cet homme célèbre n'avoit pas encore d'Historien. Le Père

114 MERCURE DE FRANCE.

Chrysofôme Faucher , plein d'admiration pour ses grands talens & pour ses vertus , entreprend aujourd'hui de réparer cet oubli. Le juste enthousiasme que son Héros lui a inspiré , répand beaucoup de chaleur dans le récit qu'il fait de sa vie.

- Un avantage de la plus grande importance pour cet Ouvrage , & qui en augmente beaucoup l'intérêt , c'est qu'il a été permis à l'Auteur de pénétrer dans le dépôt des affaires étrangères , & d'y puiser toutes les notions nécessaires à la partie de son histoire qui concerne les négociations du Cardinal , tant pour l'État que pour l'Église. Aussi entre-t-il dans les détails les plus curieux à ce sujet. Le premier volume est rempli entièrement par l'histoire de l'Ambassade du Cardinal de Polignac , alors Abbé , en Pologne. Dans le second , on voit successivement Polignac d'abord exilé , rappelé ensuite , chargé à Rome d'une négociation importante avec le Cardinal de la Trimouille , Auditeur de Rote , ensuite Cardinal , Plénipotentiaire au Congrès d'Utrecht en 1713 ; enfin , Ambassadeur à Rome , où il se rendit , en 1724 , pour le Conclave ,

après la mort d'Innocent XIII, & où il demeura chargé des affaires de France jusqu'en 1732, qu'il revint dans sa patrie, où il mena une vie tranquille jusqu'à sa mort, arrivée en 1741.

Le Père Faucher s'étend particulièrement sur l'Anti-Lucrèce, production qui seule auroit pu immortaliser le Cardinal. Il rapporte, à la fin du premier volume, une anecdote très-peu connue sur ce qui donna naissance à ce Poëme. L'Abbé de Polignac s'étant arrêté à Rotterdam à son retour de Pologne, en 1698, y eut plusieurs entretiens avec le célèbre Bayle. Les argumens d'Épiqueure, de Lucrèce & des autres sceptiques, qui venoient d'être poussés très-loin dans le Dictionnaire critique, le furent encore davantage dans les conversations entre l'Abbé de Polignac & lui. L'Abbé profita de cet entretien, pour lui demander ce qu'il pensoit sur certaines matières, & à laquelle des sectes, qui avoient le plus de vogue en Hollande, il s'étoit particulièrement attaché. Bayle éluda d'abord la question: pressé de nouveau, il se contenta de dire qu'il étoit bon Protestant. L'Abbé de Polignac, peu satisfait de cette réponse,

le pressant plus vivement encore , il répondit avec une sorte d'impatience : « Oui , Monsieur , je suis bon Professeur , dans toute la force du terme ; » car , dans le fond de mon ame , je » proteste contre tout ce qui se dit & » tout ce qui se fait ». Cette déclaration singulière fut accompagnée d'un passage énergique de Lucrèce. Polignac , frappé du ton & des circonstances , se remit à la lecture des Ouvrages du Chantre d'Épicure : il conçut que la réfutation de son système seroit utile à la Religion & à l'humanité , & l'entreprit dans sa retraite.

Institutions Mathématiques à l'usage des Universités de France , Ouvrage dans lequel on a renfermé l'arithmétique , l'algèbre , les fractions ordinaires & décimales , l'extraction des racines quarrées & cubiques , le calcul des radicaux & des exposans , les raisons , proportions & progressions arithmétiques & géométriques , les logarithmes , les équations , les problèmes indéterminés , la théorie de l'infini , les combinaisons , la géométrie & la trigonométrie , la méthode de lever les plans ,

la mesure des terrains , la division des champs & le nivellement ; les sections coniques , les usages des sections coniques pour le jet des bombes , le calcul des voûtes , les échos , les miroirs & les verres brûlans , & la dioptrique ; la théorie des forces centrales , les principes du calcul différentiel & du calcul intégral , & toutes les connoissances Mathématiques dont les Militaires & les Physiciens peuvent avoir besoin. Les matières sont traitées clairement , & mises à la portée des commençans ; par M. l'Abbé Sauri , Correspondant de l'Académie Royale des Sciences de Montpellier , troisième édition revue , corrigée & augmentée par l'Auteur. A Paris , chez Valade , Libraire du Roi de Suède , rue Saint-Jacques , vis-à-vis celle des Mathurins , 1777 ; avec approbation & privilège du Roi. Prix 4 liv. 10 sols broché.

Le succès des éditions précédentes , le cas qu'ont fait de cet Ouvrage tant d'habiles Professeurs de philosophie , soit en France , soit dans les pays étrangers , qui l'ont adopté dans leurs classes , ont engagé l'Auteur à faire des efforts pour

118 MERCURE DE FRANCE.

rendre son Livre d'une utilité plus générale. Il a ajouté plusieurs beaux problèmes qui manquent dans les autres éditions, entr'autres, un sur les loteries, à la page 138; un autre, pour déterminer la hauteur de l'atmosphère, à la page 335, & plusieurs autres choses dont le détail nous méneroit trop loin. Cette édition est d'ailleurs très-bien exécutée, & plus correcte que la précédente qui a été contrefaite en Province, mais si mal adroitement, qu'elle fourmille de fautes d'impression. Il est facile de la distinguer de la nouvelle édition de Paris, dont tous les exemplaires sont signés par l'Auteur; car dans celle-ci toutes les notes sont indiquées par des étoiles, tandis qu'elles le sont presque toutes par des lettres dans l'édition contrefaite, dans laquelle la géométrie finit à la 262^e page, au lieu qu'elle est terminée à la page 240^e dans la nouvelle édition de Paris. Voici en peu de mots le plan qu'a suivi M. l'Abbé Sauri.

Il commence d'abord par développer les opérations ordinaires de l'arithmétique, d'où il passe à celles de l'algèbre, à l'extraction des racines, au calcul des radicaux & des exposans, au fameux bi-

nome de Newton, aux raisons, proportions & progressions, à la règle de trois, de compagnie, de fausse position, aux logarithmes, aux équations, aux problèmes qu'on nomme semi-déterminés, aux équations qu'on résout par les Diviseurs du premier degré, à celles qui n'ont que deux termes, à celles qu'on peut résoudre par la méthode du second degré. Il n'oublie pas de parler de l'infini, & il réfute les sentimens de MM. Lacaille, Mazeas & Euler. Il passe ensuite aux combinaisons, & résout plusieurs beaux problèmes qui en dépendent.

Il traite aussi-tôt après la géométrie de la manière la plus simple; il apprend à mesurer la largeur d'une rivière qu'on ne peut passer, la hauteur d'une tour & celle d'une montagne, soit accessibles, soit inaccessibles, la distance d'un nuage à la terre, à lever une carte géographique, à mesurer un terrain, &c. Les sections coniques & leurs usages pour le jet des bombes, l'excavation des mines, la construction des porte-voix, des verres brûlans, la théorie des forces centrales, la théorie des courbes, les principes & les usages du calcul différentiel & du calcul intégral, sont développés de la manière

la plus simple ; de façon qu'on chercheroit en vain un Ouvrage plus élémentaire, & plus propre à avancer les progrès des Mathématiques.

Didon à Énée ; par M. Cerceau. A Paris, chez Dufour, Lib. quai de Gèvres, au Grand Voltaire.

Tout le monde connoît le beau sujet des Amours malheureux de Didon pour Énée, si supérieurement tracé par Virgile dans le quatrième Livre de l'Énéide, & qui a fourni à M. le Franc de Pompihan, celui de sa Tragédie de Didon ; c'est la même source qui a produit l'Héroïde que nous annonçons M. Cerceau suppose que cette Pièce n'est qu'un assemblage de plusieurs Lettres écrites consécutivement par Didon, pour attendre Énée, encore à Carthage ; que cette Amante abandonnée est occupée à écrire pour la dernière fois, lorsqu'on lui annonce le départ du perfide, & que, dans cet instant déplorable, elle continue de confier au papier ses terribles imprécations, & qu'elle les termine par se donner la mort.

Nous nous bornerons, pour donner une

une idée du talent naissant de M. Cerceau, à rapporter les dernières paroles de Didon, qui terminent cette Héroïde. Ceux de nos Lecteurs qui aiment les comparaisons, pourront rapprocher ce morceau des endroits de l'Énéïde & de la Tragédie de Didon, qui y ont rapport. On trouvera dans les vers de M. Cerceau de la facilité, de la verve même, mais aussi quelques fautes contre la langue & le goût.

Astre éclatant du jour qui, du milieu des airs,
 Promènes tes regards sur ce vaste Univers,
 Toi qui vois, sans pâlir, cette horrible contrée
 Rappeler en ce jour tous les forfaits d'Atrée;
 Junon, qui contemplez de vos affreux bienfaits
 La suite déplorable & les tristes effets;
 Hécate que le monde, au milieu des ténèbres,
 Invoquë en frémissant par des clameurs funèbres,
 Barbates sœurs; vous Dieux, ministres de Pluton,
 Exaucez tous les vœux qu'en mourant fait Didon:
 Vengez; vous le devez, une Amante trahie;
 S'il faut que le perfide aborde en Italie,
 Que sa flotte échappée *aux tempêtes des mers*,
 Débarque en Ausonie un peuple de pervers.
 Si tel est du destin l'arrêt irrévocable,
 Que battu, repoussé par un peuple intraitable,

F

122 MERCURE DE FRANCE.

Mandiant des secours, séparé de son fils,
Il éprouve par-tout la honte & le mépris!
Que ses vils Compagnons, reste impur de
Pergame,

Expirent sous ses yeux, victimes de la flamme!
Qu'un vainqueur insolent, arbitre de son sort,
L'empêche de chercher son salut dans la mort;
Et, soumis aux traités qu'on voudra lui prescrire,
Qu'il rampe aux pieds du trône où son orgueil
aspire!

Que mes derniers souhaits ne soient pas impuis-
sans:

Dieux, qui les entendez, je vous en fais garans!

Et vous, mes Tyriens, *Nation si fidelle,*
Sans cesse harcelez sa race criminelle,
Faites passer ma haine au cœur de vos enfans;
Que par vous, excités contre ses descendans,
A la voix de la paix ils refusent d'entendre.
Leur fureur servira d'hécatombe à ma cendre.

Vous, ma sœur, qui, croyant soulager mes
ennuis,

Avez creusé l'horreur de l'abyssime où je suis,
Puissiez-vous, acceptant le sceptre de Carthage,
Vous rappeler Didon & venger son outrage!

Qu'il naisse de ma cendre un Héros dont l'ardeur

Sur les Troyens vaincus venge mon déshonneur ;
 Ou puissé-je moi-même , implacable furie ,
 Perdre , en les immolant , une seconde vie ;
 Que ma fureur transfmise à mes derniers sujets ,
 Se porte dans la suite aux plus affreux excès ;
 Que les deux Nations , l'une à l'autre opposées ,
 Par la noire discorde à jamais divisées ,
 Au milieu des combats se disputent l'honneur
 De s'effacer en crime & se vaincre en horreur ;
 Et qu'enfin mes soldats , assurés de leur proie ,
 Du nouvel Ilion faisant une autre Troie ,
Sous ses débris fumans étouffent leurs mépris.
La mort n'a rien d'affreux ; je m'y plonge à ce prix.

Il est presque superflu de remarquer
 qu'on ne dit point *entendre à la voix de*
la paix , mais *entendre la voix de la paix* ;
 qu'on dit *creuser un abysme* , mais non
 pas *creuser l'horreur d'un abysme* ; qu'on
 peut encore moins dire *se plonger dans*
la mort ; & qu'il est difficile de compren-
 dre ce que c'est que *des mépris qu'on*
étouffe sous des débris fumans.

Du Pronostic dans les maladies aiguës ;
 par M. le Roy , Professeur en Méde-
 cine en l'Université de Montpellier ,
 Membre de la Société Royale de la

F ij

224 MERCURE DE FRANCE.

même Ville & de celle de Londres,
&c. A Paris, chez P. F. Didot le
jeune, Lib. quai des Augustins; 1776,
Avec approb. & privil. du Roi. 1 vol.
in-8°. prix 3 l. br.

Ce volume forme la seconde partie
des Mélanges de Médecine de M. le
Roy; il s'agit dans celui-ci du pronostic
dans les maladies aiguës. On entend
en général par pronostic, une connois-
sance exacte de ce qui doit arriver; le
mot est spécialement adopté pour la
Médecine; c'est précisément la connois-
sance anticipée des événemens auxquels
la situation du malade donne lieu de
s'attendre, & on appelle signes pronostics,
tous ceux qui peuvent servir de fonde-
ment à une pareille connoissance. La
réputation d'un Médecin dépend beau-
coup de l'art du pronostic; quand les
pronostics se trouvent confirmés par les
événemens, rien n'augmente plus la con-
sidération qu'on a pour lui; mais, pour
exceller dans cet art, il faut être con-
sommé dans la pratique de la Médecine
& être bon observateur. Au surplus, un
Médecin prudent & consommé, dit
Hippocrate, ne doit prédire que très-

peu ; mais aussi a-t-il rarement le désagrément de voir ses prédictions contredites par l'événement. Personne n'a mieux écrit sur les pronostics qu'Hippocrate ; aussi M. le Roy prend pour Mentor le vénérable Vieillard ; cependant , malgré le respect qu'il a pour ce grand homme , il fait remarquer ce qu'il y a eu de defectueux dans quelques-uns de ses pronostics , en les comparant avec ses propres observations. L'Ouvrage de M. le Roy , que nous annonçons actuellement , est exécuté sur le plan du Livre des Pronostics d'Hippocrate , le meilleur peut-être , au moins le plus exact , le plus soigné de ceux qui nous restent de lui ; il fera de la plus grande utilité aux jeunes Praticiens ; il ne contribuera pas peu à accélérer leurs progrès dans l'art du pronostic , & à leur faciliter l'intelligence des Ouvrages d'Hippocrate. Personne n'étoit plus capable que M. le Roy pour publier un pareil Ouvrage , étant également versé dans la théorie & la pratique. Nous ne pouvons assez en conseiller la lecture aux jeunes Médecins.

Morceaux choisis des Prophètes ; mis en François par M. l'Abbé Champion

126 MERCURE DE FRANCE.

de Nilon ; 2 vol. in-12. A Paris , chez Moutard , Libraire , Quai des Augustins.

Les Prophéties sont ce qu'il y a de plus intéressant dans les Livres Saints. Tous les Mystères de la Loi nouvelle y sont prédits. C'est l'histoire passée , présente & future de la conduite du Seigneur. On n'y voit que des traits frappans & des événemens mémorables. Des châtimens de Rois , des destructions des Peuples , des renversemens d'Empires , des armées d'insectes dévorans , des ravages , des mortalités , tous les fléaux de la vengeance Divine. Mais ces images terribles sont toujours mêlées d'objets consolans. On y découvre , dans un beau lointain , l'exécution parfaite des promesses du Très-Haut. L'avènement du Messie , la rédemption du Genre humain , la conversion des Juifs , le renouvellement de l'Eglise , le triomphe de la Jérusalem céleste , l'exaltation des justes , le bonheur des Élus. Telle est la manière dont les meilleurs interprètes des Livres Saints , nous présentent cette portion de l'Écriture-Sainte. Quant à l'éloquence de ces Auteurs inspirés , voici comme s'en

explique le nouvel Interprète, d'après tous les Écrivains qui ont parlé de l'éloquence des Livres Saints. « Il m'a semblé, dit-il, que les Prophéties, ces compositions toutes divines, remplies d'idées si grandes, d'images si magnifiques, de figures si hardies, de tableaux si frappans, de sentimens si tendres, de mouvemens si pathétiques, de traits si brillans en tout genre, & si supérieurs à tout ce que les Poètes profanes ont de plus parfait; il m'a semblé, dis-je, que ces productions admirables de l'Esprit humain, éclairé, échauffé par l'Esprit Divin, devoient être interprétées d'un style noble, élevé, touchant, qui répondît, autant qu'il est possible, à la majesté, à l'énergie, à l'onction qui régnerent dans le texte original ». Le nouveau Traducteur a trop vivement senti les beautés sublimes des Écrivains sacrés, pour les avoir dégradées dans la traduction libre qu'il nous en donne.

Nous n'avons rien dans l'Écriture ni dans la belle Antiquité profane, qui soit plus achevé que ces morceaux des Prophètes que M. l'Abbé Champion de Nilon a rassemblés, & qu'il deve-

loppé par son Commentaire abrégé , & par de courtes observations dans lesquelles on trouve indiqué l'objet de ces différentes Prophéties. Il pouvoit y joindre , (& cette addition peut faire la matière d'un autre volume) tant d'autres morceaux également sublimes , tels que la description du passage de la mer rouge , dans le Cantique de Moïse & de Marie , de celle du Léviathan dans Job, de celle d'une tempête, dans le Pseaume XVIII , & de tant d'autres endroits où l'on trouve ce mélange heureux , & jamais interrompu, de grandeur , de simplicité , de force , & même d'agrémens , qui met les Livres Saints , considérés du côté de l'éloquence , si fort au-dessus des plus magnifiques productions de l'Esprit humain. Pour comble de perfection , un de leur caractère propre est d'émouvoir , d'intéresser l'ame , & de parler toujours au cœur. Y a-t-il , par exemple , dans l'Antiquité profane , un Cantique lugubre qui puisse être comparé aux lamentations de Jérémie ? Il semble que Dieu ait permis que Jérémie ait été un homme de douleurs , afin de lui inspirer ce Cantique de deuil & d'affliction , regardé à juste titre comme un chef-d'œu-

vre de sentiment ; de même que Dieu avoit choisi auparavant Salomon , le plus heureux de tous les Rois de la terre , pour lui inspirer le Cantique des Cantiques , c'est-à-dire, un Cantique nuptial qui ne respire que la joie sainte, produit par un amour tout chaste & tout divin.

Les Orateurs & des Poètes trouveront dans le Recueil que nous annonçons , des traits admirables de l'éloquence la plus parfaite , de la Poésie la plus sublime, comme on trouve aussi une noble simplicité dans les narrations historiques, & un ton d'autorité & de dignité dans tout ce qui a rapport à la doctrine. On peut donc dire que la lecture des Livres Saints , dont le but principal est de nous rendre meilleurs , sert encore à perfectionner notre esprit.

État actuel de la France, considérée dans ce qu'elle offre de plus curieux & de plus intéressant ; avec la distance de Paris aux Villes importantes ; celle de ces mêmes Villes, ainsi que de toutes les autres, aux Capitales des Gouvernemens où elles sont comprises ; leurs longitudes & latitudes exactes d'après les observations de MM. de l'Acadé-

mie Royale des Sciences, avec une description abrégée des endroits les plus remarquables qui se trouvent sur les routes de Paris aux Villes & Bourgs du Royaume, vol. ix-16, avec des Cartes, & un papier préparé pour écrire. A Paris, rue S. Jacques, chez Desnos, Libraire, & Ingénieur-Géographe.

On trouve chez le même Libraire, le *Souvenir du Voyageur*, avec beaucoup de feuillets en blanc de papier préparé.

La cinquième partie des *Étrennes de Minerve aux Artistes*, vient aussi d'être publiée à l'adresse ci-dessus. Ces *Étrennes* rassemblent différens procédés curieux ou utiles, relatifs à l'Agriculture, aux Arts, aux Métiers, &c.

Éléments de Tactique, démontrés géométriquement; Ouvrage Allemand, orné de Planches, composé par un Officier de l'État-Major des Troupes Prussiennes; traduit en François par M. de Holtzendorff, ci-devant au service du Roi de Prusse. A Paris, chez Nyon aîné, Libraire, rue Saint-Jean-de-Beauvais.

La difficulté d'une Science, prend en partie sa source dans le défaut de *Principes élémentaires*, bien démontrés : de-là les sentimens sophistiques qui les rendent informes : de-là, la complication de *Principes erronés* ; & enfin la fausseté des opérations décisives.

Tel a été très-long-tems, & est encore de nos jours, l'état de la Tactique chez les Nations où cette Science est établie sur de *faux Principes*, ainsi qu'un édifice qui manque de fondemens solides.

Les *Principes fondamentaux de la Tactique*, doivent être fondés sur l'évidence mathématique, afin qu'ils soient permanens. Telle est la nature de ceux proposés par l'Auteur Allemand, dont les succès dans l'Empire, justifiés par la pratique, ont donné lieu à cette traduction. La Géométrie leur sert de base, depuis les premières notions, jusqu'aux connoissances nécessaires pour faire manœuvrer avantageusement de grandes armées.

Dès-lors les Militaires, en général, seront d'accord sur les mêmes points. L'uniformité des évolutions ou manœuvres, sera la suite de cet accord fixé irrévocablement ; & le succès des armées

232 MERCURE DE FRANCE.
deviendra, sinon infailible, du moins plus assuré qu'il n'étoit auparavant.

Unique en son genre, cet Ouvrage Didactique, divisé en deux Parties, ne peut qu'intéresser les Militaires studieux, par l'analyse des *Principes* les plus *simples*, démontrés évidemment. Il paroît même être la base de l'*instruction* d'après laquelle les Troupes Françoises manœuvrent aujourd'hui. L'Autheur y traite à fond les divers objets, comme il les a long-tems médités.

La *première Partie* comprend, en dix Chapitres, dont le premier sert d'introduction, les *Principes généraux des points de vue*, ceux de *l'alignement*; les *mouvements de conversion*, la *division inférieure de la Troupe*, les *quatre ordres de marche généraux*, & les *évolutions moins habituelles & plus particulières à la guerre*. La *seconde Partie*, en six Chapitres, donne en grand l'*application de ces Principes lumineux* à des armées. Cet Ouvrage contient plus de vingt Planches, afin que le précepte soit toujours appuyé de l'exemple, qui en constate la preuve.

Le mérite particulier de cet Ouvrage important, c'est qu'il peut être entendu

de tout le monde, même du simple Soldat; & que les *Principes* qui y sont développés peuvent être adaptés à toutes fortes d'ordres de bataille, & pratiqués sur tous les terrains possibles.

On donnera l'attention la plus suivie à l'exécution typographique de cet Ouvrage, actuellement sous presse, contenant deux volumes *in-8^o*. même format, papier & caractère que le *Prospectus*.

Le prix sera de *dix livres* en brochure, pour ceux qui n'auront pas souscrit, & de *huit livres* pour les Souscripteurs, à qui on ne demande par avance que leur engagement par écrit, de prendre l'Ouvrage lorsqu'il paroîtra. La liste des Souscripteurs sera imprimée à la fin du second volume.

On souscrit à Paris, chez Nyon l'aîné, Libraire, rue Saint-Jean-de-Beauvais, où se délivreront les Exemplaires aux Souscripteurs.

On est prié d'affranchir le port des lettres.

Œuvres de Bernard Palissy, revues sur les exemplaires de la bibliothèque du Roi, avec des notes par MM. Faujas

134 **MERCURE DE FRANCE.**
de Saint Fond, & Gobet. Vol. *in-4°*.
Prix 12 liv. broché.

Les Œuvres de Bernard Palissy, aussi grand Physicien, a dit Fontenelle, que la nature seule puisse en former, étoient devenues si rares, que la plupart des Naturalistes, des Physiciens & des Chymistes, à qui elles sont nécessaires, ne les connoissoient que de nom, ou d'après les extraits qu'en ont donnés MM. de Fontenelle, de Jussieu, de Buffon, Venel, &c. Depuis plus de deux siècles, les différens Traités de cet Auteur n'avoient point encore paru réunis en un seul corps d'Ouvrage; car il ne faut pas compter l'édition de 1636 en deux volumes *in-8°*. Robert Fouet, qui la publia, lui avoit donné le titre ridicule de *Moyen de devenir riche*, &c. titre qui n'est point celui de l'Auteur. Cette édition d'ailleurs est mutilée en plusieurs endroits: il étoit réservé à notre siècle, que l'on peut appeler le siècle des connoissances, de donner une édition complète & correcte des Œuvres de cet homme unique qui, de simple Potier de terre, étoit devenu un des savans les plus distingués de la Nation. Nous avons l'obligation de cette

édition à MM. Faujas de Saint Fond, & Gobet. Le premier de ces Éditeurs voyage depuis fort long-temps dans le Dauphiné avec M. Guettard, pour en publier l'histoire naturelle. L'édition des Œuvres de Bernard Palissy a été revue sur les originaux de la bibliothèque du Roi, imprimés du vivant de l'Auteur en 1557, 1563, 1564 & 1580. Les Éditeurs se sont attachés particulièrement à conserver l'Ouvrage entier de Palissy; ils se sont même abstenus d'altérer son style, ses expressions & son orthographe: mais ils ont eu soin d'expliquer & d'éclaircir, par des notes, les mots qui pourroient embarrasser, & se sont appliqués à développer les théories neuves & ingénieuses que Palissy avoit imaginées, sans cependant oublier de faire entrevoir ses erreurs. Chaque Traité est précédé d'un sommaire; & l'on trouve, à la tête du volume, des recherches sur la personne & les Ouvrages de Bernard Palissy. Cet homme, d'un génie observateur & vraiment singulier, qui, simple Potier terre-s'éleva au-dessus de son siècle par ses recherches & ses connoissances, étoit natif du Diocèse d'Agen en Aquitaine, suivant Lacroix Dumaine, son contempo-

rain. L'Historien d'Aubigné, dit que Palissy mourut l'an 1589, âgé de 90 ans; ainsi, il seroit né en 1499. Lacroix Dumaîne assure que Palissy, « Philosophe » naturel & homme d'un esprit merveilleusement prompt & aigu, florit à Paris l'an 1584, âgé de 60 ans & plus, & fait des leçons de sa science & profession ». En supposant, avec cet Auteur, que Palissy avoit alors plus de 60 ans, il pourroit être né depuis 1514 à 1520. Cet homme, simple Ouvrier, sans lettres, montre, dans ses différens écrits, une sagacité peu commune, une imagination heureuse, un esprit droit, laborieux & naturellement porté à l'observation. La forme de ses Ouvrages annonce elle-même un génie original. Ce sont des Dialogues entre *Théorique* & *Pratique*; & c'est toujours *Pratique* qui instruit *Théorique*, écolière indocile, ignorante; &, par cette raison même, grande discoureuse.

Les Éditeurs n'ont point, dans cette édition des *Œuvres* complètes de Bernard Palissy, observé l'ordre des éditions originales pour l'arrangement des Livres, parce qu'ils ont préféré, avec raison, de rapprocher les sujets les plus analogues. Le premier *Traité* qui se présente dans

cette édition, est celui de l'*Art de terre*. Ce Traité a principalement pour objet la fabrication de la fayence. Palissy, à force de recherches & d'expériences, parvint à créer cet art, dont il n'avoit d'autres connoissances que celles que pouvoit lui procurer l'inspection d'un vase de terre émaillé. L'art de la fayence étoit cultivé en Italie, mais n'étoit point connu en France du temps de Palissy. Il travailla, pendant plusieurs années, pour découvrir les moyens de faire de pareils vases. Il étoit sans fortune & privé de tous secours étrangers; aussi eut-il bien des malheurs à vaincre & des obstacles à surmonter. Il nous en fait, dans son Traité, un tableau pathétique, & qui peut servir à faire connoître la trempe de ce génie laborieux.

Palissy a fait un Traité sur les terres d'argille. Il les désigne très-bien; il les regarde comme des terres tenaces qui se délayent dans l'eau, & décrépitent au feu quand elles ne sont point parfaitement séchées. Il entre dans des détails intéressans sur les différentes espèces d'argille, sur leurs qualités réfractaires ou fusibles, & leurs autres propriétés bonnes ou mauvaises, relativement à l'usage qu'on peut

138 MERCURE DE FRANCE.

en faire dans la composition des poteries.

Son Traité des pierres est très-curieux & très-savant. Beaucoup de ses idées, sur leur formation & les différentes causes qui concourent à leur décomposition & à leur renouvellement, ont été adoptées par de célèbres Naturalistes de nos jours. Il nous entretient sur la production du crystal de roche, dont il compare ingénieusement la théorie avec celle du sel de nitre; il croit qu'il s'est formé, comme lui, dans un liquide en repos, ainsi que toutes les autres espèces de cristaux. Il examine ensuite, avec cette sagacité qui lui étoit familière, la cause de la pétrification des coquilles, celle de la formation des pyrites, stalactites, &c.

Palissy, dans son Traité sur la marne, ne donne point une définition de cette terre. Les Chymistes de nos jours la définissent un mélange de craie & d'argille, dont les proportions varient. Palissy recommandoit, de son temps, la marne, pour fertiliser les terres. L'expérience a confirmé la bonté de cet engrais. On a reconnu cependant que la marne ne peut servir à fertiliser les terres trop fortes, c'est-à-dire, trop argilleuses. Palissy pense que la marne étoit originairement une

terre argilleuse, & qu'elle tend à devenir de la craie. Il est au contraire reconnu que la craie est une terre composée, qui est le produit de la déformation des coquilles, & qu'elle devient, par la suite, marne & argille.

Palissy, dans ce même Traité, fait mention d'argilles blanches, trouvées dans des fouilles, lesquelles sont bonnes à faire des vases. Ces argilles cependant n'étoient point connues en France avant M. Pott. Il faut donc croire que les Naturalistes François & étrangers n'avoient point sçu profiter des lumières de Palissy. Depuis Pott, on a fait des recherches sur les argilles, & on en a découvert, en France, de parfaitement blanches, & avec lesquelles on fabrique les plus belles porcelaines qui aient jamais existé, sans en excepter même les anciennes porcelaines du Japon. Telle est la belle terre à porcelaine de Limoges, que l'on pourroit regarder comme le Kaolin des Chinois, & qui est même meilleure pour l'emploi, parce qu'elle n'est pas remplie de mica.

Palissy, après avoir parlé des terres marneuses & crétacées, dit un mot des différentes terres si fort usitées autrefois.

140 MERCURE DE FRANCE.

en médecine, telles que celles de Lemnos, d'Arménie, &c. Il est le premier qui ait fait voir que les différentes terres sigillées, employées dans le commerce, étoient des marnes ou des argilles.

Ce Physicien Naturaliste établit pour principe général, dans son article sur les sels, *qu'il n'est nulle chose sans sel*, & qu'il y a une multitude infinie d'espèces de sels. Mais ses divisions sont trop générales. Elles ne donnent point une distribution nette que l'on puisse saisir. Les Chymistes modernes ayant reconnu que parmi les matières salines, il y en a qui ont des propriétés communes, & d'autres des propriétés opposées, en ont fait une distribution d'autant plus lumineuse, qu'elle est fondée sur les propriétés mêmes de ces sels.

Palissy consacre, à la suite de ce petit traité sur les sels, un chapitre entier & séparé sur le sel commun, & sur la manière dont on se le procuroit dans les Isles de Xaintonge. Il démontre très-bien l'avantage de faire le sel dans les marais salans, où l'on n'a pas besoin de consumer du bois pour l'évaporation des eaux. Il compare ce travail à celui pratiqué dans les salines de Lorraine, travail beaucoup

plus dispendieux , parce que l'on fait évaporer les eaux salées des puits dans des chaudières de tôle , échauffées par un feu qui ruine les forêts de Lorraine & de Franche-Comté. Un Écrivain moderne , qui nous a donné , il y a huit à dix-ans , dans un très-bon Mémoire , le détail des salines de Castiglione , a confirmé , par ses calculs , la justesse des remarques de Palissy. Lorsque la Lorraine & la Franche-Comté étoient couvertes de bois , il auroit été sans doute alors très-difficile d'établir des marais salans. La trop grande quantité de bois d'ailleurs dont on vouloit se débarrasser , pouvoit justifier l'emploi que l'on en faisoit pour l'évaporation des eaux salées. Mais aujourd'hui que ces Provinces sont moins garnies de bois , & que les forêts sont éloignées des villes de cinq à six lieues & même davantage , les observations de Palissy , & celle de l'Auteur du Mémoire que nous venons de citer , méritent une attention particulière.

Les réflexions de Palissy sur le sel commun , sont suivies , dans cette édition , d'un traité sur les eaux & fontaines. Ce traité contient plusieurs détails , & présente une théorie qui confirme que

ce simple Potier de terre étoit un Physicien éclairé, & qui savoit mettre à profit les observations que ses recherches pratiques lui avoient suggérées.

On pense bien que cet Artisan Philosophe n'étoit pas homme à être la dupe des Alchimistes & de ces prétendus Adeptes, qui errent, sans principes & sans méthode, dans une carrière d'opérations aussi chimériques que périlleuses. Ses remarques sur l'Alchimie, sur le grand-œuvre, sur l'or potable, forment plusieurs articles destinés principalement à démontrer l'absurdité des prétentions des Alchimistes, & le ridicule de leurs pratiques.

Palissy ne se moque pas avec moins de succès, dans ses *Observations sur les abus de la Médecine*, du charlatanisme de certains Médecins de son temps, ou plutôt de la simplicité des malades qui se fioient aux promesses emphatiques de ces Empyriques. Il rapporte cette petite ruse d'un Sébastien Colin, Médecin d'une ville de Poitou, qui a publié, en 1558, un Livre sur les urines avec ce titre : *Bref Dialogue, contenant les causes, jugemens, couleurs & hypotases des urines, lesquelles adviennent le plus souvent à ceux qui ont la fièvre.* « Il y avoit, dit Palissy, en une

» petite ville de Poitou , un Médecin
» aussi peu favant qu'il y en eût en tout
» le pays , & toutefois , par une seule
» finesse , il se faisoit quasi adorer. Il avoit
» une étude secrète bien près de la porte
» de sa maison ; & , par un petit trou ,
» voyoit ceux qui lui apportoit des
» urines ; & , étant entrés en la cour , sa
» femme , bien instruite , se venoit asseoir
» sur un banc près de l'étude , où il y
» avoit une fenêtre fermée de chassis , &
» interrogeoit le Porteur d'urines d'où
» il étoit , lui disoit que son mari étoit
» en la ville ; mais qu'il viendrait bien-
» tôt ; & , le faisant asseoir auprès d'elle ,
» l'interrogeoit du jour que la maladie
» print au malade , & en quelle partie du
» corps étoit son mal , & conséquem-
» ment de tous les effets & signes de la
» maladie ; & , pendant que le Messager
» répondoit aux interrogations , Mon-
» sieur le Médecin écoutoit tout , & puis
» sortoit par une porte de derrière , &
» rentroit par la porte de devant , par où
» le Messager le voyoit venir. Lors la
» Dame lui disoit : voilà mon mari ,
» parlez à lui. Ledit Porteur n'avoit pas
» sitôt présenté l'urine , que Monsieur
» le Médecin ne la regardât avec fort

144 MERCURE DE FRANCE.

» belle contenance ; & , après , il faisoit
» un discours sur la maladie , suivant ce
» qu'il avoit entendu du Messager par
» son étude ; & quand ledit Messager
» étoit retourné au logis du malade , il
» contoit , comme un grand miracle , le
» savoir de ce Médecin , qui avoit connu
» toute la maladie soudain qu'il avoit vu
» l'urine ; & , par ce moyen , le bruit de
» ce Médecin augmentoit de jour en
» jour ».

Le premier Ouvrage que Palissy avoit rendu public , étoit un traité sur l'agriculture : nos Agriculteurs y trouveront quelques idées hasardées ; mais ces traités leur offriront aussi des observations très-justes & fondées sur la pratique.

Un goût décidé pour l'étude de la nature , & le desir de mener une vie douce & tranquille , avoient inspiré à Palissy l'idée d'un *jardin délectable*. Ce jardin rassemble , suivant son plan , l'utile & l'agréable : le site de ce jardin est rempli de montagnes , dont les côteaux offrent des points de vue très-variés. Palissy y a distribué des terrasses , des grottes , des salles de verdure qui forment autant de retraites délicieuses. Le goût de son siècle étoit de mutiler les arbres , pour en former

mer des ornemens d'architecture ; & on ne doit point être surpris qu'il ait adopté ce genre de décoration dans plusieurs endroits de son jardin. On conviendra cependant que cette manière de décorer est préférable à celle qui a été depuis en vogue , & qui consistoit à tailler les ifs, les buis, les romarins & autres arbrisseaux en forme d'animaux : la nature se prête difficilement à ces bisfarreries , qui d'ailleurs ne peuvent jamais être d'une grande élégance.

Palissy , après avoir fini la description de son jardin , donne un nouvel essor à son imagination , & emprunte le voile d'une fiction enjouée , pour censurer les mœurs de son siècle. « Lors , dit-il , je » voulus savoir quelles espèces de folies » estoient en l'homme , qui le rendoient » aussi difforme & mal proportionné : » mais ne le pouvant savoir ni connoître » par l'art de la géométrie , je m'avisai » de l'examiner par une philosophie alchimistale , qui me fit ériger soudain plusieurs fourneaux propres à cette affaire ; » les uns pour putréfier , les autres pour calciner ; aucuns autres pour examiner , » aucuns pour sublimer , & autres pour distiller. Quoi fait , je pris la tête

G

246 MERCURE DE FRANCE.

» d'un homme ; & , ayant tiré son ef-
» sence par calcinations , distillations ,
» sublimations & autres examens faits
» par Matras , Cornues & Bains-marie ,
» & ayant séparé toutes les parties ter-
» restres de la matière exalative , je trou-
» vai que véritablement en l'homme
» il y avoit un nombre infini de fo-
» lies ; que quand je les eu apperçues , je
» tombai quasi en arrière comme pasmé ,
» à cause du grand nombre de folies que
» j'avois apperçu en ladite teste. Lors
» me print soudain une curiosité & envie
» de savoir qui étoit la cause de ces
» grandes folies ; & , ayant examiné de
» bien près mon affaire , je trouvai que
» l'avarice & l'ambition avoient rendu
» presque tous les hommes fols , & leur
» avoit quasi pourri toute la cervelle ,
» &c. » Il analyse ensuite la tête d'un
» fripon de Marchand , celle d'un jeune
» étourdi , celle d'un Officier de Robe
» Longue , celle de la femme de cet Offi-
» cier , qui étoit glorieuse & coquette ,
» &c. Ces analyses n'apprendront vraisem-
» blablement rien à la plupart des Lecteurs.
» Ils se convaincront seulement que les
» mœurs du dix-huitième siècle ne diffé-
» rent point de celles du quinzième , &

qu'il n'y a que quelques usages qui ont changé.

Palissy, après s'être égayé sur un sujet de philosophie & de morale, se rappelle, avec amertume, les malheurs occasionnés par les troubles de Religion dont il avoit été témoin. Il étoit de la Religion Protestante, & avoit été, sous le règne d'Henri III, exposé lui même plusieurs fois au fer homicide des Ligueurs. D'Aubigné, dans son histoire, rapporte de lui ce trait qui peut servir à faire connoître la vigueur de caractère & la fermeté d'ame de ce simple Potier de terre. Les Ligueurs l'avoient fait enfermer à l'âge de 90 ans, dans la Bastille. Henri III, l'ayant fait venir, lui dit un jour : « Mon bonhomme, si vous ne » vous accommodez sur le fait de la » Religion, *je suis contraint de vous laisser* » *entre les mains de mes ennemis.* » — Sire, lui répond Palissy, j'étois bien » tout prêt de donner ma vie pour la » gloire de Dieu. Si c'eût été avec quel- » que regret, certes ! il seroit éteint en » ayant oui prononcer à mon grand » Roi, *je suis contraint* : c'est ce que » vous, Sire, & tous ceux qui vous con- » traignent, ne pourrez jamais sur moi, » parce que je fais mourir ».

G ij

Palissy, ainsi que nous l'apprend l'Auteur des recherches sur la vie de cet homme célèbre, est le premier qui ait formé, à Paris, un cabinet d'histoire naturelle, où il faisoit des démonstrations publiques. Nous avons, dans la collection de ses Œuvres, un écrit intitulé : *Cabinet de Palissy*. Son intention, comme on peut s'en convaincre par cet écrit, étant de rendre sa collection propre à répandre un jour favorable & prompt sur la science, il avoit placé chaque morceau d'histoire naturelle, une étiquette raisonnée, qui donnoit sur le champ une idée claire & distincte de l'objet. Cette méthode, toujours avantageuse, observent les Éditeurs, étoit essentielle dans un temps où l'histoire naturelle étoit encore dans son berceau.

Le recueil des écrits que nous venons d'annoncer, est terminé par une table raisonnée de tout ce qu'il y a de plus curieux & de plus instructif. Cette table offre une suite d'axiômes, que l'on peut regarder comme le résultat des principes, des observations & des expériences du Philosophe Agénois. Les Éditeurs n'ont point sur-tout omis d'y rappeler le cinquième élément de Palissy. * Cette eau

» générative , claire ou candide , subtile ,
 » entremêlée , & , parmi les autres eaux ,
 » indistinguible , laquelle eau étant ap-
 » portée avec les autres eaux communes ,
 » elle s'endurcit & se congèle avec les
 » choses qui y sont entremêlées Par
 » tel moyen , les cailloux , pierres & car-
 » rières sont formées , &c. » Ce cin-
 quième élément étoit , pour nous servir
 de l'expression des Éditeurs , l'enfant
 chéri que Palissy se plaisoit à montrer
 à tout le monde. Les Amateurs de la phy-
 sique & de l'électricité , ajoutent-ils ,
 reconnoîtront , dans ce cinquième élé-
 ment , leur fluide igné , leur feu électri-
 que ; les Chimistes , le Phlogistique , l'air
 fixe , *l'acidum pingue* ; mais tous ne pour-
 ront s'empêcher d'admirer le génie heu-
 reux & clairvoyant du Potier de terre.

ANNONCES LITTÉRAIRES.

COURS d'Architecture , ou Traité de la
 décoration , distribution & construction
 des Bâtimens ; commencé par J. F. Blon-
 del , Architecte du Roi , & Professeur

G iij

150 MERCURE DE FRANCE.

de l'Académie Royale d'Architecture ;
& continué par M. Patte, Architecte de
S. A. S. Monseigneur le Prince Palatin,
Duc Régnant de Deux Ponts. Tomes V
& VI, in-8°. de 5 à 600 pages chacun,
sans compter un volume de figures de
136 planches. Prix 18 liv. A Paris, chez
la Veuve Defaint, Libr. rue du Foin
Saint Jacques.

Nous ferons connoître particulière-
ment cet Ouvrage intéressant dans le
Mercure prochain.

*Traduction de différens Traitez de mo-
rale de Plutarque ; par M. **, in-12. A*
Paris, chez les Frères Deburé, Lib. quai
des Augustins.

La Cyropédie ou Histoire de Cyrus,
traduite du grec de Xénophon ; par M.
Dacier, de l'Académie des Inscriptions
& Belles-Lettres ; 2 vol. in-12. A Paris,
chez les Frères Deburé, Libr. & Mou-
tard, Imprim.-Lib. de la Reine, quai
des Augustins.

Institutions Physico - Mécaniques, 1

l'usage des Ecoles Royales d'Artillerie & du Génie de Turin; traduites de l'Italien de N. d'Antoni, par M. **, Chevalier de St Louis, & Major-Chef de Brigade du Corps Royal de l'Artillerie; 2 vol. in-8°. A Strasbourg, chez Bauer & Treuttel, Lib. A Paris, chez Durand neveu, Lib. rue Galande.

Amusemens d'un Philosophe solitaire, ou choix d'anecdotes, de dits & de faits de l'Histoire ancienne & moderne, de singularités remarquables, d'observations curieuses & utiles, de descriptions, de récits, de portraits, de réflexions morales, de faillies & de bons mots, de pensées sérieuses & badines, & généralement de tout ce qui peut nourrir l'esprit, exercer la mémoire; 3 volumes in-8°. br.

Les Hommes comme il y en a peu, & les Génies comme il n'y en a point; Contes moraux Orientaux, Persans, Arabes, Turcs, Anglois, François, &c. les uns pour rire, les autres à dormir debout; 3 vol. in-8°. A Bouillon, de l'Imprimerie de la Société Typographique. On

Giv

152 MERCURE DE FRANCE.

trouve des exemplaires de ces deux Ouvrages à Paris, chez Lacombe, Lib. rue de Tournon.

Fables par M. Boisard, de l'Académie des Belles-Lettres de Caën, Secrétaire du Conseil & des Finances de MONSIEUR, Frère du Roi. Seconde édition; 2 vol. grand in-8°. avec figures. A Paris, chez Lacombe, Lib. rue de Tournon; & Esprit, au Palais Royal.

Les trois Théâtres de Paris, ou abrégé historique de l'établissement de la Comédie Française, de la Comédie Italienne & de l'Opéra, avec un précis des loix, arrêts, réglemens & usages qui concernent chacun de ces Spectacles; par M. Désessarts, Avocat au Parlement; prix 2 liv. 10 s. A Paris, chez Lacombe, Lib. rue de Tournon, 1777.



ACADÉMIES.

P A R I S.

I.

Académie des Inscriptions & Belles-Lettres.

DANS la séance publique de l'Académie des Inscriptions & Belles-Lettres, on a lu plusieurs Mémoires dont nous avons déjà exposé les sujets, & que nous allons reprendre successivement, pour donner des analyses plus étendues de ces objets intéressans.

PREMIER MÉMOIRE.

M. l'Abbé Ameillon a fait lecture d'un premier Mémoire sur l'état de la métallurgie chez les anciens.

C'est le début d'un travail très-étendu, lequel a pour objet d'examiner, dans le plus grand détail, la manière dont les anciens exploitoient les mines, & travailloient les métaux. Ce premier Mé-

G v

154 MERCURE DE FRANCE.

moire roule sur l'or, qui est aussi le premier des métaux. Il est divisé en cinq articles ou sections. Dans la première section, l'Auteur expose les travaux des anciens, soit pour ouvrir le terrain *aurifère*, soit pour en extraire le minerai. Il fait voir comment ils établissoient leurs galeries, & comment les Mineurs attaquoient le filon. Dans la seconde section, il détaille les diverses préparations que les anciens donnoient au minerai, pour le disposer à la fonte. D'abord ils grilloient la mine, ensuite ils la concassoient dans des mortiers, puis ils la réduisoient en poudre sous des meules de moulin, & enfin ils la lavoient. Pline dit que quelquefois on faisoit venir de l'eau de plus de trente lieues par des canaux, pour le service des mines. Le lavage n'étoit pas le seul moyen que les anciens conussent pour séparer l'or des matières étrangères, avec lequel il pouvoit être mêlé. Ils savoient que le vis-argent fournit aussi un excellent moyen de purifier ce métal, par la propriété qu'il a de s'y amalgamer; *ided & optimè purgat, ceteras ejus sordes expuens*, dit Pline. Dans la troisième section, M. l'Abbé Ameilhon traite de la fonte & de l'affinage de l'or suivant la

méthode des anciens. Il fait voir qu'ils employoient, ainsi que nous, le plomb comme intermède, pour purifier les métaux parfaits. Comme ce procédé n'est pas capable d'enlever à l'or la portion d'argent qui y est toujours uni, l'Auteur pense que les anciens, pour séparer ces deux métaux, avoient recours à la *céméntation*. Il croit appercevoir des traces de cette opération dans un passage de Strabon, qu'il explique à la faveur d'un autre texte de Geber, Chymiste Arabe du neuvième siècle. « Puisque les anciens, dit-il » à ce sujet, ne connoissoient pas nos » eaux de départ, il étoit nécessaire qu'ils » eussent un autre moyen aussi sûr que » facile, pour séparer l'or de l'argent. » Autrement les Souverains n'auroient » pu rendre des ordonnances pour fixer » le titre de l'or, & obliger, *sous les peines les plus grièves, soit les Monétaires, soit les Orfèvres*, à n'employer que de l'or, » qui quelquefois devoit être porté à un » degré de fin très-haut, & qu'on appelloit alors *aurum obrysum* ». L'Auteur rappelle ici ce que les anciens ont dit de cette espèce d'or : il parle aussi de ce métal mixte, connu dans l'antiquité sous le nom d'*electrum*, & auquel on attachoit

un grand prix, quand il étoit *natif* ou *vierge*. C'étoit, comme on fait, un mélange d'or & d'argent. M. l'Abbé Ameilhon croit que la prodigieuse difficulté que les anciens auront éprouvée dans les premiers temps, pour dégager ces deux métaux l'un de l'autre, leur aura fait prendre le parti de regarder comme un métal particulier, l'or auquel se trouvoit uni naturellement une certaine portion d'argent. Dans la quatrième section, cet Académicien fait connoître les diverses classes d'Ouvriers employés chez les anciens à l'exploitation des mines. Il décrit, autant qu'il lui est possible de le faire, les outils, instrumens & machines nécessaires aux différentes opérations métallurgiques, tels que les pics, les coins, les marteaux pour entamer la mine, les lampes que les Mineurs portoient attachées à leurs bonnets pour s'éclairer dans les galeries, les pompes pour épuiser les eaux qui souvent inondoient les travaux, les mortiers, les pilons, les moulins, les creufers, les soufflets, les fourneaux, &c. Dans la cinquième & dernière section; M. l'Abbé Ameilhon a recueilli les plus curieuses observations des anciens sur les principales propriétés de

l'or, & il s'est attaché principalement à ce qu'ils ont dit sur sa ductilité. Il montre que les anciens avoient sçu profiter de cette propriété pour le filer & le tisser comme la laine : *netur & textur lana modo & sine lanâ*. D'où il conclud qu'il falloit qu'ils eussent des filières à-peu-près semblables aux nôtres ; car on ne voit rien qui puisse suppléer à ces instrumens pour produire le même effet.

« Pline , pour nous donner une idée de
 » l'extrême extensibilité de l'or , nous
 » apprend qu'une once de ce métal battu ,
 » peut fournir au-delà de 750 feuilles ;
 » ayant chacune quatre doigts en quarré.
 » Or , en supposant , d'après l'évaluation
 » de Frontin , que le doigt étoit la sei-
 » zième partie du pied Romain , il suivra
 » de ce calcul que les 750 feuilles d'or
 » donneront un total de 187 pieds. &
 » demi Romains , ou d'environ 172 de
 » nos pieds de Roi en quarré ; d'où il
 » résulteroit que les Batteurs d'or Ro-
 » mains auroient été plus habiles que
 » l'étoient les nôtres en 1713 , puisque
 » suivant M. de Réaumur , une once
 » d'or n'acqueroit alors , sous le marteau
 » de ces derniers , qu'une extension de
 » 146 pieds & demi quarrés. Ce Savant

258 MERCURE DE FRANCE.

» remarque qu'on regardoit avec sur-
» prise , du temps du P. Merfenne , que
» d'une once d'or on put tirer un assez
» grand nombre de feuilles pour couvrir
» une surface de 105 pieds quarrés. Ce
» qui étoit certainement beaucoup au-
» dessous de 172 pieds quarrés , où nous
» avons vu que les Artistes Romains
» portoient leur opération ».

Dans le Mémoire suivant , M. l'Abbé Ameilhon examinera comment les anciens exploitoient l'argent & le mercure, & il traitera en même-temps des arts dépendans de ces métaux.

I I.

Séance publique de l'Académie Royale de Chirurgie, le Jeudi 10 Avril 1777, à laquelle a présidé M. de la Martinière, Conseiller d'État, premier Chirurgien du Roi.

M. Louis, Secrétaire perpétuel, a ouvert la Séance par l'exposé des travaux qui ont concouru pour le Prix. L'Académie avoit proposé pour cette année 1777, le sujet suivant :

Exposer les règles Diététiques relatives

aux alimens dans la cure des maladies chirurgicales.

Les Auteurs anciens & modernes ayant mis l'usage & le choix des alimens au nombre des principaux moyens de guérir, on devoit trouver dans leurs Ouvrages des ressources pour résoudre avantageusement la question. Cependant l'Académie n'a reçu que dix Mémoires, parmi lesquels trois seulement lui ont paru mériter attention.

Le n°. 3, qui a pour devise un aphorisme d'Hippocrate, bien adapté au sujet. . . . *non pueru corpora quantò plus merries, ed magis lades*, a traité avec une grande supériorité la partie physique, relativement à la matière nutritive. L'Auteur de ce Mémoire a fait sur cela, des expériences qui réunissent l'agréable à l'utile; mais il s'est trop peu occupé de la question chirurgicale. Il a examiné le rapport & l'analogie de la substance amy-lacée, avec nos humeurs, & les propriétés des alimens en général. Il s'est fort étendu sur les connoissances fondamentales du sujet qu'il a à peine effleuré. Les fondemens ne sont pas l'édifice, quoiqu'ils en soient la base & le soutien: enfin, on fait que l'art de guérir com-

mence où finit la Physique : *Ubi desinit Physicus , ibi incipit medicus*. L'Académie demandoit qu'on appliquât spécialement à la cure des maladies chirurgicales, les connoissances capables de perfectionner la pratique sur cet objet intéressant ; elle s'en étoit expliquée dans le Programme, en termes formels ; & c'est avec peine qu'elle n'a pas admis au concours un Mémoire qui a d'ailleurs un mérite très-distingué.

L'Auteur du n^o. 1, qui a pour devise ce passage de Fernel : *Una gula omnium propè morborum mater , etiam si alius genitor*, a bien saisi l'état de la question, & n'est pas sorti de l'enceinte assez vaste qu'il a tracée. Il a divisé les maladies chirurgicales en aiguës & en chroniques ; & c'est d'après cette distinction générale, qu'il a traité de l'influence du régime dans la cure de ces maladies. On voit par ces recherches, qu'il a profondément étudié son sujet. C'est plus l'amas des matériaux propres à faire un excellent Mémoire, qu'il a présenté, qu'un ouvrage tel qu'on pouvoit l'espérer. Les détails multipliés montrent un Praticien réfléchi : mais les choses ne sont pas assez digérées, & on les trouve trop souvent

telles que les Auteurs les ont fournies.

Le Mémoire n°. 6, est écrit avec beaucoup de clarté & de méthode. Il a pour devise cette proposition de *Celse* : *Summa Medicina non uti medicamentis*. L'Auteur auroit réuni tous les suffrages, s'il eût étendu ses vues sur un plus grand nombre d'objets relatifs à la question. Les matériaux du n°. 1, employés par l'Auteur du n°. 6, auroient pu former un ouvrage qui laisseroit peu à désirer.

D'après ces considérations, l'Académie a décidé qu'elle remettrait le Prix sur les règles diététiques, relatives aux alimens, dans la cure des maladies chirurgicales ; pour l'année 1779. Le Prix sera double, une médaille d'or de 500 liv. suivant la fondation de M. de la Peyronie ; & une seconde médaille, ou sa valeur en argent.

L'Académie a proposé pour le Prix de l'année prochaine, le sujet suivant :

Exposer les effets du mouvement & du repos, & les indications suivant lesquelles on doit en prescrire l'usage dans la cure des maladies chirurgicales.

Les Anciens étoient fort instruits sur les avantages & les inconvéniens respectifs du mouvement & du repos. *Jérôme*

Mercurial, dans son Art Gymnastique, a approfondi cette matière avec une grande érudition. Il seroit possible de traiter, d'une manière aussi curieuse qu'utile, des différens exercices, & de faire connoître comment ils agissent sur le corps en général, & en particulier sur différentes parties, relativement au temps, au lieu, à la nature de l'exercice, à son degré, à sa durée; & quelles précautions il faut prendre pour en assurer le succès. Cette partie de l'Hygiène n'a été considérée jusqu'ici, que par rapport à la conservation de la santé: mais l'Académie Royale de Chirurgie, qui a la perfection de l'Art pour objet essentiel, demande que les connoissances acquises sur cet objet, & les nouvelles vues qu'il peut offrir, soient appliquées spécialement à la cure des maladies chirurgicales.

Parmi les Chirurgiens Régnicols, celui qui a donné les marques de la plus grande émulation, dans le courant de l'année précédente, est M. Chaussier, Maître-ès-Arts & en Chirurgie, à Dijon, & Correspondant de l'Académie: elle lui a adjugé la médaille d'or de la valeur de 200 livres, & qu'on nomme le Prix d'émulation.

L'Académie récompense annuellement, par une médaille d'or du Prix de 100 livres, le zèle de cinq Chirurgiens, qui lui ont envoyé, dans le cours de l'année précédente, des Observations utiles. Ceux qui se sont distingués, sont M. *Bonnet*, Chirurgien en Chef de l'Hôtel-Dieu, à *Clermont* en Auvergne. M. *Lambrou*, Lieutenant de M. le premier Chirurgien du Roi, à *Orléans*. M. *Lombard*, Correspondant de l'Académie, & Chirurgien-Major de l'Hôpital Royal Militaire, à *Dôle* en Franche-Comté. M. *Thomassin*, Maître en Chirurgie à *Rochefort* près *Dôle*, & M. *Elléviou*, Maître en Chirurgie à *Rennes*.

M. *de Sault* a lu ensuite un Mémoire sur la luxation du *Radius*, à sa partie inférieure. M. *Faguer*, une Observation sur la guérison d'une plaie considérable à la poitrine, par le jeu d'une mine. M. *Pipelet* second, un Mémoire sur les moyens employés en différens cas pour faciliter l'action de marcher. M. *Dufouart* le jeune, une Dissertation sur les effets de l'imagination des femmes enceintes. M. *Louis* a terminé la Séance par la lecture d'un Mémoire sur la *Brûlure*.

I I I

*Prix proposé par l'Académie des Sciences,
Arts & Belles-Lettres de Châlons-sur-
Marne, pour l'année 1778.*

L'Académie des Sciences, Arts & Belles-Lettres de Châlons-sur-Marne, propose pour sujet du Prix qu'elle adjugera dans son Assemblée du 25 Août 1778 :

*Les moyens les moins onéreux à l'État,
& au Peuple, de construire & d'entretenir
les Grands-Chemins.*

Tous les amis de la Patrie & de l'Humanité sont invités à travailler sur ce sujet. Le Prix sera une médaille d'or de la valeur de 300 liv.

Les pièces seront écrites en François ou en Latin, & elles seront envoyées, franchises de port, à M. Sabbathier, Secrétaire perpétuel de l'Académie, trois mois avant la distribution du Prix.

Les Auteurs ne se feront point connoître; ils mettront seulement une devise à la tête ou à la fin de leur Mémoire. Ils y joindront un billet cacheté qui con-

M A I. 1777. 165
tiendra leur nom, qualités & demeure
s'ils veulent se faire connoître; & la de
vise sera répétée sur ce billet.

SPECTACLES.

O P É R A.

L'ACADÉMIE ROYALE DE MUSIQUE
a continué les représentations d'*Orphée*,
d'*Iphigénie*, d'*Alceste*, Opéra de M. le
Chevalier Gluck; du *Devin du Village*,
& de l'Acte de la *Danse*, avec le Ballet
Pantomime des *Ruses de l'Amour*.

M. de Beauval, qui avoit débuté avec
succès par le rôle d'*Orphée*, a joué aussi
avec applaudissement le rôle de *Colin*,
du *Devin du Village*. Mademoiselle de
Champleu, Actrice de Marseille, âgée
de dix-huit ans, a débuté dans le même
Intermède par le rôle de *Colette*, qu'elle
a joué avec intelligence & chanté avec
goût. Cette jeune Actrice, d'une taille
élégante & d'une figure intéressante,

166 MERCURE DE FRANCE.

peut être utile à ce Théâtre, pour les rôles qui ne demandent point une grande étendue de voix.

On s'occupe de la reprise de *Céphale & Procris*, Ballet héroïque en trois actes, retardée par les répétitions de *Castor & Pollux*, demandé pour Versailles,

COMÉDIE FRANÇOISE.

LES Comédiens François ont remis sur leur Théâtre l'*Anglois à Bordeaux*, Comédie en un acte, en vers, avec ses agrémens, de M. Favart. On a revu avec un nouveau plaisir cette Pièce, dont les caractères sont variés & soutenus, le dialogue très-spirituel, les sentimens heureusement exprimés, & les scènes bien amenées.

D É B U T.

Le sieur DOISEMONT a débuté sur ce Théâtre, par le rôle d'*Auguste* dans *Cinna*. Cet Acteur s'est étudié à mettre beaucoup de vérité, de simplicité & de naturel dans son jeu & dans son débit;

mais il faut qu'il fasse attention que la déclamation, comme les autres arts d'imitation, doit être d'une vérité un peu exagérée; & que le Poëte devant faire parler ses Personnages avec dignité, l'Acteur doit aussi les représenter avec les convenances théâtrales.

COMÉDIE ITALIENNE.

LES Comédiens Italiens ont commencé les répétitions d'un nouvel Intermède, intitulé *les trois Fermiers*, paroles de M. Montvel, musique de M. Désfoides.

D É B U T.

M. GUICHARD a débuté par les rôles du *Huron*, de *Sylvain*, de *Blaise*, dans *Lucile*, du *Père* dans l'*Ami de la Maison*. Cet Acteur, jeune, d'une figure théâtrale, & d'un talent rare & déjà bien connu, a été très-applaudi pour l'intelligence de son jeu, & pour la sensibilité & la vérité qu'il met dans son expression. La beauté de son organe, la perfection

de son chant, la pureté de son goût, ne laissent d'ailleurs rien désirer pour la musique qu'il exécute. Il n'est point douteux que cet Acteur deviendra de la plus grande utilité à ce Théâtre, dont il sera un des principaux appuis.

A R T S.

G R A V U R E S.

I.

La Fuite en Égypte, Estampe d'environ dix pouces de large sur huit de haut; gravée d'après le Tableau original de David Teniers, par G. Weisbrod; prix 1 liv. 10 s. À Paris, chez l'Auteur, rue des Cordeliers, vis-à-vis la rue de Tournaine.

CETTE Estampe, terminée au burin par M. Daudet, est agréablement composée. Teniers y a représenté la Sainte Famille qui traverse une rivière dans un bateau, où sont des Passagers, des moutons & autres animaux. Le site est pittoresque &

& traité, ainsi que les figures, avec l'intelligence nécessaire pour donner à l'ensemble l'effet harmonieux du tableau.

I I.

. *Sacrifice à Cérès*, Estampe haute de huit pouces, large de six pouces; par F. N. D. Martinet, Graveur & Ingénieur du Roi, rue Saint-Jacques. La composition de cette Estampe est riche, agréable & ingénieuse. La gravure en est pittoresque, très-nette, & très-bien exécutée. Les plans sont artistement ménagés; les figures y sont en grand nombre, sans confusion, & toutes ont leur expression & leur caractère.

I I I.

On trouve à la même adresse

La Récréation du Philosophe, sujet galant, bien composé & bien gravé.

Ces deux Estampes sont dédiées à M. Béguillet, Avocat & Notaire des États de Bourgogne, Correspondant de l'Académie Royale des Sciences de Paris, de celle des Inscriptions & Belles-Lettres

H

170 MERCURE DE FRANCE.

de Dijon, Honoraire de Bologne, des Arcades de Rome, des Académies de Florence, Marseille, Montpellier, Auteur du Traité de la connoissance générale des grains & de la mouture par économie, & de plusieurs autres Ouvrages utiles & intéressans.

I V.

Deux têtes d'expressions, gravées en manière de crayons; par Madame Lingée, d'après les dessins originaux de M. Greuze, Peintre du Roi, Ces études feront suites à celles que Madame Lingée a précédemment gravées, d'après le même Auteur. Prix 16 sols chacune. A Paris, chez Lingée, Graveur, rue des Maçons, près l'Hôtel des Quatre-Nations; & chez Chereau, rue des Mathurins, près celle de Sorbonne.



M U S I Q U E.
I.

TREIZIÈME *Recueil d'Ariettes choisies*, arrangées pour le clavecin ou le forté-piano, avec accompagnement de deux violons & la basse chiffrée, dédié à Mademoiselle Lenglé de Schoebéque; par M. Benaut, Maître de clavecin de l'Abbaye Royale de Montmartre, Dames de la Croix, &c. Prix 1 liv. 16 s. A Paris, chez l'Auteur, rue Dauphine, portecochère près la rue Christine; & aux adresses ordinaires de musique.

I I.

Pièces d'orgues. Messe en ut mineur; dédiées à Madame de Montmorency-Laval, Abbessé de l'Abbaye Royale de Montmartre. Prix, 3 liv. 12 sols; par le même, & aux mêmes adresses.

I I I.

On trouve à Paris, chez M. Bouin,
H ij

172 MERCURE DE FRANCE.

Marchand de musique & de cordes d'instrumens, rue Saint-Honoré, près Saint-Roch, au Gagne-Petit; & en Province, chez les Marchands de musique,

Le huitième Recueil d'Ariettes, avec accompagnement de guitarre, dédié à Madame la Comtesse de Pont de Rennepont, Chanoinesse d'Épinal; par M. Vidal, Maître de guitarre, Prix 3 liv. 12 fols.

Recueil d'airs connus, variés pour la guitarre, par M. Vidal. Prix 4 liv. 16 f.

Six trios dialogués d'Ariettes de la Colonie, la Belle Arsenne, & des Femmes Vengées, arrangés pour un violon, alto-violon, & un violoncelle; par M. Mahon y le Breton, Ordinaire de la Comédie Italienne. Prix 7 liv. 4 fols.

Concerto à flûte principale, premier & second violon, alto, basse & deux cors; par M. Toeschy. Prix, 4 liv. 4 f.

I V.

Onzième Recueil de Pièces Françaises &

Italiennes, petits airs, brunettes, menuets, &c. avec des doubles & variations, accomnodés pour deux flûtes traversières, violons, par-dessus de viole, &c. ; par M. Taillart l'aîné : le tout recueilli & mis en ordre par M * * *. Prix 6 liv. A Paris, chez M. Taillart l'aîné, rue de la Monnoie, la première porte-cochère à gauche, en descendant du Pont-Neuf, maison de M. Fabre ; & aux adresses ordinaires de musique.

M. Taillart l'aîné, est en possession depuis long-temps de procurer aux Amateurs de la musique instrumentale, le choix le plus intéressant & le plus varié des airs, ariettes, menuets, &c. qu'ils ont applaudi dans les concerts ou sur le théâtre. Son nouveau recueil fait suite à ceux qu'il a publiés précédemment, & ne peut manquer de recevoir un accueil également favorable, puisque c'est le même goût qui y a présidé. Ce Virtuose, bien connu par ses talens supérieurs sur la flûte, qu'il continue d'enseigner avec le plus grand succès, a mis, dans son onzième recueil, des doubles & des variations très-propres à faciliter l'exécution de l'instrument, & à la faire briller.

 TOPOGRAPHIE.

NOUVEAU Plan d'Orléans, augmenté de ses fauxbourgs; levé d'après les observations des plus habiles Géographes sur sa situation actuelle; présenté à M. de Cypierre, Baron de Chevilly, Intendant de la Généralité d'Orléans; par Couret le jeune, Imprimeur-Libraire à Orléans.

Ce plan est gravé avec beaucoup de soin, & donne l'idée la plus exacte de la ville d'Orléans. Il seroit à désirer que toutes les villes principales de la France fussent ainsi représentées, & pussent être réunies en forme d'atlas. Cette feuille se vend 1 liv. 4 sols. A Paris, chez M. Lattré, Graveur Géographe du Roi, rue Saint-Jacques; Nyon, Libraire, rue S. Jean-de-Beauvais; Esprit, Libraire, au Palais Royal; Jaillyot, Libraire Géographe, quai des Augustins; Lepere, Avau-
lez & Megret, Marchands d'Estampes, rue Saint-Jacques.



CHOROGRAPHE.

Carte nouvelle des possessions Angloises en Amérique, dressée pour l'intelligence de la guerre présente, & divisée suivant les prétentions des Anglois; traduite de l'Anglois d'après Thomas Gefferys, Géographe du Prince de Galles, revue & corrigée par M. Moithey, Ingénieur - Géographe du Roi. Prix 1 liv. 4 sols. A Paris, chez l'Auteur, rue de la Harpe, vis-à-vis la Sorbonne; & chez Crépy, rue S. Jacques, près celle de la Parcheminerie.

M. MOITHEY, dans la vue de donner aux divisions de cette Carte toute l'exactitude possible, a consulté différentes relations, & les voyages faits dans cette partie du nouveau monde. Des notices historiques sur les possessions Angloises pourront intéresser. L'Auteur y a joint un petit plan de l'océan occidental, où sont marquées les routes que les vaisseaux, qui partent des différens ports de France, suivent pour se rendre dans l'Amérique Septentrionale.

H iv

*VERS sur l'arrivée de L'EMPEREUR
en France.*

QUEL beau jour éclaire la France !
Joseph, dont l'auguste alliance
A mis le comble à nos desirs,
Vient encor parmi nous enchaîner les plaisirs ;
Nous les devons à sa présence.
Envain, pour tempérer l'éclat de sa naissance,
Paroît-il à nos yeux sans faste, sans grandeur,
Mille rares vertus nous dévoilent son cœur ;
Il nous est doux de reconnaître,
Grande Reine, à ces traits, un Frère tel que vous,
Digne du sang des Dieux dont le ciel vous fit
naître.
Du sort de ses Sujets on nous verroit jaloux,
Si nous n'avions Louis pour Maître.

Par M. Olivier.



Lettre de M. de Mandre, à M. Marand, Docteur en Médecine, & de l'Académie des Sciences, sur la population de la Ville de Paris, comparés à l'état où elle étoit il y a un siècle.

Vous avez trouvé, Monsieur, dans le Livre intitulé : *Mémoires, Conférences & Observations sur les Arts & les Sciences*, par Jean-Baptiste Denis, Médecin ordinaire du Roi, imprimé à Paris, in-4^e. en 1682, page 35, qu'il y avoit eu dans Paris, en 1670, 16810 baptêmes & 21461 morts, & en l'année 1671, 18532 baptêmes & 17398 morts. On est assuré, par les états qui s'impriment tous les ans, à Paris, chez Latour, Imprimeur de la Police, que le nombre des baptêmes de la Ville de Paris a monté, pendant l'année 1770, à 19549, celui des morts à 18719; & qu'en 1771 le nombre des baptêmes a monté à 18941, & celui des morts à 20685. Vous avez pensé qu'en comparant ces deux époques, on pouvoit se former une idée exacte de l'accroissement de la population de Paris, dans l'espace d'un siècle. Pour mieux faire cette comparaison, vous avez joint les deux années du siècle dernier & celles du siècle présent. L'année commune, prise sur 1670 & 1671, a fourni le nombre de 17671 baptêmes & de 19429 morts; l'année commune, prise sur 1770 & 1771, a fourni

H v

19245 baptêmes & 19702 morts. Pour rendre cette comparaison juste, il faut observer que M. Denis a composé son Ouvrage sur la supputation générale des feuilles des années 1670 & 1671, imprimées *in-folio*, & mois par mois, chez Frédéric Léonard, rue Saint Jacques. J'ai cherché à me procurer ces feuilles, que je n'ai pu découvrir dans aucune Bibliothèque, pas même dans celle du Roi. M. Poullétier, Maître des Requêtes, a, dans sa Bibliothèque, un recueil de plusieurs pièces détachées, parmi lesquelles on trouve la feuille imprimée pour le mois de Janvier 1672, chez ce Frédéric Léonard, Imprimeur ordinaire du Roi, & une pareille feuille pour le mois de Décembre 1679, imprimée chez Thierry, Imprimeur ordinaire de la Police. Ces feuilles, toutes deux détachées, sont à la suite d'un frontispice imprimé *in-folio* sous le titre: *Etat général des Baptêmes, des Mariages & des Mortuaires des Paroisses de la Ville & Fauxbourgs de Paris, pour l'année 1679*, chez Denis Thierry, Imprimeur ordinaire de la Police, rue St Jacques. La feuille du mois de Décembre 1679, contient une récapitulation générale de l'année, & porte le nombre des baptêmes à 17257, celui des mariages à 3881 & celui des morts à 27100.

En comparant l'année commune, prise sur 1770 & 1771, avec celle prise sur 1670 & 1671, il sembleroit, au premier coup-d'œil, que les deux années du siècle présent ont fourni 1574 baptêmes de plus que celles du siècle passé, & 273 morts de moins; mais les feuilles détachées, conservées dans la Bibliothèque de M. Poullétier, m'ont appris qu'en 1679, & par

conséquent dans les années précédentes, les états qui s'imprimoient annuellement, ne comprenoiens pas les Paroisses de Saint Philippe du Roule, Saint Denis de la Chapelle, Saint Jacques de la Villette, Saint Jean-Baptiste de Belleville, Notre-Dame de Délivrance au Gros-Caillou, & St Louis des Invalides, lesquelles Paroisses, au nombre de six, sont comprises dans les états de 1770 & 1771; il faut donc, pour établir une comparaison juste, distraire des états de 1770 & 1771, le nombre des baptêmes & des morts de ces six Paroisses. J'ai trouvé, par le relevé que j'en ai fait, qu'en 1770 il y avoit eu dans ces six Paroisses, 556 baptêmes & 897 morts, & dans le cours de l'année 1771, 515 baptêmes & 819 morts. Il est nécessaire, pour que la comparaison soit exacte, de diminuer de 535, nombre moyen des baptêmes des deux années 1770 & 1771 des six Paroisses, les 19245 baptêmes qu'ont fourni les états généraux de 1770 & 1771, & les réduire à 18710. Les morts de ces six Paroisses des mêmes années 1770 & 1771, donnent le nombre moyen de 858, qu'il faut pareillement distraire des 19702 morts qu'ont fourni les états généraux de 1770 & 1771, ce qui les réduit à 18844.

De ce calcul, il en résulte que dans les Paroisses qui étoient comprises dans les feuilles imprimées en 1670 & 1671, il y a eu dans ces deux années, 1039 baptêmes de moins, & 585 morts de plus que dans les deux années 1770 & 1771.

Ces résultats présentent plusieurs observations qui paroissent constantes: 1°. en 1670 les Paroisses

ses du Roule, de la Chapelle, de la Villette, de Belleville & du Gros-Cailloux, qui font présentement une partie considérable de Paris, & dont elles augmentent la population, étoient, sans doute, très peu peuplées pour en être regardées comme des Fauxbourgs. 2°. La population de Paris, en la calculant par les baptêmes, s'est accrue dans les autres Paroisses, qui formoient pour lors la Ville de Paris, d'environ un dix-septième dans le courant d'un siècle. 3°. Le même espace de tems, qui fournit une augmentation de naissances d'environ un dix-septième, présente une diminution de morts d'environ un vingt-deuxième, ce qui forme une apparence de contradiction; le nombre des morts dans une Ville telle que Paris, devant toujours être proportionné à celui des naissances. Je crois cependant que cette différence peut provenir, 1°. de ce que les habitans de Paris envoient hors de cette Ville plus d'enfans en nourrice qu'il n'y en envoient autrefois, & le plus grand nombre de ces enfans périssant dans les premières années de la naissance, il en résulte nécessairement que le nombre des morts doit être moins grand dans la ville de Paris. 2°. De ce que les établissemens de charité se sont fort multipliés dans Paris depuis un siècle. La bienfaisance y est plus générale, les aumônes plus abondantes, & les pauvres malades reçoivent dans les Paroisses plus de secours qu'on ne leur en procuroit autrefois.

M. Denis n'a pas fait mention dans son Ouvrage du nombre des mariages célébrés dans la ville de Paris; mais j'ai trouvé dans la feuille

détachée du mois de Décembre 1679, conservée dans le cabinet de M. Poullétier, que les mariages y sont portés au nombre de 97; & que dans cette même dernière feuille, qui contient la récapitulation générale de l'année 1679, les mariages y sont portés au nombre de 3881. On peut supposer qu'il ne devoit pas y avoir grande différence entre l'année 1679, & les années 1670 & 1671; mais pour comparer le nombre des mariages de cette époque, avec celui des années 1770 & 1771, il faut faire une opération semblable à celle qui a été faite pour les baptêmes & pour les morts, c'est-à-dire, en distraire les six Paroisses qui ne sont pas comprises dans les feuilles de 1679.

Les mariages faits à Paris en 1770, ont monté à 4775, & en 1771 à 4452; le total est par conséquent de 9227, & l'année commune ou le nombre moyen, de 4613. Les six Paroisses dont j'ai fait ci-devant mention, ont fourni, pour 1770, 116 mariages, & pour 1771, 122, ce qui donne pour le nombre moyen 119, lequel, ôté de 4613, réduit les mariages, durant ces deux années, à 4494. Il y a par conséquent dans la dernière époque, 613 mariages de plus que dans la précédente; mais cette comparaison ne peut jamais être aussi juste que celle des baptêmes & des morts, attendu qu'elle n'a pour base que la seule année 1679, & qu'en général il se trouve plus de variations d'une année à l'autre, par rapport à ces sortes d'actes, que dans ceux des baptêmes & des morts.

Enfin, Monsieur, cette même feuille de 1679 présente une différence bien plus extraordinaire

sur le nombre des morts, puisqu'il y est marqué que dans le cours de l'année ils ont monté à 27100, quoique, comme je vous l'ai observé, on comprit dans ces feuilles six Paroisses de moins que dans celles qu'on publie présentement; que ces six Paroisses aient donné pour 1770 & 1771 le nombre moyen de 858, & qu'enfin je sois assuré que depuis 1720 jusqu'à présent, l'année 1740, ou on a compté 25284 morts, ait été la plus mortelle; il faut donc que quelque raison physique ait diminué la mortalité dans Paris depuis un siècle, ce qui est très-consolant pour l'humanité, & feroit desirer que les personnes qui exercent un art, auquel on doit sans doute une grande partie de cet avantage inappréciable, cherchassent à en découvrir la cause.

Vous m'objecterez peut-être, Monsieur, que l'usage où sont les mères de nourrir leurs enfans, vous paroît plus commun présentement qu'il ne l'étoit il y a quelques années, & que par conséquent la différence des morts ne peut pas provenir de ce qu'il y avoit plus d'enfans nourris par leurs mères il y a un siècle, qu'il n'y en a présentement; mais il faut observer que ce sont quelques personnes riches & aisées qui ont donné, depuis peu d'années, le bon exemple de nourrir elles-mêmes leurs enfans, & que cet exemple n'a pas influé sur le peuple, qui est peut-être plus occupé par les ouvrages d'industrie qu'il ne l'étoit il y a un siècle, & est, par cette raison, moins à portée de vaquer aux soins qu'exige la nourriture & la première éducation des enfans; peut-être aussi le Peuple ayant plus d'aisance qu'autrefois, se trouve-t-il plus en état de payer;

des mois de nourrice & de sevrage à des étrangères qui élèvent des enfans dans les campagnes. Ce sont des observations qui méritent d'être approfondies, & sur lesquelles vous êtes plus en état que tout autre de faire des réflexions, qui serviront de suite à celles que vous avez insérées dans les Mémoires de l'Académie des Sciences, imprimés en 1771. La récapitulation des baptêmes, des mariages & des morts de Paris, depuis 1709 jusqu'en 1770, que vous avez consigné dans cet ouvrage, servira à notre postérité de base authentique pour connoître les accroissemens ou la diminution future de la population de la Capitale du Royaume..

Dictionnaire Universel des Sciences Morales, Économiques & Politiques, ou Bibliothèque de l'Homme d'État & du Citoyen.

CONTENANT

I. **L**E Droit naturel, ses principes, ses conséquences & leur application ; ce qui comprend toute la science des Droits & des Devoirs de l'Homme considéré comme tel.

II. Le Droit civil, qui règle les affaires particulières des citoyens entre eux.

184 MERCURE DE FRANCE.

On donne une idée juste & précise du Droit civil des Nations anciennes & modernes; mais dans l'immensité des loix que présentent leurs codes différens, on s'est contenté d'insister sur les plus sages, les plus utiles, les plus dignes d'être adoptées; on en a développé l'esprit, discuté les effets, examiné jusqu'aux formes pour en tirer un fonds d'instruction propre à perfectionner les systèmes actuels de législation.

III. Le Droit public, qui traite des Droits & des Devoirs réciproques des Souverains & des Sujets; du Commandement & de l'Obéissance; de la Souveraineté considérée dans son origine, & les diverses manières de l'acquérir & de la perdre; de sa nature, des pouvoirs qui la constituent, de la proportion de ces pouvoirs & de leur action réciproque; de ses caractères & de ses fonctions, de ses charges & de ses prérogatives; des rapports du Souverain à l'Etat, & de l'Etat au Souverain, sous quelque forme de gouvernement que ce soit; des Loix fondamentales de chaque société politique, &c.

IV. Tout ce qui concerne la Politique intérieure, l'Administration & ses différens Départemens; les Conseils,

les Ministres , les Magistrats , les divers Ordres des citoyens , la Police des Villes & des Campagnes , l'Education civile ou l'art de donner des mœurs aux Peuples , celui de faire régner l'ordre , d'assurer les propriétés , de maintenir la sûreté , de faire fleurir l'Agriculture , & de procurer la plus grande abondance des denrées de toute espèce , de porter la Population à sa juste proportion avec l'étendue des possessions & les moyens de subsistance ; l'administration de la Justice civile & criminelle ; la distribution des peines & des récompenses , des honneurs & des emplois ; les Finances & leur régie , les Impôts & leur perception ; le Commerce intérieur & extérieur ; l'encouragement aux Sciences qui rendent l'homme meilleur , & aux Arts qui ajoutent à l'agrément de la vie.

V. Le Droit ecclésiastique , qui régle les affaires de la Religion. Il traite des Systèmes Religieux envisagés du côté politique , de la Discipline en tant qu'elle appartient à l'Administration civile ; de l'Autorité ecclésiastique resserrée dans ses justes bornes ; des libertés & des usages des différentes Eglises , &c.

VI. Le Droit des gens & générale-

ment tout ce qui regarde la Politique extérieure. Le Droit des gens unissant les nations malgré l'indépendance où elles sont les unes des autres, les gouverne comme une grande République composée d'autant de familles qu'il y a de peuples sur la terre ; il donne des loix à la guerre même, établit les principes des traités, ménage les négociations, règle les ambassades, ainsi que les fonctions & les privilèges des différents ordres de Ministres publics, &c.

VII. L'Histoire de la fondation des Empires, de leurs principales révolutions, de leur élévation & de leur décadence ; des plus célèbres conjurations & des autres grands événements qui font époque dans les annales du monde. L'Histoire est la meilleure école de l'Homme d'Etat. Elle instruit les âges futurs par les siècles passés, & nous rend maîtres de ce qui sera par l'expérience de ce qui a été.

VIII. Un Tableau politique de chaque Etat, de sa constitution & des altérations qu'elle a souffertes ; de son Administration, de ses richesses, de son commerce, de sa marine, de ses colonies, de son militaire, de son écono-

mie rustique, de sa population, de ses forces absolues & relatives, de ses intérêts, en un mot de son existence politique sous ses différens rapports. En comparant les Gouvernemens anciens aux modernes, & ceux-ci entre eux, en calculant leurs avantages & leurs inconvénients, on découvre le degré de leur influence sur le sort des peuples, & les moyens de parvenir au grand but de toute société civile, la félicité publique.

IX. L'Histoire des négociations, des traités de paix, d'alliance & de commerce, les traités même en entier depuis la paix de Westphalie. On s'est borné à cette époque, parce que cette paix sert de base au système politique actuel de l'Europe; cependant on a rappelé les traités précédens toutes les fois qu'ils peuvent être utiles dans la discussion des intérêts présens des Puissances.

X. La Vie abrégée des plus grands Homme d'Etat, Monarques & Ministres, avec un examen critique de leur règne ou de leur ministère. On y a joint une notice des favoris & favorites dont le pouvoir a eu une influence marquée sur le sort des Etats.

XI. Des Analyses raisonnées des meit-

leurs ouvrages sur toutes les matières d'Administration, & les opérations du Gouvernement. Ces analyses, qui complètent cette Bibliothèque, en font un résumé de ce que les plus habiles politiques ont écrit de plus sensé sur les objets énoncés ci-dessus, & un dépôt précieux de la sagesse de tous les âges.

On peut juger, d'après cet exposé succinct, qu'on a tâché de ne rien omettre de tout ce qu'il importe à l'Homme d'État de savoir, de tout ce qui peut instruire les Chefs des Nations & leurs Ministres, les Directeurs, Présidens, Conseillers, Assesseurs & Commis des différens Départemens; les Gouverneurs, les Intendants des Provinces & leurs subdélégués; les Juges des divers Tribunaux, les Magistrats & Officiers Municipaux, les Gens de Loix, en un mot tous ceux qui sont employés ou appelés au maniement des affaires publiques, dans quelque charge ou emploi que ce soit, & même tous les Citoyens qui, sans avoir part à l'administration, aiment à approfondir des objets qui, influant d'une manière directe sur le sort des hommes réunis en société, les touchent de si près.

Pour former ce corps de science poli-

tique , le plus complet que l'on puisse souhaiter dans l'état actuel des connoissances humaines , il a fallu extraire , analyser , traduire , dépouiller plus de six mille volumes Anglois , François , Allemands , Italiens , &c. Mais cette vaste compilation , fruit d'une lecture immense , commencée il y a plus de quinze ans par plusieurs Gens de Lettres , & continuée avec autant de choix que d'assiduité , ne fait qu'une partie de l'Ouvrage : l'autre est composée de morceaux neufs , Observations , Discours , Mémoires , Projets , Dissertations sur des points d'Histoire , de Morale , de Droit , de Législation , de Commerce , de Finance , d'Économie , de Police , &c. non-seulement par des Savans de profession , mais aussi par des personnes qui , ayant par à l'Administration , ont un titre particulier pour en discuter les matières. Ces discussions , soit historiques , économiques ou politiques , sont marquées au coin de l'impartialité la plus inviolable. Les Rédacteurs de cet Ouvrage ne sont d'aucune Nation , d'aucune Secte , ni Anglois ni François , ni Wighs ni Torys , ni Economistes ni Anti-économistes , ni Enthoussiastes ni Frondeurs ; ils aiment

190 MERCURE DE FRANCE.

tous les hommes, ils haïssent tous les vices; mais ils savent comparer à la faiblesse humaine, & ne proposer que le bien possible.

Ce grand & important Ouvrage, dont nous rendrons compte à mesure que les volumes nous parviendront, ne pouvoit paroître dans un temps plus favorable. Graces aux progrès de la raison & de la Science du Gouvernement, les Rois peuvent entendre & goûter des vérités utiles. Persuadés que jamais leur puissance n'est mieux affermie, & leur bonheur plus complet, que lorsque l'un & l'autre sont fondés sur la base de la félicité publique, ils sont disposés à embrasser ardemment tous les moyens propres à contribuer au bien-être des peuples: ils accueillent, ils encouragent tout ce qui peut conduire à cette fin, où tendent tous leurs vœux.

Le Manuscrit entièrement fini, permet d'ouvrir une souscription aux conditions suivantes.

Conditions de la Souscription.

L'Ouvrage fera composé de 30 Vol. in-4^{to}. d'environ sept cents pages chacun, du même caractère & format que le prof.

pectus. Le premier Volume paroîtra au 1^{er}. jour du mois de Juin de l'année 1777; & comme le Manuscrit est entièrement fini, les Volumes se succéderont tous les trois mois, ou même plus rapidement.

On souscrit dès-à-présent :

A Londres, chez Elmsly.

A Paris, chez Panckouck, à l'Hôtel de Thou, rue des Poitevins.

A Liège, chez Plomteux, Imprimeur des Etats.

A Amsterdam, chez Van-Harrevelt.

A Lyon, chez Rosser.

Et chez les principaux Libraires de l'Europe.

On paie 24 liv. argent de France en souscrivant, & l'on payera 10 liv. en recevant chaque Volume, à l'exception des Tomes X^e, XX^e, XXX^e, qui seront délivrés *gratis* aux Souscripteurs.

La souscription ne sera ouverte que jusqu'au 1^{er}. Juin 1777. Ceux qui n'auront pas souscrit, paieront chaque Volume 12 liv. & n'en auront aucun *gratis*.



COURS DE BELLES-LETTRES.

M. L'ABBÉ de Perravel de S. Beron , recommencera, le 12 Mai, depuis neuf heures jusqu'à onze du matin, son cours de géographie astronomique, naturelle & politique, avec son cours de langue Française, par une méthode philosophique, également curieuse & savante, où les loix de la phrase & les règles de la ponctuation sont géométriquement démontrées.

Le même jour, depuis cinq heures jusqu'à sept, il recommencera le même cours de géographie, avec son cours de langue Italienne, où, en suivant l'ordre des leçons & des principes, tant généraux que particuliers de la Grammaire Italienne, il montre, dans le fait & dans un tableau de trente-six doubles thèmes, composés dans chacune des deux langues, leur différent génie, & leurs différentes règles de syntaxe ou de construction.

Son prix pour les deux genres d'exercices du matin, comme pour les deux
du

M A I. 1777.

193

du soir, n'est que de 18 liv. chez lui,
& du double en ville.

On le trouve tous les matins jusqu'à
onze heures chez lui, rue S. Honoré,
vis-à-vis la rue du Four, l'allée du Fou-
reur, au premier, au fond de la cour.

COURS DE MATHÉMATIQUES.

M. DUPONT, nommé par Sa Majesté
Inspecteur des carrières pour la sûreté
des rues & maisons de Paris, remplit
cette place avec zèle & distinction, à
la satisfaction du public, sous les ordres
de M. le Lieutenant Général de Police.
Malgré ces occupations, M. Dupont
continue ses cours de Mathématiques
sur les élémens & sur la haute géomé-
trie, ainsi que des leçons de pratique
qu'il fait à la campagne, & un cours
gratuit qu'il donne aux Ouvriers tous
les Dimanches. Sa demeure est toujours
rue Neuve S. Médéric.

*Variétés, inventions utiles, établissemens
nouveaux, &c.*

I.

LES vertus essentielles renfermées dans le Gayac, ont paru fixer l'attention de plusieurs personnes qui, dans le traitement de la goutte, se sont servi de la teinture résineuse du Gayac, extraite par le moyen du tafia. Comme ce menstrue spiritueux pourroit ne pas convenir également à tous ceux qui en feroient usage, M. Martin, Apothicaire, rue Croix-des-Petits-Champs, a trouvé le moyen de préparer avec le végétal un remède savonneux, duquel on peut retirer le plus grand succès dans le traitement de la goutte. En voici la préparation.

Prenez écorce & bois de Gayac, de
chaque deux livres.
Esprit de-vin rectifié, six pintes.

Le bois doit être choisi compacte, brun ou noirâtre, l'écorce unie, pesante, difficile à rompre, de couleur grise en

dehors, blanche en dedans, & d'un goût amer.

On concaſſe d'abord le bois de Gayac ; on le met dans un matras avec deux pintes d'eſprit-de-vin. On fait digérer , pendant trois ou quatre jours , au bain de ſable , à une chaleur très-moderée ; enſuite on décante la teinture dans un vaſe convenable , & on ajoute ſur le marc deux pintes eſprit-de vin : on fait digérer de nouveau , & on décante la liqueur ; enſuite on ajoute la doſe preſcrite ci-deſſus d'écorce de Gayac , avec les deux autres pintes d'eſprit-de-vin. Cette quantité paroît ſuffiſante pour extraire totalement la réſine contenue dans le Gayac , & le peu que paroît renfermer l'écorce. Après avoir fait digérer , on décante la liqueur , & on exprime le marc fortement. On filtre ces trois teintures que l'on aura mêlées , & on diſtille au bain-marie , juſqu'à ce que l'on ait ſéparé , à un demi-ſetier près , les ſix pintes d'eſprit de-vin. On conſerve à part la partie réſineuſe , qui ſera pour lors en conſiſtance de ſyrop épais.

D'autre part , on fait bouillir le réſidu dans ſuffiſante quantité d'eau ; on paſſe la liqueur , & on ajoute de rechef une ſuffiſante quantité d'eau , afin d'épuifer

196 MERCURE DE FRANCE.

par-là le bois de Gayac & son écorce, de leur principe extractif gommeux. On évapore la liqueur à une très-douce chaleur, jusqu'à consistance d'extrait mou; on le mêle avec l'extrait résineux; on continue de le faire évaporer au bain-marie, & on le dessèche pour le réduire en poudre.

Cet extrait gommeux, résineux, de Gayac, s'emploie à la dose de vingt-quatre grains divisés avec le sucre, & on boit par-dessus une légère infusion de genest.

I I.

Cléogramme, ou mécanique propre à fermer porte-feuille, coffre-fort & secrétaire.

Cette machine s'adapte dans l'épaisseur du bois ou du carton, & contribue beaucoup à l'ornement de l'objet sur lequel on l'applique. Quoique par la combinaison multipliée des lettres de l'alphabet, on puisse former plusieurs millions de mots, & en toutes sortes de langues, on ne peut l'ouvrir que sur un seul; & ce mot, à la volonté du possesseur de la machine, peut se changer toutes les fois qu'il voudra, & le dernier mot choisi aura seul le pouvoir d'ouvrir.

Les curieux pourront voir cette mécanique chez M. François, l'Auteur, rue de Seine Saint-Victor, maison de M. Lappe; ou chez M. Ravier, Marchand Bijoutier de Monseigneur le Comte d'Artois, rue de l'Arbre-sec, Croix-du-Trahoire.

A N E C D O T E S :

I.

STILLINGFLEET, un des plus grands Prédicateurs Anglois, du siècle dernier, lisoit toujours ses Sermons devant le Roi Charles II, quoiqu'ailleurs il prêchât de mémoire. Le Roi lui en demanda un jour la raison. Il lui répondit, « que devant un Auditoire si grand, si majestueux, où sur-tout la présence d'un si grand Roi faisoit sur lui une vive impression, il n'osoit se fier à sa mémoire ». Charles fut très-satisfait de cette réponse. « Mais, ajouta le Prédicateur, Votre Majesté voudroit-elle me permettre aussi une question? Pourquoi lit-Elle ses Discours au Parlement? Elle n'a

198 MERCURE DE FRANCE.

» pas les mêmes motifs que moi. —
» Vous avez raison, Docteur, repliqua
» le Prince, votre question est juste,
» & ma réponse ne le fera pas moins :
» c'est que j'ai demandé à mes Audi-
» teurs tant d'argent, & si souvent, que
» je suis honteux de les regarder en
» face ».

I I.

Un bouffon ayant offensé son Souverain, le Monarque le fit amener devant lui, & prenant le ton de la colère, lui reprocha son crime, & lui dit : malheureux tu vas être puni, prépare-toi à la mort. Le coupable effrayé se prosterne par terre, & demande grâce. Tu n'en auras point d'autre, dit le Prince, sinon que je te laisse la liberté de choisir la manière dont tu voudras mourir, & qui sera le plus de ton goût. Décide promptement, je veux être obéi. Puisque vous me laissez le choix, Seigneur, répondit l'Histrien, j'adore votre Arrêt, & je demande à mourir de vieillesse.

I I. I.

Après la mort de son mari, décapité

sur un échafaud, Madame de Barneveld alla se jeter aux pieds du Prince d'Orange, pour implorer la grâce de son fils. Quel peut être le motif de vos instances, lui demanda ce Prince, vous qui n'avez jamais voulu solliciter en faveur de votre époux? C'est, répondit cette illustre Dame, que mon mari étoit innocent, & que mon fils est coupable.

V I.

Une fille encore jeune avoit eu l'imprudence d'écouter l'amour. Elle ne tarda pas à reconnoître sa faute, & à s'alarmer, comme de raison, sur ses suites. Elle se résolut à en faire l'aveu à sa mère, dont elle connoissoit la prudence. Après les réprimandes convenables, la Dame feignit d'être au point où en étoit sa fille, & obtint de son mari la permission d'aller avec elle passer quelque temps à la campagne. Ce fut là que la petite mère mit au jour son chef-d'œuvre, qui fut trouvé assez bien pour que sa protectrice voulût s'en faire honneur. L'une eut ainsi la peine d'être mère, & la joie de n'en être pas soupçonnée : & l'autre en eut le nom & les complimens.

V.

Floris, fameux Peintre Flamand du quatorzième siècle, surnommé le Raphaël de la Flandre, avoit la réputation d'être le plus grand buveur de son temps. Six des plus déterminés buveurs de Bruxelles, vinrent exprès à Anvers, pour lui proposer un défi. Quoique la partie ne fût point égale, il accepta bravement ce singulier cartel, soutint le choc avec courage, & mit cinq des athlètes hors de combat; le sixième lui tint tête quelques momens de plus, & finit par s'avouer vaincu. Floris se leva de table aussi-tôt, passa dans la cour du cabaret, où ses Élèves lui tenoient un cheval. Avant de le monter, il voulut témoigner tout le courage qu'il avoit encore, il vida, d'un seul trait, un broc de vin, en se tenant sur un pied, & sauta légèrement sur son cheval, qu'il fit caracoller jusques chez lui.



A V I S.

I.

LE Public est averti qu'il n'est pas vrai que M. le Chevalier de la Pleigniere ne prenne plus de Pensionnaires à son Académie à Caën; c'est un faux bruit, qui ne doit son origine qu'à la cupidité de ceux qui veulent les attirer chez eux, & c'est un larcin qu'ils veulent faire à un établissement qui fait depuis long-tems leur avantage, & dont la règle & le bon ordre, suivis au gré des parens & selon leurs intentions, fera toujours honneur à cet Ecuyer du Roi, & satisfera les parens qui voudront lui confier leurs enfans. Son expérience & sa réputation, que des gens mal-intentionnés cherchent à détruire, en sont de sûrs garans; en outre, il n'en coûte pas plus à l'Académie qu'en Ville, & on est bien plus à portée d'y bien faire tous les exercices, par l'émulation qui y règne. M. de la Pleigniere prie qu'on s'adresse à lui directement, & que ceux qui veulent venir pensionnaires à l'Académie, y peuvent descendre en droiture, ils diminueront leurs frais, & y trouveront des chambres toutes prêtes à les recevoir.

I I.

Rouge.

La veuve Mercier, fabricante de Rouge à

I. v.

l'usage des Dames, connue depuis trente ans, a trouvé le secret d'un nouveau Rouge, composé de simples, qui a la vertu de conserver la peau dans son naturel, vu & approuvé; elle en fait des envois en Province & dans les Pays étrangers: le Public en trouvera à 12 liv. à 6 liv. & à 3 liv. Elle demeure rue de la Comédie Française, Fauxbourg Saint Germain, chez M. ROUX, Marchand Bijoutier, à l'enseigne du Château de Versailles.

I I I.

On trouve chez Lauraire, rue des Prêtres S. Germain l'Auxerrois, trois médaillons en plâtre fin, sous glace, représentant l'Empereur, l'Impératrice-Reine & l'Impératrice de Russie.

NOUVELLES POLITIQUES.

De Larnaca, le 31 Janvier.

DYEZZARD AKMET PACHA, Commandant de Seyde, a envoyé pendant ce mois, & en deux différentes fois, à la Porte, soixante têtes Druses environ; ce Pacha est en guerre avec cette Nation depuis le départ du Capitan-Pacha, au mois de Septembre dernier; &, à la tête de ses Maugrebins, il s'est emparé, en Décembre, de Baruth, pour forcer les Emirs à lui accorder les sommes considérables qu'il exige d'eux, & que la plupart lui refusent. On écrit de cette ville que

la Soldatesque indisciplinée y commet tant d'ex-
cès, que l'on conjecture qu'il en résultera, dans
cette contrée, un soulèvement général.

Du Caire, le 31 Décembre.

Le 26 de ce mois il y eut au château de cette
ville un grand Divan, auquel assistèrent les prin-
cipaux Beys du Pays. On y a fait lecture de plu-
sieurs Commandemens de la Porte, & notam-
ment de celui qui confirme pour l'année prochaine
l'Ex-Visir Isset Mehemet dans le Gouvernement
de l'Egypte. Ce Pacha, à son arrivée au Caire,
avoit demandé, de la part du Grand-Seigneur,
six mille bourses d'Egypte, faisant environ dix
millions de France, pour la succession de feu
Mehemet Bey Aboudaab, dont les Beys s'étoient
emparés; mais, après un délai de plusieurs mois,
il n'avoit pu en obtenir qu'environ le quart, &
on assure qu'il a reçu ordre d'exiger le surplus,
& qu'il a déclaré que le Grand-Seigneur desiroit
savoir si les Beys obéissoient à ses ordres ou se dé-
claroient rebelles, étant résolu, dans ce dernier
cas, de les soumettre par la force. Les recrues que
Gezzar Pacha continue de faire à Acre, inquiètent
beaucoup les Grands du Caire; on dit que les
Troupes qu'il a sous ses ordres se montent déjà
à quatorze mille hommes, & l'on craint qu'il ne
se joigne au Capitan-Pacha, pour venir en
Egypte au printemps prochain.

De Copéhague, le 9 Avril:

L'épizootie qui avoit commencé à ravager la

I vj

partie méridionale du Duché de Sleswig, paroît s'être calmée dans les Seigneuries d'Eiderstadt, de Stapeholm, & dans le Bailliage de Hufum. Ce fléau se fait cependant sentir encore à Elsdorf, dans le Bailliage de Gotters; mais on a recouru de bonne heure à l'expédient le plus sûr, celui d'exterminer toutes les bêtes attaquées de la contagion.

De Vienne, le 9 Avril.

Dans le courant du mois dernier, on a fait à Messines, petite ville des Pays-Bas, à deux lieues d'Ypres, l'ouverture solennelle de la fondation pieuse de l'Impératrice-Reine, pour l'éducation & l'instruction des enfans des bas-Officiers & des Soldats de ses Troupes. L'Evêque d'Ypres & les autres personnes nommées pour composer l'administration de cet utile établissement, s'étant rendus à Messines, firent assembler la nouvelle Communauté d'Hospitalières, presque toutes filles d'Officiers, chargées de l'institution des enfans des deux sexes, depuis l'âge de deux ans jusqu'à douze. Lecture faite des titres & des statuts de cette fondation, on se rendit à l'Eglise, où le *Te Deum* fut chanté après la grand'messe. A ces pratiques religieuses, succéda ce qui caractérise ordinairement les réjouissances publiques. Cet établissement remplace le Monastère de l'ordre de Saint-Benoît, fondé à Messines par Baudouin V, comte de Flandre, & Adèle, fille de Robert, Roi de France, pour trente Religieuses d'extraction noble. Ce Monastère s'étant trouvé, à la mort de la dernière Abbesse, dans le cas de

La suppression, attendu le petit nombre de Religieuses auquel il étoit réduit, l'Impératrice-Reine, après avoir pourvu à la subsistance de ces dernières Religieuses, a réuni à la fondation dont on vient de parler, & qu'elle a d'ailleurs enrichie par d'autres dons dignes de sa bienfaisance, les biens du Monastère supprimé. Il étoit difficile d'en faire un usage plus intéressant pour l'humanité, & plus utile à la Religion & à l'Etat.

De Rome, le 4 Avril.

Le Pape ayant reconnu l'abus des privilèges exclusifs, sur-tout relativement aux Arts & aux Manufactures, dont les progrès dépendent d'une libre concurrence, vient de supprimer le privilège qu'avoit obtenu Louis Tabarin, sous le Pontificat de Clément XIV, d'employer seul dans l'Etat Eclésiastique, les instrumens de son invention, pour tirer & filer la soie, & pour faire mourir le ver dans le cocon; mais ce Souverain a dédommagé l'Inventeur avant tout, en le laissant le maître de l'indemnité qu'il desiroit; en sorte qu'il est libre aujourd'hui à tout Particulier, Sujet de Sa Sainteté, de se servir des instrumens qu'il jugera les plus propres à la même opération.

De Gènes, le 24 Mars.

Le Roi de Sardaigne ayant permis l'extraction des grains, il en est arrivé ici de ses Etats une grande quantité, ce qui a fait diminuer le prix de cette denrée.

De Londres, le 15 Avril.

Si l'on en croit les papiers publics Américains qui circulent ici en abondance, & qu'une Gazette extraordinaire peut seule démentir, le Général Howe a fait proposer une suspension d'hostilités au Général Washington jusqu'au mois d'Avril; mais ce dernier n'ayant entrevu, dans la demande de cette suspension, que le besoin où ce Chef de l'Armée Royale étoit des renforts qu'on doit lui expédier, a refusé de se prêter à cet arrangement. Les mêmes papiers ajoutent que dans plusieurs escarmouches entre les corps détachés des deux Armées, pendant le mois de Janvier & jusqu'à la moitié de Février, les Américains ont toujours eu de l'avantage sur nos Troupes, bien moins en état qu'eux de résister à la rigueur de l'hiver dans ce Pays. On y voit aussi une lettre du Général Washington, en date du 22 Janvier, au Congrès de Baltimore, par laquelle ce Général donne avis que le Général Dickenson, à la tête de quatre cents hommes de milice, a attaqué un nombre égal d'Allemands, auquel il a pris trois pièces de canon, plusieurs charriots, près de cent chevaux de somme, & beaucoup de bétail. Cette affaire, dit-il, où la précipitation de la fuite des Allemands étoit si grande, qu'on n'a pu leur faire que peu de prisonniers, s'est passée auprès de la rivière de Millstone, que le Général Dickenson, à la tête de ses Américains, encore peu disciplinés, a traversée, ayant de l'eau jusqu'à la ceinture, quoique les ennemis fissent jouer contre eux les trois pièces de canon qui leur ont été prises.

Parmi les bruits divers qui se répandent, il en est un dont la confirmation seroit très-intéressante; l'attention, entièrement fixée sur ce qui se passe dans les deux Jerseys, ne se portoit point sur le Canada, & l'on dit que le Général Carleton & le Colonel Frazer ont tout-à-comp traversé le lac Champlain sur les glaces; qu'il se sont emparés du Fort de Ticonderago, que la garnison de cette place, consistant en quatre mille hommes, a fait peu de résistance, & s'est rendu à discrétion. Si ce bruit a de la réalité, quelque invraisemblable qu'il soit, l'espérance qu'il nous donne de la jonction de nos deux Armées par la rivière d'Hudson, suspend toutes les craintes que les bruits antécédens' avoient répandues ici.

Le plan de la campagne vigoureuse qu'on est déterminé à ouvrir ce printems en Amérique, est entièrement réglé, & les instructions envoyées récemment aux Commandans de nos Troupes, sont une continuation du système adopté de réduire les Colonies à la soumission, avec ordre néanmoins de profiter de toutes les occasions qui se présenteroient pour une réconciliation possible.

De Versailles, le 19 Avril.

M. le Comte de Falckenstein, à son arrivée ici, aujourd'hui au matin, s'est rendu chez Leurs Majestés.

La Reine l'a conduit ensuite chez les Princes & Princesses de la Famille Royale.

Dans la même matinée, il a été rendre visite aux Ministres. Le Comte de Merci étant malade, il s'est fait accompagner par le Comte de Belgioſo, Envoyé extraordinaire de Leurs Majestés Impériales à la Cour de Londres.

De Paris, le 21 Avril.

Le sieur Gremont Crinois, Gendarme de la Garde, mort le 4 de ce mois, à la Terre de Crinois, a laissé pour héritier un frère absent depuis plusieurs années, & dont on a reçu des nouvelles il y a trois ans environ, sans qu'on ait pu découvrir d'où venoit sa lettre. Les scellés ont été apposés par M. le Procureur du Roi de Domfront, pour la conservation des droits de l'absent ou de ses ayant cause, qui sont invités à se présenter pour recueillir une succession qu'on dit être de près de cent mille livres.

PRÉSENTATIONS.

Le 19 avril, le comte de Marbœuf, commandant de Corse, a pris congé de Sa Majesté pour se rendre dans cette île.

Le même jour, le sieur de Boucheperne, intendant de Corse, a également pris congé de Sa Majesté, à laquelle il a été présenté par le sieur Taboureau, contrôleur-général des finances.

Le sieur Hurſon, ancien intendant de la marine & des colonies, parti dans le mois de novembre

dernier, en qualité de commissaire du Roi, pour aller établir dans les ports la nouvelle constitution donnée à la marine par les ordonnances du 27 septembre précédent, a eu, à son retour ici, le 7 de ce mois, l'honneur d'être présenté au Roi par le sieur de Sartine, Ministre & Secrétaire d'État au département de la marine, & Sa Majesté a bien voulu lui témoigner sa satisfaction.

PRÉSENTATIONS D'OUVRAGES.

Le 13 avril, les sieurs de Cassini, Montigny & Peronet, ont eu l'honneur de présenter au Roi, à Monsieur & à Monseigneur le Comte d'Artois, les cinq nouvelles feuilles de la carte de France, contenant Montauban, Toulouse, Rieux, Saint-Martori, Narbonne & Clermont en Auvergne.

Le même jour, les sieurs Née & Masquelier, que Leurs Majestés, ainsi qu'à la Famille royale, ont honoré de leurs souscription pour un ouvrage intitulé : *Tableaux pittoresques, physiques, politiques & littéraires de la Suisse*, ont eu l'honneur de présenter à Leurs Majestés & à la Famille royale la troisième suite des estampes des vues de la Suisse.

Le sieur Lemoine, maire de la ville de Dieppe, a eu l'honneur de présenter au Roi & à la Famille royale, le 7 avril, les idées préliminaires & *Prospectus* d'un ouvrage projeté sur les pêches maritimes de France. Ces idées premières ont été imprimées par ordre & aux frais du Gouvernement,

pour être distribuées dans tous les ports, par ordre du sieur de Sartine, ministre & secrétaire d'état au département de la marine, afin que les personnes les plus instruites en cette matière, pouvant communiquer au sieur Lemoine les réflexions & les faits concernant chaque lieu & chaque pêche différente, le mettent, par ces secours, en état de donner à son ouvrage toute l'étendue que requiert l'utilité générale dont il doit être.

Le sieur Buc'hoz, médecin botaniste & de quartier de Monsieur, a eu l'honneur de présenter, le 22 avril, au Roi, à Monsieur & à Monseigneur le comte d'Artois, les IV^e, V^e & VI^e tomes de discours formant la première partie de l'histoire universelle du règne végétal.

N O M I N A T I O N S.

Le Roi a accordé au sieur d'Asnières, chevalier de l'ordre royal & militaire de Saint Louis, sous-lieutenant au Régiment des Gardes-Françaises, le titre de marquis. Sa Majesté a bien voulu aussi ériger les terres de bas-Poitou en marquisat, sous le nom d'Asnières-la-Chataigneraye.

Le baron de Gallatin, capitaine au régiment Suisse d'Alibonne, qui avoit eu l'honneur d'être présenté au Roi & à la Famille royale, au dernier voyage de Fontainebleau, a eu celui de monter dans ses carrosses & de chasser avec Sa Majesté le 14 avril.

Le Roi a donné la place de commandeur, vacante dans l'ordre de Saint Louis par la mort du marquis d'Aubigny, au marquis de la Grange, maréchal-de-camp.

Sa Majesté a disposé en même-tems du gouvernement de Maubeuge, vacant par la mort du comte de Graville, en faveur du marquis Desselles, lieutenant-général; & du gouvernement de la citadelle de Marseille, vacant par la mort du maréchal de Nicolai, en faveur du comte du Luc, lieutenant-général.

Le sieur Lalive de la Briche ayant remis entre les mains de la Reine sa démission de la charge de secrétaire de ses commandemens, le sieur Augéard a prêté serment en cette qualité entre les mains de Sa Majesté, qui a bien voulu conserver au sieur Lalive les honneurs du service.

M A R I A G E S.

Le 20 avril, Leurs Majestés, & la Famille royale ont signé le contrat de mariage du comte de Ségur, mestre-de-camp, lieutenant en second du régiment d'Orléans, dragons, avec demoiselle d'Aguesseau; & celui du comte de Moustier, capitaine au Régiment Dauphin, dragons avec demoiselle Millet.

M O R T S.

Charles-Louis de Preissat Fezensac de Maresang, comte d'Esclignac, est mort à Paris le 14 avril.

Le sieur Guillaume de Villefroy, prêtre, docteur en théologie, censeur royal, ancien secrétaire du duc d'Orléans, lecteur & professeur royal d'Hébreu au collège royal, abbé commendataire de l'abbaye royale de Blasimme, ordre de Saint Benoît, diocèse de Bazas, sous doyen des abbés commendataires de France, & fort connu dans la république des lettres, est mort à Paris, âgé de 87 ans passés.

Françoise-Charlotte de Langhac, veuve de J. B. François du Cugnac, marquis de Dampierre, mestre-de-camp de cavalerie, est morte au château d'Hisseau, près d'Orléans, le 31 mars.

La dame André-Agnès de Saint-Blimont, veuve de François-Alexandre de Forge, comte de Coullière, lieutenant-colonel du régiment Royal-Pologne, cavalerie, chevalier de l'ordre royal & militaire de Saint Louis, est morte au château de Coullière en Picardie, le 1 avril.

Le nommé Gilbert Guillaumier est mort en la paroisse de Lorige, généralité de Moulins, le 13 mars dernier, âgé de 103 ans; il étoit laboureur, & n'avoit cessé de travailler qu'un an avant sa mort.

N. Boudart de Couturelle, à qui le Grand-Maître de l'ordre de Malte avoit accordé le droit d'en porter la croix, même dans l'état de mariage, fils unique de Messire Boudart, chevalier, marquis de Couturelle, ancien député de la noblesse des états d'Artois vers le Roi, chevalier de l'ordre de S. Louis, & de Charlotte de Wignacourt, dame de l'ordre de la croix étoilée de S. M. I. & R., est mort au château de Couturelle, le 18 avril dernier, âgé de 22 ans.

*Tirage de la Loterie Royale de France,
du 16 Avril 1777.*

Les numéros sortis de la roue de fortune sont :

24, 47, 52, 68, 40.

Du 2 Mai.

Les numéros sortis de la roue de fortune sont :

2, 90, 32, 10, 17.

T A B L E.

P IÈRES FUGITIVES EN VERS ET EN PROSE,	p. 3
Suite de l'Automne,	<i>ibid.</i>
Vers mis au pied d'un buste de Louis XVI,	11
La visite du marin,	<i>ibid.</i>
Ode sur la Religion,	12
La Cataracte,	16
Lucius & Emilie,	23
Ode,	40
Le Procureur qui tient parole,	46
Le Donneur de conseil,	47
Les Crimes & le Châtiment,	49
L'Amour oiseau,	51
Remerciement à Mlle B...	52
Épître à M. ***,	53
Imitation de la 4 ^e Ode d'Horace,	54
Vers à M. le Lieutenant-Général du Baillage de Péronne,	57
Quatrain,	<i>ibid.</i>
L'Oïseleur & le Moineau,	58
Vers mis au bas du Portrait de Mlle de C.	60
Explication des Enigmes & Logogryphes,	<i>ibid.</i>
ENIGMES,	61
LOGOGRYPHES,	64
NOUVELLES LITTÉRAIRES,	67
Histoire générale de la Chine,	<i>ibid.</i>
Dictionnaire des Artistes,	90
Essai sur le récit,	96
Eloge de Marie de Rabutin-Chantal,	102

Précis d'Astronomie,	106
Proverbes Dramatiques,	109
Histoire du Cardinal de Polignac,	113
Institutions Mathématiques,	116
Didon à Enée,	120
Du pronostic dans les maladies aiguës,	123
Morceaux choisis des Prophètes,	125
Etat actuel de la France,	129
Elémens de Tactique,	130
Œuvres de Bernard Palissy,	133
Annonces littéraires,	149
ACADÉMIES,	153
Paris,	<i>ibid.</i>
Châlons-sur-Marne,	164
SPECTACLES.	165
Opéra,	<i>ibid.</i>
Comédie Française,	166
Comédie Italienne,	167
ARTS.	168
Gravures,	<i>ibid.</i>
Musique.	171
Topographie,	174
Chorographie,	175
Vers sur l'arrivée de l'Empereur à Paris,	176
Lettre de M. de Mandre à M. Morand,	177
Diction. des sciences économiques,	183
Cours de Belles-Lettres,	192
—— Mathématiques,	193
Variétés, inventions, &c.	194
Anecdotes.	197
AVIS,	201
Nouvelles politiques ;	202
Présentations,	208
————— d'Ouvrages,	209

219 MERCURE DE FRANCE.

Nominations,	210
Mariages,	211
Morts,	212
Loterie,	213

A P P R O B A T I O N .

JAI lu, par ordre de Monseigneur le Garde des Sceaux, le volume du Mercure de France, pour le mois de Mai, & je n'y ai rien trouvé qui méritât paru de voir en empêcher l'impression.

A Paris, ce 3 Mai 1777.

DE SANCY,

De l'Imp. de M. LAMBERT, rue de la Harpe,
près Saint Côme.



